EX LIBRIS PAVLI MARIÆ COGELS
OMNIA FERT
ÆTAS.

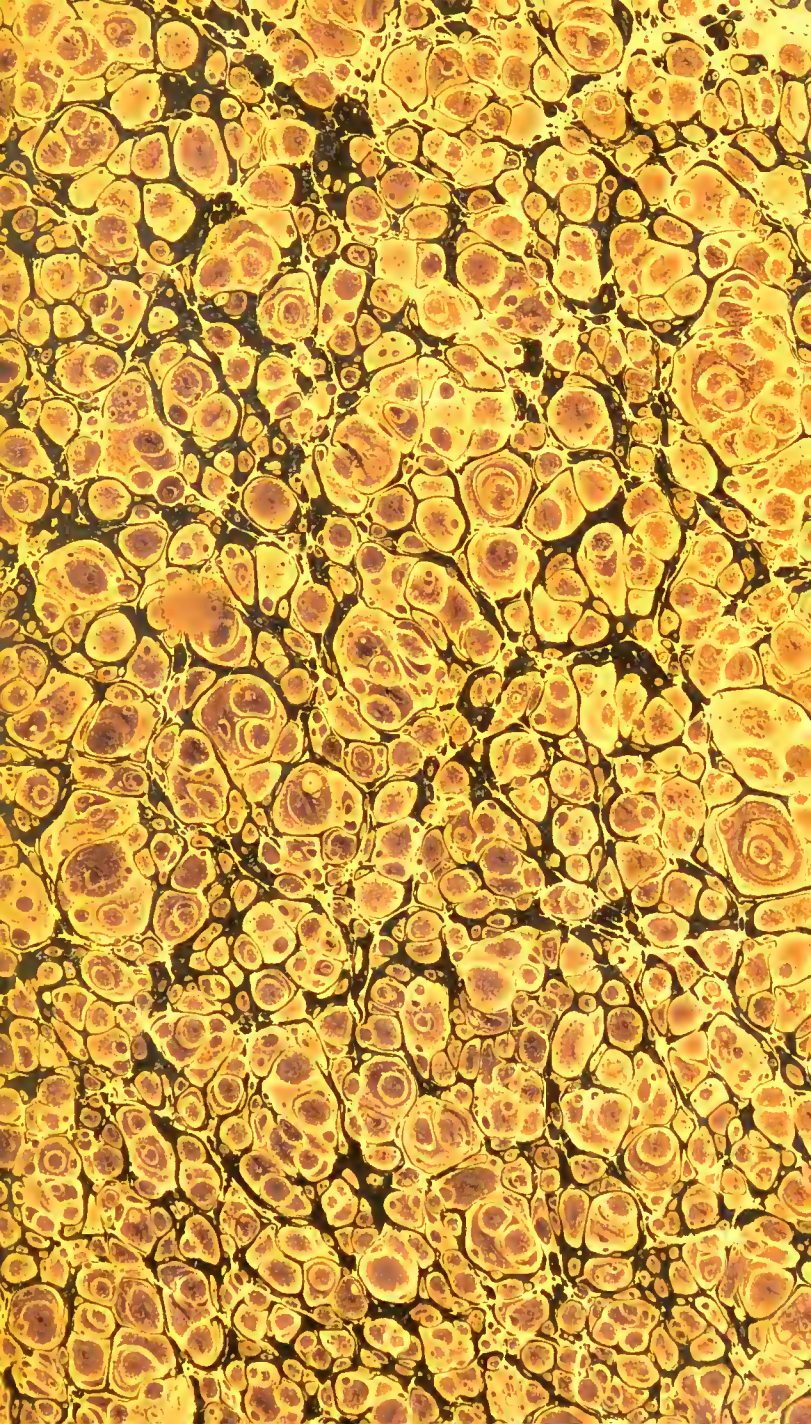

53167/A
Vol. 1

67.2.4

Digitized by the Internet Archive
in 2015

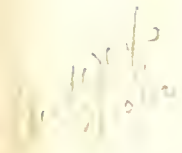

https://archive.org/details/b22023999_0001

HISTOIRE
DE
SPA.

TOME PREMIER.

J'ai place cette Histoire sous la Sauve-Garde des Loix ; incertain si le Public daignera l'accueillir favorablement, je n'en ai fait tirer que 300 Exemplaires, révêtus de ma Signature.

HISTOIRE
DE
SPA,

Ou on examine, entre autres choses, si Pline a voulu désigner la Fontaine de ce lieu célèbre dans ce passage, *Tungri, Civitas Galliæ, Fontem habet insignem*, &c.; Ou bien si ce Naturaliste a voulu parler de la Fontaine de Tongres; avec des Notes qui servent de développement au texte, et donnent des renseignemens sur toutes les Sources Minérales du Pays de Liége : Suivie d'une lettre sur deux Prophètes, Michel Nostradamus et Mathieu Laensbergh.

. . . . Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti. . . . . .
. . . . Tibi nos adcredere par est.
HORACE.

LIÉGE.

L'AN II, (1803.)

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

On se récriera, peut-être, sur la quantité de Notes dont cet ouvrage, que j'ai divisé en quatre Lettres, est accompagné; mais je suis persuadé que le Lecteur, s'il veut se donner la peine de les parcourir, ne les trouvera point inutiles. En effet, m'étant hasardé, le premier, à composer l'Histoire de Spa, où je combats le sentiment le plus généralement adopté sur l'application du Passage de Pline concernant une Fontaine Minérale qui existoit, du tems de cet illustre Naturaliste, dans notre Pays; il m'a semblé nécessaire, indépendamment des raisons assez convaincantes que je rapporte dans mes Lettres, de réjetter, à la fin de

ces Lettres, tout ce qui pouvoit servir à étayer mon Opinion : d'autant plus que beaucoup de personnes, les unes par intérêt, et les autres, échos de celles-ci, voyent, et ont taché de faire voir, les objets différemment que je ne les présente, et tels qu'ils ne sont pas.

J'ai donc cru ne devoir rien laisser à désirer sur l'Histoire d'un endroit, plus célébre et plus fréquenté qu'il n'est connu. Voilà ce qui m'a déterminé à rassembler dans mes Notes plusieurs particularités qui auroient été déplacées dans le texte de mon Ouvrage où on m'avoit cependant conseillé de les fondre. Mais ce travail n'y auroit-il pas introduit la confusion et cette prolixité ennuyante qu'on ne

sauroit trop éviter, principalement dans un genre d'écrire dont le plus grand mérite, après la vérité, est la clarté et la précision. D'ailleurs, ces Notes contiennent quantité d'anecdotes, plusieurs traits historiques ignorés, des extraits de toutes les brochures, de tous les livres qu'on a publiés depuis deux siècles sur Spa, et des détails, souvent curieux et toujours impartiaux, sur toutes les Sources Minérales du pays de Liége.

Si on y fait bien attention, on s'apperçevra que ce dernier article est plus analogue à mon sujet qu'on ne pense, parceque plusieurs de ces Sources, ayant les mêmes vertus que celles de Spa et de Tongres, et parconsequent pouvant

non seulement se vanter d'avoir les mêmes propriétés que la Fontaine, citée dans Pline, mais aussi révendiquer en leur faveur le passage de cet auteur, il m'a paru que je devois en faire mention, quoiqu'il soit très-vraisemblable que cet Ancien ne les connoissoit pas, et qu'elles n'étoient point fréquentées de son tems. Mais cet article pouvoit-il trouver place dans le corps de mon Histoire? Ne devoit-il pas être consigné dans les Notes, et ne me saura-t-on pas quelque gré des Recherches pénibles qu'il m'a nécessité de faire? je sais que ce n'est pas de mes concitoyens que je dois attendre la récompense de mes veilles; il en est peu qui liront mon Livre; il en est moins encore qui y applaudiront:

c'est là pourtant la seule chose que peut ambitionner tout homme de lettres qui se dévoue à l'étude. Si je ne l'obtiens pas dans mon pays, j'ose du moins me flatter que les étrangers ne me refuseront pas une approbation que les Liégeois en général ne m'accorderont pas.

Je n'attache au reste aucune importance à cet ouvrage qui, il faut en convenir, est peu fait pour attirer la curiosité du lecteur. Dès ma jeunesse adonné par goût aux Belles-Lettres, et, depuis vingt ans, consacrant mes loisirs à tout ce qui a trait aux Annales de ma patrie, j'ai recueilli beaucoup de matériaux qui m'ont mis à même de traiter quelques points de notre Histoire qui ne l'avoient pas encore été, et

d'en éclaircir plusieurs autres sur lequels nos auteurs ne jettent qu'un jour très-foible. Chappeauville, Fisen, Foullon, Bouille, ect., et ceux qui ont écrit nos fastes avant eux, ne m'ont presque rien fourni sur les Objets que je discute ici.

J'OFFRE donc au Public, sans prétention, les nouveaux renseignemens (*a*) que je me suis procurés sur Spa, sur la Source antique de Tongres, sur Chaud-Fontaine, et sur toutes les Eaux Minérales, ou

---

(*a*) J'avois déjà fait imprimer quelques Lettres sur Spa; on les retrouvera ici considérablement augmentées; et presque toutes les Notes dont elles sont accompagnées, paroissent pour la premiere fois.

Salutaires, éparses dans différens endroits de notre pays ; je les lui offre, dis-je, non comme la production d'un auteur, titre que je n'ambitionne pas, mais comme celle d'un amateur, qui, dans l'asyle champêtre et solitaire où le ciel l'a placé, s'est amusé à les rédiger, tandis que toute l'Europe retentissoit du bruit des armes.

La paix va enfin succèder aux horreurs de la guerre (*a*). Je désirerois bien aussi de vivre en paix avec nos Esculapes, et éviter avec eux des démélés toujours disgra-

---

(*a*) On tracoit ces lignes au moment de la signature des articles préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre.

cieux. Pour y parvenir, je préviens donc ces Messieurs, que ce n'est point comme médecin, ni comme chymiste, professions qui me sont tout-à-fait étrangeres, que j'ai entrepris l'Histoire de Spa. je ne veux pas empiéter sur leur domaine, et je leur laisse le soin de nous indiquer en détail et avec les termes de l'art, les effets surprénans et les vertus bienfaisantes de nos Sources Minérales. Quant à moi, je me contente simplement de les désigner, de rappeller en peu de mots les propriétés qu'on leur attribue, et de rapporter, lorsque je le peux, ce qui a donné lieu à leur découverte; je me suis enfin borné à la partie Historique, en parsemant ce sujet stérile de plusieurs particularités, puisées dans des Écrivains, complettement oubliés aujourd'hui.

Il me reste encore une réflexion à faire. On vient de voir que je ne suis ni médecin, ni chimiste ; je pourrois nommer parmi nous des médecins, qui, entre autres moyens qu'ils ont employés pour accréditer les Eaux de la Fontaine du lieu où ils avoient fixé leur demeure, ont décrié avec acharnement celles qui en étoient éloignées ; la même Fontaine à été excessivement vantée dans quelques livres, et déchirée amérement dans d'autres ; on ne sait à quoi s'en tenir : c'étoit l'intérêt qui dirigeoit leur plume, c'est la vérité qui a conduit la mienne. Quoique l'humble toit où je coule tranquillement mes jours, soit situé entre la Source Minérale de Flémalle et celle de Ste. Cathérine aux fauxbourgs de Huy ; la prospérité de

l'une ou de l'autre de ces Fontaines, jadis fréquentés, ne sauroit influer en aucune maniere sur l'agrandissement de ma fortune, en partie engloutie dans le gouffre Révolutionnaire.

Et d'ailleurs ne seroit-ce point un projet insensé de vouloir ravir aux Eaux de Spa la célébrité qu'elles méritent à tant de titres? Ce n'est point dans cette vue que j'ai fait cette Histoire; si on y prouve l'antiquité de la Fontaine de Tongres, on n'a pas voulu par là diminuer en rien la rénommée dont jouissent celles de Spa, on n'a pas voulu contester ou affoiblir même les qualités de leurs Eaux Salutaires. L'Antiquité d'une Source ferrugineuse ne peut nuire à une autre plus moderne dont les propriétés sont bien cons-

tatées : On auroit donc tort de me prêter cette ridicule intention. Mais, en composant l'Histoire de Spa, je n'ai pas cru que je devois suivre la marche de plusieurs écrivains, qui, pour répandre un certain lustre sur l'origine de leur ville, ou de leur patrie, ont adopté légérement et sans examen des fables merveilleuses et de faits absurdes qu'un auteur, guidé par le flambeau de la critique, eût rejetté.

LA réputation de l'ALMANACH de Mathieu Laensbergh est aussi bien établie sans doute que celle des Fontaines de Spa; mais l'Histoire de cet Astrologue et de son petit Livre n'étoit pas plus connue que l'Histoire de ce Bourg fameux. J'avoue que c'est-là le seul rapport qu'ayent ces

deux sujets, rapport qui m'a paru suffisant pour me décider à ne point les séparer. Les recherches que j'ai faites sur Spa, sur toutes nos Sources Minérales et sur Mathieu Lansbergh m'ont demandé certainement plus de tems, plus de peines et plus de soins que n'en a jamais exigé la Rédaction du Livre de cet Astrophile; et cependant ne seroit-ce pas une grande présomption de ma part, de penser que mon Ouvrage puisse jamais atteindre à la célébrité de celui du Prophète Liégeois! Rabelais disoit de son Roman de *Gargantua*, qu'il *en avoit esté plus vendus par les imprimeurs en deux mois, qu'il ne sera débité de Bibles en neuf ans*: On pourroit dire la même chose de l'Almanach de Laensbergh.

HISTOIRE

Du Bourg de Spa et de ses Fontaines. à Mr...

LETTRE Ire.

IL faut dire la Vérité quand on écrit l'Histoire (a).

Le Laboureur.

POURQUOI, Monsieur, vous rappeller, dans votre derniere Lettre, la promesse que je vous ai faite, lorsque vous passâtes par Liége, au mois de

(a) *Additions aux Mémoires de Castelnau*, tom. 2, pag. 261.

Cette Épigraphe paroitra peut-être ridicule à la tête d'un Ouvrage de la na-

juillet, pour vous rendre à Spa ? Pourquoi vous ressouvenir de nos entretiens sur ce Bourg célèbre où vous comptiez bien plus, pour le rétablissement de votre santé, sur les plaisirs qu'on y a rassemblés, que sur la salubrité des Eaux de ses Fontaines, auxquelles vous avez toujours paru réfuser les effets merveilleux qu'on leur attribue ? J'avoue qu'il y avoit de la témérité de ma part à vous promettre des éclaircissemens sur un endroit, long-tems inconnu, mais qui peut aujourd'hui exciter votre

---

ture de celui-ci ; mais l'Écrivain, soit qu'il se sente la force de rétracer les Evénemens mémorables d'un grand Empire, soit qu'il se borne, comme moi, à développer l'Origine d'un simple village, ne doit jamais perdre de vue le Précepte qu'elle contient.

curiosité par la rénommée dont il jouit. C'est envain que je vous ai opposé depuis les raisons qui auroient dû me forcer au silence, et vous engager à ne pas m'en faire sortir ; je vous ai allegué envain que ce sujet exigeroit plusieurs années de recherches, toujours pénibles à faire dans une ville où rien ne facilite les travaux d'un Littérateur, et souvent ennuyantes pour celui qui les lit. Vous voulez enfin que je remplisse l'engagement auquel j'ai eu l'imprudence de souscrire : Il faut donc vous obéir.

Vous me demandez mon sentiment sur le fameux passage, tant de fois cité, de Pline les Naturaliste (1);

(1) On trouvera cette Note, et les suivantes, à la fin de cette Lettre.

passage qui prouve l'existence d'une Fontaine dans notre pays, dont on buvoit les Eaux, il y a près de deux mille ans, pour se guérir de plusieurs maladies. Je croyois trouver dans nos Historiens et dans divers Livres, publiés depuis dix ou quinze ans sur Spa, des renseignemens suffisans pour résoudre cette question; mais ces renseignemens sont si peu satisfaisans, pour ne pas dire nuls, que j'ai hésité si je devois vous en faire part. Cependant, en examinant avec attention les Opinions de nos Auteurs du XVIme., du XVIIme. et du XVIIIme. siècles, sur cet objet, peut-être en résultera-t-il quelque lumiere que je me reprocherois, malgré toute l'aridité de cette discussion, de ne pas vous présenter, puisque vous l'exigez. Vous me demandez encore, s'il y a long-tems que les Eaux de Spa

sont fréquentées, et depuis quand on y voit accourir tant d'étrangers de toutes les parties de l'Europe? Vous voulez aussi savoir, au sujet des princes qui vont presque tous les ans à Spa, quelle a été la première tête couronnée qui entreprit ce voyage et prit les Eaux de ce Bourg? Je pourrai aisément répondre à ces deux dernieres questions; je vais m'occuper de la premiere.

Je commencerai, Monsieur, par vous exposer ce que quelques personnes ont avancé, les unes, pour prouver que Pline par ce passage, *Tungri, Civitas Galliæ, Fontem habet insignem, ect.*; vouloit parler d'une Fontaine, située à Tongres; les autres, pour appuyer le sentiment de ceux qui pensent que cet Auteur vouloit désigner la Fontaine de Spa, ou une de celles, situées aux environs.

IL existe dans les ruines de la ville de Tongres, écrivoit, en 1541, Hubert Thomas, une Fontaine qui possède les vertus que Pline attribue à l'ancienne; il assure l'avoir éprouvé lui-même (2): c'est peut-être par intérêt, ajoute cet auteur Liégeois, que les Médecins n'en avouent pas l'efficacité. A ce suffrage, joignons celui d'André Baccio, savant Médecin italien, contemporain d'Hubert Thomas. Il dit, après avoir transcris le passage du Naturaliste latin, que Tongres étoit autrefois une ville remarquable, mais que cette ville n'étoit pas moins célèbre de son tems par la salubrité de ses Eaux: ses habitans, continue-t-il, n'ont presque point d'autres remèdes pour les fièvres (3). André Baccio confirme ceci par le témoignage du Cardinal de Granvelle qui lui avoit procuré

une Notice sur la Fontaine de Tongres et ses propriétés, dans laquelle le Cardinal établit qu'elle a les mêmes vertus que celle dont Pline fait mention. Le même Baccio cite, toujours d'après Antoine de Granvelle, la guérison du Cardinal de Mendose (Gouverneur des Pays-Bas pour Charles-le-Quint) qui étoit accablé d'un mal de reins et d'autres maladies qu'on croyoit incurables: guérison qui a donné dans le tems un assez grand crédit aux Eaux de la Fontaine de Tongres que le Cardinal de Mendose n'avoit bues que sur la seule autorité de Pline.

Ce grand crédit est surtout attesté par Philippe Gérinx, excellent Médecin qui écrivoit du tems de ce Cardinal: il nous a laissé une description de cette Fontaine, où son but est de prouver

que le premier auteur de l'Histoire de la Nature ne peut avoir parlé des Fontaines de Spa ; il y rapporte la guérison d'un gentil-homme Anglois, travaillé de la gravelle, qui publia que les Eaux de Tongres avoient été le seul remède qui l'eut rétabli : comme Gérinx nomme encore quelques autres malades qui y ont été prendre les Eaux, comme il avance qu'il pourroit rappeller *plusieurs Histoires* de personnes, guéries par la boisson de ces Eaux, je peux augurer qu'elles étoient alors très-fréquentées. Enfin le Jésuite Foullon y a trouvé ce goût ferrugineux tel que Pline l'a tracé (4) ; mais ce Jésuite n'ose pas décider si le passage de cet ancien concerne plutôt la Fontaine de Tongres que celles de Spa, parceque de son vivant on en faisoit honneur à ces dernieres.

GUICHARDIN, contemporain d'Antoine de Granvelle, révoque en doute, dans sa *description des Pays-Bas*, les Vertus des Eaux Tongroises, et affirme positivement qu'elles n'ont pas les qualités, indiquées dans Pline. Le Carme Bouille (*a*), le plus médiocre de nos Historiens, croit la même chose. Le Jésuite Fisen, dans son Histoire de Liége, est aussi du même sentiment, et pense que le Naturaliste Romain a décrit les Fontaines de Spa, qui, selon

(*a*) Voyez son *Histoire de Liége*, tom. 3, pag. 34. Le Pere Bouille paroit être un mauvais juge sur cette matière, puisqu'il ne s'est pas donné les peines de lire le passage de Pline; il prête à ce Naturaliste des expressions dont il ne s'est pas servi; c'est ce que je montrerai dans une des Notes, réjettées à la fin de cette Lettre.

cet auteur, faisoient, comme on ne peut, dit-il, le nier, partie de la Cité de Tongres (5). Mais on s'est servi des armes qu'il offre lui-même dans son Histoire pour combattre cette assertion : c'est ce qu'à très-bien remarqué Bresmal, habile Médecin Liégeois (6).

CE Jésuite convient (7) que les écrivains latins n'appellent pas seulement *Cité* une espace entouré de murailles, mais encore un peuple soumi au mêmes loix. Fisen s'appuye, dans cet endroit de son Ouvrage, de l'autorité de César, pour établir que les Éburons formoient un peuple, placé entre les rivieres d'Ourte et de Wèse (8). Spa n'est pas éloigné de la derniere de ces rivieres; et le conquérant des Gaules nous apprend, dans le livre sixième de ses *Commentaires*, où il rend compte

de la guerre qu'il fit aux Éburons, que leur pays étoit situé entre la Meuse et le Rhin: il me semble donc, d'après ces recherches de Bresmal, qu'on doit conclure que Spa, ou plutôt les Fontaines de Spa, étoient enclavées dans le pays des Éburons. Il ne faut pas confondre, comme plusieurs personnes l'ont fait, les Tongrois avec ceux-ci. C'étoient deux peuples tout-à-fait différens; le premier, désigné dans Tacite (9); et le second, dans Strabon (10). Ces deux peuples diffèrent encore aujourd'hui entre eux dans beaucoup de choses.

Les Éburons, selon le Pere Wastelain, (*a*) avoient des établissemens

(*a*) *Description de la Gaule Belgique* préface, page 5.

dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Romains ; mais dans quelle partie de notre Pays ces établissemens étoient-ils ? Il conste des commentaires de César (*a*) que les Éburons, fixés entre la Meuse et le Rhin, étoient commandés par deux Rois, Ambiorix et Cativulce. Cativulce, qu'Ambiorix avoit engagé à se révolter, trop vieux pour supporter les fatigues du combat ou les embarras d'une rétraite, s'empoisonna avec de l'if (*b*). Par le récit de César, on peut conjecturer qu'il y avoit encore une troisième peuplade des Éburons, commandée par un autre Roi : elle habitoit peut-être une portion du Pays que les Tongrois, qui ne vinrent dans les Gaules que beau-

(*a*) Livre 5.

(*b*) *Commentaires* de César. Livre 6.

coup plus tard que les Éburons, habiterent dans la suite; mais quel étoit le nom de ce Roi, et comment s'appelloit la contrée qu'il occupoit? C'est ce qu'on ne voit pas dans l'Ouvrage de César. Cette nation entiere, observe Mr. d'Anville (*a*), paroit avoir été annéantie par ce général pour venger le sang d'une légion Romaine qu'elle avoit répandu; et ce géographe profond pense qu'elle tenoit en partie le Pays qu'ont tenu après elle les Tongrois. En effet, les Éburons, ayant été mis en fuite et massacrés par César, on ne trouve plus leur nom dans l'Histoire. Le docte Wastelain (*b*) s'au-

(*a*) *Géographie Ancienne*, etc. tom. 1, page 92.

(*b*) *Description de la Gaule Belgique* chap. 7, pag. 188 et suiv. je reviendrai sur ce chapitre de l'Ouvrage de W. dans une de mes Notes.

torise d'un passage de Procope pour prouver que ce fut Auguste qui établit les Tongriens, ou Tongrois, dans les Gaules; et il conclut de là qu'ils ne sont pas un reste d'Éburons, comme l'ont cru légérement quelques auteurs. Les Tongrois surent se ménager l'amitié des Romains; ils furent gouvernés par un Préfet qui fixa sa résidence à Tongres (11).

DU tems de Pline l'établissement des Tongrois dans la Gaule Belgique étoit encore récent, et l'Histoire lui avoit transmis la résistance opiniâtre des Éburons aux Romains. Les Fontaines de Spa, lorsque César vint parmi nous, étoient enclavées dans la Cité de ces derniers; en convenant même que les Tongrois se mirent en possession, du vivant d'Auguste, d'une bonne

partie de cette Cité, si elles avoient joui alors de quelque célébrité, pourquoi Pline se seroit-il borné à ne faire connoître qu'une seule de ces Fontaines? N'auroit-il pas dû donner en même tems les propriétés et les vertus des autres? Et d'ailleurs César lui-même n'en auroit-il pas fait mention dans ses *Commentaires*? On peut fixer la découverte des qualités salutaires et bienfaisantes de la Fontaine de Tongres entre l'espace de tems, qui s'est écoulé depuis la conquête des Gaules par le général Romain, et celui où Pline prit la plume pour composer son Histoire Naturelle.

Si les Écrivains modernes avoient fait ces observations, peut-être auroient-ils suspendu leur jugement sur le passage du Naturaliste latin. L'au-

teur anonyme de l'Ouvrage intéressant, intitulé, *Amusemens de Spa* (*a*), composé au commencement du 18me. siècle, ne les avoit pas faites, puisqu'il incline en faveur des Eaux de ce Bourg, et paroit pencher à croire que ce sont ces Eaux que Pline a voulu nommer. Mais je suis surpris que ses observations ayent échappé à la pénétration de Messieurs de Limbourg et Sandberg, Docteurs en Médecine qui ont embrassé le même systême. Ils soutiennent, l'un, dans des *Nouveaux Amusemens de Spa* (*b*), l'autre, dans son *Essai*

(*a*) Ces *Amusemens* ont été réimprimés en 1782, en 5 petits volumes. Voy. le 4me., pag. 48 et suiv.

(*b*) Imprimés à Liége, chez Desoer, en 1782, 2 vol. in-12. Voy. la Note 1re et la 40me.

sur

sur les Eaux de ce Lieu (12), que la Fontaine de Tongres n'a aucune des qualités que Pline lui donne. Je ne rappellerai pas ce que j'ai dit quelques lignes plus haut : et sans prétendre en rien diminuer la réputation de M. de Limbourg et Sandberg, pourquoi se rendroit-on plutôt à leur témoignage, dénué de preuves, qu'à la déclaration de trois docteurs de l'Université de Louvain, et de 27 autres Médecins de différens endroits, qui, rassemblés en 1700 dans la ville de Tongres, jugerent unanimement, après plusieurs expériences, et ayant examiné attentivement la Fontaine de cette ancienne Ville, qu'elle avoit les mêmes propriétés que la Fontaine dont le Naturaliste latin fait la description (13).

Est-il nécessaire, Monsieur, de

vous faire remarquer que quantité de Médecins, qui demeurerent à Spa, ou aux environs, et qui se mélerent d'écrire, ont combattu pour l'antiquité de leurs Eaux? Célà ne doit pas surprendre: n'étoit-il pas de leurs intérêts de les accréditer, et d'en étendre la rénommée pour y attirer les étrangers (14)? Mais j'ose dire que leurs raisonnemens ne sont appuyés sur aucune base solide. Il auroit été fastidieux de faire connoître ici tous ces auteurs, et de les tirer de l'oubli où ils sont aujourd'hui tombés (*a*). J'ai cru qu'il suffisoit de nommer l'auteur agréable

(*a*) Ayant glané depuis dans ces Ecrivains plusieurs particularités tant sur Spa que sur les autres Sources Minérales de notre pays, j'ai jugé qu'il étoit convenable d'en parler dans mes Notes.

des anciens *Amusemens de Spa*, *l'Essai* de Mr. Sandberg (15) qui est de tous les Ouvrages sur les Fontaines de ce Bourg, celui qui me paroît le plus élégamment écrit, et Mr. de Limbourg, avantageusement connu par plusieurs Livres sur la Médecine, et par des *Nouveaux Amusemens de Spa*, où on sait qu'il a transporté plusieurs anecdotes qui étoient consignées dans les premiers. Nous avons vu que trois docteurs de l'Université de Louvain étoient d'une opinion contraire; opposons-lui encore le sentiment d'un savant professeur de la même Université, qui portoit le même nom que lui (16), et qui écrivoit ces lignes, en 1700, à Messieurs les Bourg-mestres de Tongres.

„ J'AI expérimenté, six jours de

„ suite, les Eaux de votre très-louable „ Fontaine, et j'y ai trouvé toutes les „ plus grandes Vertus que j'en pouvois „ espérer..... Car je vous assure „ qu'elles m'ont déchargé les reins de „ beaucoup de Gravelle, fortifié mon „ estomach, ouvert la rate, et purgé „ la bile: de sorte que ne doutez point „ qu'elle (votre Fontaine) sera très- „ utile pour le soulagement des mala- „ des et la gloire de votre ancienne „ Ville de Tongres " (17).

LE professeur Limbourg finit par s'écrier en latin, que si cette Ville a péri jadis par le feu, elle se rétablira par ses Eaux: ce qui ne s'est pas vérifié. Mais du moins on peut conclure que les Eaux de cette Fontaine correspondoient, en 1700, à celles que Pline dépeint dans son livre: Pourquoi au-

roient-elles changé de nature à présent?

Si ce que je viens, Monsieur, de vous exposer, laisse encore quelques doutes sur la question dont vous me demandiez la solution; les réflexions suivantes contribueront peut-être à les dissiper.

Il faut convenir que le silence de nos anciens Historiens répand beaucoup d'obscurité sur cette matière: Silence de près de quinze cents ans, puisque depuis Pline, qui parle, le premier, d'une Fontaine Minérale, située dans notre Pays, jusqu'en 1541, je ne vois pas qu'on ait fait mention, ni de celle de Tongres, ni de celles de Spa. Et ce Naturaliste lui-même en auroit-il fait la description, si cette

Fontaine n'avoit été placée dans une ville, habitée par les Romains, ou sur un terrain, fréquenté par ces Conquérans ? Du tems des Romains, Tongres étoit certainement une ville considérable ; ils la connoissoient particuliérement ; ils avoient construit une chaussée qui la traversoit : chaussée remarquable, qui coupoit une partie du comté de Namur, alloit à Mastricht, et de là à Cologne ; chaussée qui subsiste en partie de nos jours, et qui porte encore le nom des Romains. D'un autre côté, comment les Fontaines de Spa pouvoient-elles leur être connues ? Situées dans la forêt des Ardennes qui étoit pour lors presqu'impénétrable, elles sont encore environnées, l'espace de quelques lieues, de montagnes très-élévées, qui offrent des précipices affreux (18).

Les commentaires de César nous montrent que ce fut dans cette forêt épaisse que les Éburons se retirerent, lorsque ce fameux général vint les attaquer ; les routes en étoient si peu frayées, qu'il n'osa les y poursuivre : il fut obligé d'inviter les peuples voisins, par l'esperance du butin, à venir piller notre Nation, aimant mieux exposer la vie des Gaulois dans ces bois que celle de ses soldats (*a*). Enfin, comment les Romains auroient-ils pu faire le voyage de Spa, dans la supposition qu'il existât alors ? Ce n'est tout au plus que depuis deux siècles qu'on a prati-

---

(*a*) *J. Cæsaris com. cum notis Vari.* Amst. 1697, *in*-8vo. pag. 173 et 174. Les habitans de Liége, et ceux qui avoisinnent cette ville sur la rive droite de la Meuse, tirent leur origine des Éburons.

qué pour les étrangers, des chemins qui furent, long-tems après, très-difficiles et très-périlleux. C'est la difficulté de ces chemins qui empecha Marguérite de Valois, Reine de Navarre, de s'y rendre en 1577 (19) : et vers 1720, la descente dans Spa, principalement du côté de Liége, étoit encore si dangereuse, qu'il y avoit de l'imprudence de rester dans sa voiture (20). On m'objectera peut-être que rien n'étoit impossible aux Romains, et que ce qu'ils n'ont pas cru pouvoir exécuter sous César, ils ont pu en venir à bout sous un autre général. Mais si ce peuple, conquérant et fier, avoit éprouvé les effets salutaires des Eaux de Spa, n'y auroit-il pas laissé quelques monumens de sa reconnoissance et de sa gloire dont les vestiges attesteroient aujourd'hui que ces Fon-

taines lui étoient connues ? Au reste, Monsieur, je vous soumets ces réflexions comme de simples conjectures qui me paroissent avoir quelque probabilité, et qui, surtout, jointes aux faits précédens, jettent un jour assez lumineux sur l'objet que vous vouliez que je vous éclaircisse.

L'ORIGINE du village de Spa n'est pas plus facile à développer que celle de ses Fontaines (21). On veut qu'un maître de forges ait acheté, en 1327 (22), du Prince de Liége, Adolphe de la Marck, douze bonniers de bois qui environnoient la Fontaine du Pouhon dont l'Eau jaillissoit au milieu d'une petite prairie ; on veut que ce maître de forges ait défriché ce terrain, et y ait construit quelques habitations

(*a*). Je ne vous garantis pas cette origine qui m'amene naturellement à la deuxième question dont je vais vous entretenir.

VOUS me demandez, Monsieur, s'il y a long-tems qu'on fréquente les Eaux de Spa, et depuis quand tant d'étrangers de toutes les parties de l'Europe abandonnent leur patrie pour y accourir pendant l'été? On ne trouve nulle part qu'on en fit usage en 1327 (*b*), époque où on prétend, comme vous venez de voir, que le village de Spa prit naissance; et vous avez dû remarquer que ce n'est que depuis deux

---

(*a*) *Amusemens de Spa* d'un anonyme, tom. 2, pag. 209. Je ne sais où cet auteur a puisé cette anecdote.

(*b*) Voyez la note précédente.

cents et dix ans que nos Historiens ont parlé de ce Bourg. Je vous prouverai même qu'on peut compter à peine trois Seigneurs de distinction qui y ayent été vers la fin du seizième siècle; non pour s'y amuser, cet endroit ne fournissant alors aucun divertissement, mais pour y récupérer la santé.

Le Jésuite Foullon a lu dans un manuscrit que les Eaux de Spa avoient déjà beaucoup de vogue en 1575 (*a*); selon Guichardin, qui écrivoit sa *description des Pays-Bas* vers ce tems-là, on y voyoit venir tous les ans, au mois de Juillet, plusieurs personnes de toutes les nations; et le célèbre Bernard Palissy, contemporain du précédent, se fait à lui-même cette question: n'y a-t-il

(*a*) *Historia Leod.* tom. 2, pag. 298.

pas tous les jours des malades qui vont y demeurer pour y boire les Eaux dont ils se trouvent bien (23)? Palissy répond à cela que ces Eaux sont *utiles contre la Gravelle*; et il ajoute un peu plus loin, qu'il y a dans plusieurs villages du pays de Liége des Fontaines qui ont la même Vertu, mais que les habitans de Spa, *ayant publié des premiers* les bons effets des leurs, *il leur en revenoit un grand profit.*

N'y auroit-il pas, Monsieur, dans ces récits un peu d'exagération, quand on considere que Marguérite de Valois, Reine de Navarre, qui, en 1577, entreprit le voyage de Spa, dit, dans ses *Mémoires* (*a*), qu'il n'y avoit que

(*a*) Édition de Liége, 1713, *in-8°.*, pag. 140.

trois ou quatre méchantes petites maisons, où néanmoins, si on doit en croire Jean Maldonat, jésuite, on *étoit très-bien accomodé et logé* (*a*). Un jésuite pouvoit être logé très-commodement dans ces *petites maisons*, tandis qu'une Reine, élévée mollement, comme Marguérite de Valois, y auroit été très à l'étroit et très-gênée. Cependant il est probable que Spa étoit alors un peu plus considérable, puisqu'il fut érigé en paroisse, en 1573, par Gérard de Groesbeck, Prince de Liége (24): ce qui suppose au reste un village naissant qui laisse toujours quelques doutes sur l'assertion du P. Foullon et de Guichardin. En effet,

(*a*) Voyez les *Voyages de M. de Montaigne*, édit. de Paris, 1774, *in-12*, tom. 1, pag. 9.

le docteur Nessel, plus d'un siècle après, convient dans son *Traité des Eaux* de ce Bourg (*a*), que ce n'*étoit ci-devant qu'un petit village*. Ne pourroit-on pas même conjecturer, sur les expressions de Bernard Palissy (25), que c'est du tems de cet écrivain françois, que les habitans de Spa ont commencé à publier les Vertus de leurs Fontaines ? Conjecture d'autant plus vraisemblable que le plus ancien livre, composé en faveur de ces Eaux, est celui de Gilbert Limbourg, imprimé à Liége en 1577 (26). La première personne de qualité qu'on cite y avoir été, est Louis de Gonzague, Duc de Nevers (27), brave capitaine, qui rendit de grands services à la France, et dont on a des *Mémoires*, où

(*a*) Imprimé en 1699, *in-12*, pag. 7.

j'ai cherché inutilement quelques particularités sur Spa. Il y vint en 1575. Lorsqu'il s'en retourna en France, notre Prince, Gérard de Groesbeck, alla au devant de lui, et le reçut magnifiquement à Liége. Ce Duc, s'étant, selon le Pere Foullon (*a*), bien trouvé des Eaux de Spa, s'y transporta encore en 1578. Il est possible que ces Eaux ayent contribué au rétablissement de sa santé en 1575; mais il n'eut pas lieu d'en être content trois ans après, puisque Jean Maldonat, savant profond qui accompagnoit ce Prince à Spa, avoue, dans une conversation qu'il eut sur les Vertus des Eaux de cet endroit avec l'illustre Michel de Montaigne (28), que *n'y Mr. de Nevers*,

(*a*) *Historia Leod.* Tom. 2, pag. 298.

n'y lui n'en estoient gueres devenus plus sains (*a*).

ON veut que Henri III, Roi de France, y ait été en 1585. Plusieurs écrivains l'ont débité dans leurs Ouvrages: entre autres, l'auteur des *Délices des Pays-Bas*, celui des *Délices du pays de Liége* (29), l'abbé de la Porte dans le *voyageur françois*, l'auteur anonyme des *Amusemens de Spa*, Mr. de Limbourg dans le livre qu'il a intitulé de même, et Mr. Sandberg dans son *Essai* sur les Eaux de ce lieu. L'année où ces auteurs fixent le voyage de ce Roi à Spa, m'ayant rendu ce fait singulièrement suspect, j'ai voulu m'en éclaircir, en consultant les Historiens contemporains: aucun n'en a parlé.

(*a*) *Voyages de M. de Montaigne.* Tom. 1, pag. 9.

l'Étoile,

L'Étoile, qui, dans le *Journal* du regne de ce Prince (*a*), rapporte qu'au mois de Juillet de cette année, Henri *commença à porter un bilboquet à la main dont il jouoit par les rues avec ses courtisans* (30), n'auroit pas manqué de raconter le voyage de ce Souverain à Spa, s'il y avoit été, et de le consigner dans son journal, comme un événement beaucoup plus remarquable. Le président de Thou entre aussi dans les détails des amusemens puérils de ce Roi foible, et se tait sur ce prétendu voyage.

LE Royaume, déchiré par les guerres de religion, ne permettoit pas à

(*a*) Voyez le *journal des choses mémorables advenues durant le regne de Henri* III; édition de Cologne, 1746, *in-8vo.*, tom. 1, pag. 110.

Henri III de s'en éloigner. C'est dans le tems qu'on le suppose à Spa qu'il envoya près de Henri le Grand en Gascogne Philippe de Lénoncourt, évêque d'Auxère, le président Brulart, et le théologien Cueilly, fameux Liqueur, pour engager le Roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'église Romaine, s'il vouloit éviter la guerre qui alloit fondre sur lui et sur son parti: *Beaucoup trouvoit étrange*, dit l'Étoile, *l'intruction qu'on lui vouloit donner, qui estoit avec l'espée sur la gorge.* C'est aussi à peu-près vers ce tems-là qu'on publia à Paris cette célèbre Bulle d'excommunication contre le plus grand des Rois: Bulle dans laquelle, comme s'exprime l'Étoile (*a*), le Pape *ne respiroit que destruc-*

(*a*) L'Étoile ne fait qu'emprunter les propres parolles d'une fameuse Ré-

tion, changeant sa houlette pastorale en un flambeau effrayable, pour perdre entiérement ceux qu'il doit regagner au troupeau de l'église, s'ils en sont égaré. Il auroit peut-être été dangéreux à Henri III d'abandonner son Royaume dans ce tems de troubles et d'anarchie, où on auroit pu profiter de l'absence de ce Prince pour porter un dernier coup à l'autorité Royale. Ainsi j'ose avancer que ce Roi n'a point été à Spa en 1585; j'ose-

---

montrance du Parlement de Paris au Roi sur la Bulle en question: Rémontrance que rapportent sans doute les Historiens de ce tems, et, entre autres, l'auteur du livre, intitulé, *Recueil des choses mémorables avenues en France sous les regnes de Henri* II, *François* II, *Charles* IX, *Henri* III, etc., imprimé en 1598, *in-8vo.*, pag. 618.

rois même soutenir, d'après les recherches que j'ai faites, qu'il n'y a jamais mis les pieds (31).

IL est mieux constaté qu'Alexandre Farnèse, duc de Parme, y a été trois fois (32) sur la fin de ce siècle (*a*). En 1592, ce Duc, voulant reconnoître les fortifications de la ville de Caudebec qu'il assiégeoit, reçut un coup de mousquet qui l'atteignit au milieu du bras droit sous la jointure du coude. Cette blessure, et une hidropisie, l'obligerent à récourir à ses anciens rémèdes, les Eaux de Spa, dont il s'étoit très-bien trouvé avant son expédition en France (*b*). Si

---

(*a*) *Fisen*, *Hist. Eccles. Leod. pars 2da.* pag. 395.

(*b*) C'est ce qu'on lit dans l'*Histoire d'Alexandre Farnèse*, *duc de Parme*, imprimée à Amst. en 1692, *in*-12, pag.

à Alexandre Farnèse, vous ajoutez le duc de Nevers, vous ne compterez que ces deux personnes de qualité qui ayent fait le voyage de Spa pendant le seizieme siècle (*a*), où on assure cepen-

---

311 et 317. Un auteur contemporain rapporte que ce Prince alla à Spa en 1591, et il dit que la même année, quelque tems après son retour de ce Lieu, il étoit attaqué de la Goute; cet auteur ajoute ensuite que Farnèse *ne se trouvoit gueres mieux de sa maladie pour avoir bu des Eaux de Spa.* Voyez la *Chronologie Novenaire* de Victor Palma Cayet, dern. édit. tom. 3, pag. 92 et 295.

(*a*) Comme la vérité doit toujours guider l'Auteur qui s'adonne aux Recherches Historiques, je ne cacherai pas que long-tems après la rédaction de cette premiere Lettre sur Spa, j'ai lu, dans un manuscrit sur notre Histoire, cité dans

dant que les Eaux de ce Bourg étoient déjà très-fréquentées ; mais je vous ai dit que je soupçonnois de l'exagération dans les récits de Guichardin et de Foullon (33): Et ceci, Monsieur, le confirme encore davantage. Je ne vous ai pas cité la Reine de Navarre, parceque, quoiqu'elle ait entrepris le voyage de Spa, elle n'y alla point, comme je le prouverai tantôt ; elle se contenta d'en boire les Eaux à Liége.

AU commencement du 17me. siécle,

---

ma Note 42me, qu'un seigneur de l'illustre maison de Montmorency alla boire les Eaux de cet endroit avec son épouse, la même année que le duc de Nevers y alla pour la premiere fois : Ce Seigneur, en s'en retournant en France, passa par Liége où notre prince Gérard de Groesbeck l'accueillit honorablement.

ces Eaux furent beaucoup plus fréquentées, mais jusque vers le milieu, on n'y a vu aucune tête couronnée (*a*); on y a seulement remarqué quelques Seigneurs de distinction : c'est ce que nous a transmis, dans un Livre utile, le docteur de Heers (34), qui, tous les étés, pendant 25 ans, alloit demeurer quelques semaines à Spa. Outre plusieurs Observations excellentes sur une infinité de maladies, ce livre contient encore quelques particularités curieuses sur des personnes qui ont été prendre les Eaux à Spa : particularités que Mr. de Limbourg, et quelques autres écrivains modernes ont négligées ou plutôt ignorées. De Heers y fait mention de la princesse Henriette de Rohan qui but ces Eaux en 1614, par

(*a*) Voyez la Note 31me.

son conseil et en sa présence, jusqu'au 27 de Septembre; elles lui firent, dit-il, tant de bien, qu'elle en a laissé un monument dans un tableau, attaché à la Sauveniere. Une autre Princesse vint encore à Spa en 1630, mais ce médecin ne la nomme pas (*a*). En 1611, on y voit un gentil-homme Génois, cousin germain de Polémare Ambroise Spinola. De Heers, que ce gentilhomme consulta, avoue qu'il n'y avoit alors que bien peu d'étrangers à Spa.

LES Anglois, qui aiment tant ce endroit aujourd'hui, s'y porterent très-peu durant les trente premieres années de ce siècle; vers la fin du même siècle, il parpit qu'ils s'y porterent davantage, témoin ce passage d'un au-

---

(*a*) Voyez la Note 36me.

teur Anglois: „ En différens lieux de „ la chrestiennété, nous avons des Eaux „ d'une grande Vertu, soit qu'on en „ use intérieurement ou extérieure- „ ment; telles sont les Eaux de Spa en „ Allemagne. „ C'est ce que disoit, vers 1680, Charles Blout dans ses *Commentaires* sur la *Vie* d'Apollonius de Thyane (*a*). Parmi quatre ou cinq Anglois, que l'Ouvrage de de Heers dont je vous présente l'extrait, fait connoître, je crois devoir transcrire des détails piquans sur un seigneur de cette Nation qui y vint en 1620, et pour lequel le Collège de Médécine de Londres écrivit à notre Auteur. La façon de vivre de ce Seigneur étoit originale et singulière. Il passoit les

(*a*) Consultez l'édition d'Amsterdam, 1779, *in*-12, tom. 1, pag. 62.

dix premiers jours de chaque mois sans boire ni manger, restoit seul dans sa chambre, et gardoit le plus profond silence, même avec sa femme qui étoit jeune et d'une grande beauté : un seul domestique pouvoit le voir et lui parler impunément. Les dix jours suivans, il se lévoit avant l'aurore, alloit à la chasse, accompagné d'une suite nombreuse à cheval, et revenoit chez lui, épuisé de fatigue. Alors il dévoroit une grande quantité d'alimens, et buvoit beaucoup de vins forts. Aussitôt après le répas, il retournoit à la chasse, et soupoit de la même maniere qu'il avoit diné. Pendant toute la journée il mangeoit des confitures de plusieurs espèces, des prunes séches qu'un domestique portoit dans un sac, etc. Il finissoit le mois en se livrant entiérement à la musique, et en prodiguant

des sommes immenses. Il donnoit aux personnes qu'il rencontroit des bas de soie, des chapeaux et des gands de prix dont il avoit trois coffres pleins. Quand un musicien exécutoit un vaudeville qui flattoit ses oreilles, il lui faisoit présent de quinze ou seize ducats et même davantage. Il jettoit trois ou quatre écus à un seul pauvre, forçoit les seigneures des Pays-Bas d'accepter des cheveaux qui courroient trente mille sans s'arrêter, et offroit au premier venu son manteau et ses habits (35).

Je craindrois, Monsieur, de vous ennuyer si je poussois plus loin la recherche des personnes qui ont fait le voyage de Spa (*a*). Vous savez que

(*a*) J'ai cru pouvoir faire mention

depuis le milieu du 17me. siècle, il n'a cessé d'être fréquenté (*a*) par des seigneurs et de riches particuliers, et même par quelques souverains, entre autres, par le prince et la princesse d'Orange (36). Au commencement du 18me., il le fut beaucoup plus encore, si on ajoute foi à l'Auteur ingénieux des anciens *Amusemens de Spa* qui écrivoit vers 1725. Il assure (*b*) que les Fontaines

---

dans mes Notes de plusieurs autres personnes qui ont été boire les Eaux de Spa; j'y renvoye mes Lecteurs.

(*a*) Il faut cependant convenir que les guerres, suscitées par Louis XIV à l'Europe, guerres dont notre pays ressentit plus que tout autre les malheureux effets, éloignerent pendant quelque tems les étrangers des Fontaines de Spa. Voyez la Note 54me.

(*b*) Tom. 5, pag. 57 et suiv.

produisoient pour lors aux seuls habitans de ce Bourg quatre cens mille francs, argent de France. D'après cela il s'étonne avec raison de la négligence des Spadois à entretenir les chemins, et à orner leurs Fontaines *qui sont un vrai Pérou pour eux.* Il lui sembloit aussi *qu'ils ne ménageoient pas assez les étrangers*, et qu'ils *négligeoient trop de leur procurer les commodités que l'on trouve partout ailleurs.* Ces réproches pouvoient être fondés alors; mais depuis on a pratiqué de bons chemins, et on veille à ce que les étrangers soient bien traités.

Je dois vous rappeller ici qu'un événement inattendu faillit de porter un coup fatal aux Eaux de Spa. Le grand tremblement de terre du 18 septembre de l'an 1692 avoit donné

lieu (*a*) à quantité de personnes de décrier ces Eaux, de débiter qu'elles étoient entiérement changées, et qu'elles avoient perdu leur Vertu. Les malheurs des tems, et les guerres dont notre pays avoit été affligé (*b*), ayant rendu les chemins plus dangereux et les voyages moins sûrs à cause des partis ennemis, servoient encore à discréditer ces Eaux; et l'on concluoit qu'elles étoient moins salutaires; parce qu'elles étoient moins fréquentées. Heureusement le docteur Nessel (37), en vérifiant par des expériences, qu'elles avoient conservé leurs qualités, rendit aux Fontaines de Spa la réputation qu'elles étoient ménacées de perdre. Il montra que les Eaux du Pouhon,

(*a*) *Ibidem*, tom. 2, pag. 85 et suiv.
(*b*) Voyez la Note 54me.

quoique plus chargées de Minéraux qu'auparavant, étoient belles et claires en tout tems, au lieu qu'avant le tremblement de terre, elles se brouilloient souvent, lorsqu'il survenoit de l'orage et de la pluye. Ce n'est que de nos jours que ces Fontaines ont commencé vérirablement à jouir de cette grande vogue ou nous les voyons aujourd'hui. La célébrité des Eaux de Spa, dit Mr. de Limbourg, s'étant extremement accrue vers 1750 (38), on sentit le besoin de salles proportionnées à l'affluence du monde, pour les bals, les assemblées, ect.; on n'y en construisit donc plusieurs; et on peut assurer que ces établissemens contribuerent autant que les Eaux à y attirer, tous les ans, une multitude étonnante de personnes.

NE seroit-il pas de l'intérêt de la Nation de tacher de rendre à l'antique Fontaine de Tongres la rénommée qu'elle avoit du tems de Pline et qu'elle conservoit encore en 1570? Et puisqu'il a été prouvé, en 1700, par les expériences de 30 Médecins, qu'elle avoit des propriétés excellentes pour plusieurs maladies, n'y réussiroit-on pas, en y érigeant comme à Spa, quelques beaux édifices, où les Étrangers, qui y trouveroient les mêmes amusemens, s'y porteroient sans doute également? On pourroit me faire quelques objections, entre autres, que cette réabilitation nuiroit aux Eaux de Spa... Point du tout: le docteur Bresmal à démontré que celles de Tongres sont beaucoup plus efficaces au commencement du Printems et sur la fin de l'Autôme, que dans les autres Saisons.

VOUS

Vous me demandez encore, Monsieur, dans votre Lettre, quelle a été la premiere tête couronnée qui entreprit le voyage de Spa, et bût les Eaux de ce Bourg ? Lorsque je vous ai promis que je vous parlerois du voyage de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, et premiere femme de Henri IV, vous avez dû soupçonner dès-lors que je ne me réservois à vous en entretenir, que parce qu'il satisfairoit ici à votre demande. Cette Reine nous en a transmis les détails dans des *Mémoires* (39) intéressans que je vais suivre. Nous y verrons qu'elle n'a point été à Spa, comme le veullent Mr. de Limbourg (40), l'auteur des *Délices des Pays-Bas*, Mr. Sandberg, et le jésuite Fisen (*a*), qui renchérit sur

(*a*) *Historia Eccles. Leod.* tom. 2, pag. 379.

eux, en prétendant qu'elle y s'éjourna un mois entier.

LES Eaux de Spa ne servirent que de prétexte au voyage de cette Princesse qui en rapporte elle-même le motif. Elle se trouvoit dans une position très embarassante. Henri III, son frere, ayant eu l'imprudence de se mettre à la tête des ligueurs, et se proposant de faire une guerre vigoureuse aux protestans, ne vouloit pas la laisser au milieu de ces derniers; elle ne pouvoit donc se réunir au Roi de Navarre, son mari; d'un autre côté, elle craignoit de s'attirer les réproches de celui-ci, en demeurant dans une cour où on tramoit sa perte, et où elle-même n'étoit pas en sûrté. Heureusement on avoit prescrit les Eaux de Spa à la Princesse de la Roche-sur-Yon: Marguérite de Valois saisit cette occasion

de sortir d'un royaume, où, par les circonstances, elle étoit en butte aux différens partis qui le déchiroient. Elle demanda, par le conseil de son frere le duc d'Alençon, à Cathérine de Médicis, leur mere, de faire avec la Princesse de la Roche-sur-Yon le voyage de Spa, prétextant qu'ayant eu autrefois une érysipèle au bras, les médecins lui en avoient ordonné les Eaux. Cathérine en fit part à Henri III qui y consentit. On dépecha un courier à Don Jean d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, pour l'informer de ce projet et se munir de passeports nécessaires. Le duc d'Alençon n'avoit conseillé ce voyage à sa sœur, que dans l'espoir qu'elle sauroit lui concilier l'amitié des principaux seigneurs des Pays-Bas, qui, pour la plus grande partie, mécontans du joug tyrannique

des Espagnols, cherchoient à se donner un nouveau maître.

LA Reine de Navarre se mit en route au mois de Juillet de l'an 1577. „ J'allois, dit-elle, en litiere, faite à pilliers, doublez d'or et de soye, nuée à dévise, y ayant, ou à la doublure, ou aux vitres, quarante dévises toutes différentes, avec les mots en espagnol et italien sur le soleil et ses effets ; laquelle estoit suivie de la litiere de madame de la Roche-sur-Yon et de celle de madame de Tournon, ma dame d'honneur et de dix carosses, ou chariots, où estoit le reste des dames et femmes d'elle et de moy (41) „.

VOUS pouvez suivre, Monsieur, sur les terres de France ce brillant et

nombreux cortège dans l'ouvrage même de cette Reine; je me contenterai de vous marquer que Marguérite passa par Cambray, dont l'Evêque étoit un gentil-homme du nom de Berlaimont; par Mons, où elle attira par son éloquence et ses manieres honnêtes Philippe de Lalain, qui en étoit gouverneur, au parti de son frere; et par Namur, où Don Jean d'Autriche la reçut magnifiquement. Elle se rendit par eau à Huy. Nul accident facheux n'avoit encore traversé son voyage; je vais la laisser conter elle-même celui qu'elle éprouva au moment de son entrée dans cette ville.

" En arrivant à Huy, ville située sur le penchant d'une montagne, il s'émeut un torrent si impétueux, descendant des ravages d'eau de la mon-

tagne en la riviere, que le grossissant tout d'un coup, comme notre bateau arrivoit, nous n'eusmes pres-que le loisir de sauter à terre, et courir tant que nous pusmes pour gaigner le haut de la montagne, que la riviere fut, aussitôt que nous, à la plus haute rue auprès de mon logis, qui estoit le plus haut, où il nous fallut contenter, ce soir-là, de ce que le maistre de la maison pouvoit avoir, n'ayant moyen de pouvoir tirer des bateaux, ny mes gens, ny mes hardes, ny moins aller par la ville, qui estoit comme submergée dans ce déluge, duquel elle ne fut pas avec moins de merveille délivrée que saisie, car du point du jour, l'eau estoit toute retirée et remise en son lieu naturel „.

CETTE inondation subite avoit été

accasionnée par les eaux de la petite riviere du Hoyoux qui se rend dans la Meuse à Huy. Il s'éléva, dit le pere Bouille (*a*), lors de l'arrivée de Marguérite de Valois dans cette ville, un orage si violent, que les eaux de cette riviere s'enflerent tellement qu'elle couvrirent le piedestal de la fontaine qui est au milieu du marché; les clameurs du peuple, continue-t-il, dont il étoit accompagné, épouvanterent la Reine de Navarre. Le jésuite Foullon ajoute (42), qu'elle soupçonnoit que les ennemis de la France, voulant la noyer, avoient lévé des écluses cachées pour donner une libre carriere aux eaux des torrens qui vont se jetter dans le Hoyoux. Mais Marguérite ne nous au-

(*a*) *Histoire de Liége*, tom. 2, pag. 487.

roit-elle pas instruit de ces particularités? Quoiqu'il en soit, " je me remis, poursuit cette Reine, dans mon bateau, pour aller coucher, ce jour là, à Liege, où l'évesque qui en est seigneur, me reçut avec tout l'honneur et la démonstration de bonne volonté qu'une personne courtoise et bien affectionnée peut témoigner. C'estoit un seigneur accompagné de beaucoup de vertu, de prudence et de bonté, et qui parloit bien le françois, agréable de sa personne, honorable, magnifique, et de compagnie fort-agréable, accompagné d'un chapitre et de plusieurs chanoines, tous fils de ducs, comtes et grands seigneurs d'Allemagne, parceque cet éveché, qui est un estat souverain de grand revenu, d'une assez grande étendue, et rempli

de beaucoup de bonnes villes, s'obstient par élection, et qu'il faut qu'ils demeurent un an résidens, et qu'ils soyent nobles pour estre reçus chanoines (43) „.

Le Prince, dont Marguérite de Valois fait un portrait si avantageux, sans être exagéré, est Gérard de Grosbeck, qui parvint à l'Eveché de Liége en 1564 et qui fut révetu de la pourpre en 1578 (*a*). Je reprends le récit anime et plein d'intérêt de la Reine de Navarre. " La ville de Liége, dit-„ elle, est plus grande que Lyon, est

(*a*) Nous avons un *Précis historique* du regne de Gérard de Grosbeck, composé par Mr. l'abbé Burton. Le moindre éloge qu'on puisse faire de cet ouvrage, c'est de dire qu'il a été couronné par

presque en mesme assiette, la Riviere de Meuse passant au milieu, très-bien batie, n'y ayant maison de chanoine qui ne paroisse un beau palais; les rues grandes et larges; les places belles, accompagnées de très-belles Fontaines; les églises ornées de tant de marbre, qui se tire près de là, qu'elles en paroissent toutes; les horloges faites avec l'industrie d'Allemagne (*a*), chantans et réprésentans toute sorte de musique et de personnages. „

---

la société d'émulation de Liége. Comme il n'a point été imprimé, je me propose d'en donner un extrait dans ma *Bibliothéque Éburone. etc.*

(*a*) Il y avoit sans doute une horloge et un carillon dans la tour de notre église cathédrale, lorsque Marguérite de Valois vint à Liége, mais ce n'é-

ARRÊTONS-nous un moment, Monsieur, sur ce morceau des *Mémoires* de cette Reine. Ce n'est que de puis un siècle et demi qu'on a songé à embellir les grandes villes de l'Europe; avant cette époque, Liége pouvoit figurer avec elles; mais les tems sont bien changes. A l'exception de trois ou quatre rues assez larges et belles, notre ville n'offre qu'un ramassis de maisons inégales, entassées, si j'ose m'exprimer ainsi, les unes sur les autres. Nous n'avons pas à présent

---

toient pas ceux qui ont annoncé près de deux siècles les heures aux Liégeois: ceux-ci, d'après un manuscrit du tems que j'ai sous les yeux, n'*ont commencé à jouer* que *le* 9 *du mois d'août de l'an* 1621. Les curieux pourront fixer le jour et l'année où ils cesserent de *jouer*.

une place publique à citer en comparaison des places superbes qu'on admire dans les grandes villes de France. Ce que nous avons de mieux, c'est une bonne partie de nos églises, dont quelques unes sont ornées de carillons et d'horloges, *chantans* encore *toute sorte de musique*, mais ne *représentans* plus *de personnages* (*a*). Nos plus belles Fontaines ont été faites par Delcour, ſculpteur habile (*b*) qui vivoit un siècle après Marguérite de Valois. Il n'y a point de carrieres de marbre près de Liége, mais on y tire des pierres bleues excellentes, que cette Princesse a probablement prises pour du marbre.

(*a*) On écrivoit ces lignes en 1786.

(*b*) J'ai fait connoître particulièrement cet Artiste ailleurs.

GÉRARD de Groesbeck témoigna combien l'arrivée de la Reine de Navarre lui étoit agréable, en allant à sa rencontre (44); mais laissons-là parler elle-même : " Sortant de mon bateau, il me conduisit en son plus beau palais, d'où il s'étoit délogé pour me loger (45), qui est pour une maison de ville, le plus beau et le plus commode qui se puisse voir, ayant plusieurs belles Fontaines, et plusieurs jardins et galeries, le tout tant peint, tant doré, et accompagné de tant de marbres, qu'il n'y a rien de plus magnifique et de plus délicieux. " Ce palais dont elle fait un éloge si pompeux, venoit d'être construit par Érard de la Marck, prince de Liége; c'est le même qui subsiste aujourd'hui, auquel on a fait quelques changemens; Gérard de Groesbeck le

céda à cette Reine, et se retira avec sa cour, selon le pere Foullon (*a*), au Monastere de Saint Jacques, qui vient d'être érigé depuis peu (*b*) en collégiale. S'il avoit possédé quelques autres palais, ainsi que l'insinue le passage que vous venez de lire, auroit-il été habiter ce Monastere? Au reste, Marguérite de Valois ne pouvoit être plus commodément logée pour boire les Eaux de Spa.

CE Bourg étoit alors bien peu considérable. C'est ce que vous montrera le passage suivant, mais je vous ai déjà observé qu'il ne falloit pas absolument le prendre à la lettre: " Spa n'estant qu'à trois ou quatre lieues de

(*a*) *Historia Leod.* tom. 2, pag. 302.
(*b*) On traçoit ceci en 1786.

là (de Liége), et n'y ayant qu'un petit village de trois ou quatre méchantes petites maisons ; madame la princesse de la Roche-sur-Yon fust conseillée par les médecins à demeurer à Liége, et d'y faire apporter son Eau, l'assurant qu'elle auroit autant de force et de vertu estant apportée la nuit, avant que le soleil fust lévé. „ Vous savez par expérience que le traget de Liége à Spa est beaucoup plus long que ne le marque cette Reine ; et si elle y avoit été, je suis persuadé qu'elle auroit eu de la peine de le faire en un jour, vu la difficulté du chemin qui étoit alors très-mauvais, pour ne pas dire presqu'impraticable. Indépendamment de cette raison pour se fixer dans notre ville, Marguérite ne s'y seroit-elle pas déterminée par l'empressement de tout

le monde a lui rendre ce séjour amusant, et par la *bonne compagnie* qui s'y étoit rassemblée? *Car*, comme elle s'exprime, *outre celle de sa grace, ainsi appelle-t-on l'évesque de Liége, comme on appelle un roi, sa majesté, et un prince son altesse*, elle reçut encore les hommages de plusieurs seigneurs allemands de la premiere distinction.

MARGUÉRITE de Valois ignoroit sans doute que nos Évêques étoient Princes d'Empire depuis long tems: mais ce n'étoit pas l'usage au seizième siècle de leurs donner le titre d'*Altesse* (*a*).

(*a*) Roberson remarque que Charlequint ne prit le titre de *Majesté* dans les actes et édits qu'il publia comme Roi d'Espagne, qu'après son élévation au

Elle

Elle fait, dans cet endroit de ses *Mémoires*, ainsi qu'elle l'avoue elle-même, une digression pour raconter l'Histoire tragique et attendrissante de Mademoiselle Hélene de Tournon, trahie par son amant, le marquis de Varabon, et morte de chagrin et de désespoir à Liége (46). Si je ne craignois, Monsieur, d'abuser de votre complaisance, je vous rétracerois cet événement touchant qui a été célébré par quelques écrivains françois (47): événement auquel vous ne pourriez refuser des larmes. La mort d'Hé-

---

trône Impérial. Jusqu'alors, ajoute-t-il, les Monarques d'Europe n'avoient pris que le titre d'*Alteste* ou de *Grace*. Les autres cours imiterent l'exemple de celle d'Espagne. *Histoire de Charlequint*, tom. 3, pag. 90.

lene de Tournon plongea la Reine de Navarre, qui aimoit tendrement cette Demoiselle, dans la plus vive douleur. " Mais, me voyant, dit-elle, dans une compagnie étrangere, je ne voulois l'ennuyer de la tristesse que je ressentois de la perte d'une si bonne fille, et estant conviée, ou par l'évesque, ou par les chanoines, d'aller en festins en divers maisons et divers jardins, comme il y en a dans la ville et dehors de très-beaux, j'y allay tous les jours, accompagnée de l'évesque, dames et seigneurs . . . Lesquels venoient tous les matins en ma chambre pour m'accompagner au jardin où j'allois prendre mon Eau (48) ; car il faut la prendre en se promenant. »

ON se faisoit un plaisir d'augmenter le cortège de Marguérite de Valois.

L'enjoûment de cette Princesse, son affabilité, sa jeunesse, la beauté surtout dont elle étoit douée, et que rélevoit encore une parure élégante (49), lui attiroient un cercle nombreux d'adorateurs qui ambitionnoient de lui témoigner les différens sentimens qu'elle inspiroit. Entourée de ses courtisans, le matin étoit consacré à une conversation spirituelle et galante; et voici comme elle dépeint elle-même les amusemens qui remplissoient le reste du jour : " Partant de là (des jardins du palais) nous passions la journée ensemble, allant disner à quelques festins, ou après le bal nous allions à vespres en quelque religion; et l'après souper se passoit de mesme, au bal, ou dessus l'eau, avec de la musique. "

CETTE Reine savoit allier les plaisirs avec la dévotion : le pere Fisen nous apprend (*a*) qu'elle communia, le 15 d'août, jour de l'assomption de la Ste. Vierge, des mains de Gérard de Groesbeck qui, à ce sujet, célébra la messe avec une pompe extraordinaire. Le 22 de ce mois, ajoute le même, elle traita royalement les dames les plus distinguées de Liége, et le 28 elle régala tous les prélats de la principauté (*b*). Tous nos historiens conviennent unanimement (50) que durant six

(*a*) *Historia Eccles. Leod.* tom. 2, pag. 379.

(*b*) Je lis, dans un manuscrit sur notre Histoire, que ces festins eurent lieu le soir. Gérard de Groesbeck assista à celui que la Reine de Navarre donna aux dames de Liége.

semaines (51) qu'elle demeura parmi nous, on se plut à lui donner des diners somptueux, des bals, des fêtes de toute espèce plus éclatantes les unes que les autres.

CEPENDANT la Reine de Navarre méditoit son retour en France. Depuis qu'elle en étoit sortie, on avoit vu se succéder plusieurs révolutions. Lors de son passage à Namur, Don Jean d'Autriche s'étoit emparé du château de cette ville. Tout étoit en combustion dans les Pays-Bas. Les habitans de ces belles provinces étoient peu contens du duc d'Alençon qui fit tout le contraire de ce qu'il auroit dû faire pour captiver leur amour. Avec une conduite plus ferme et plus combinée, ce Duc seroit parvenu à se rendre le maître de ces contrées. Les espagnols

y étoient détestés de la noblesse ; ils y étoient haïs en grande partie des catholiques, et surtout des réformés qui avoient à leur tête le prince d'Orange: celui-ci, paroissant ne se mêler de rien, dirigeoit les mouvemens des uns et des autres. Henri III, par sa foiblesse (52), ses dépenses ridicules et ses irrésolutions, précipitoit le Royaume à deux doigts de sa perte. Je vais vous retracer, le plus succinctement que je pourrai, les dangers qu'essuya, au milieu de cette effervescence des peuples, Marguérite dans son retour en France, dont elle ne dût la réussite qu'à la présence de son esprit, à son courage et à son éloquence persuasive. Elle confia au prince de Liége les périls dont elle étoit ménacée ; Gerard de Groesbeck lui servit de pere (c'est le mot dont elle

fait usage), et ordonna à son grand-maître de la conduire aussi loin qu'elle le désireroit.

Les principaux officiers de sa maison, favorisant secrétement les protestans, firent naître les premiers obstacles qu'elle éprouva. François Salviati, son premier écuyer, et son trésorier chercherent différens prétextes pour retarder son voyage. Le dernier, feignant de n'avoir plus d'argent, s'excusa de payer la dépense qu'elle avoit faite à Liége: ce qui fut cause *qu'on retint*, dit-elle, *mes cheveaux, me faisant, avec le danger, cet affront public.* Madame de la Roche-sur-Yon, indignée de ce procédé, avanca l'argent nécessaire; et Marguérite de Valois, après avoir donné à Gérard de Groesbeck un *diamant de*

trois mille écus, et à ses serviteurs des chaisnes d'or ou des baques, partit de Liége (53), et alla coucher à Huy. Groesbeck ne s'étoit déclaré pour aucun des partis qui divisoient les Pays-Bas ; quelques villes de la principauté, agitées par cette commotion générale (54), s'étoient révoltées : Les habitans de Huy ne voulurent point reconnoître le grand-maître de leur Prince, barricaderent les rues et environnerent d'artillerie et de gens armés la maison où logeoit la Reine, pour empêcher les personnes de sa suite de la joindre ; ils étoient si animés, qu'elle ne put parvenir à leur faire entendre raison ; elle passa cette nuit dans des allarmes continuelles ; le matin vint les dissiper ; on la laissa sortir : les rues étoient bordées de bourgeois sous les armes.

Les habitans de la ville de Dinant, où elle arriva le jour même, s'étoient aussi révoltés, et avoient d'ailleurs à se plaindre du grand-maître qui leur avoit fait autrefois la guerre. Pour surcroit de malheur, on venoit d'y élire les bourg-mestres. Marguérite peint d'une maniere si naïve le désordre qui regnoit dans cette ville, que vous pourriez me savoir mauvais gré, si je ne vous transcrivois le passage suivant, quelque long qu'il soit: " Tout y estoit ce jour-là en debauche; tout le monde ivre; point de magistrats connus, bref un vrai cahos de confusion.... Cette ville, quand ils sont en leurs sens rassis, tenoit pour les estats, mais bacchus y dominant, ils ne tenoient pas pour eux mesmes, et ne reconnoissoient personne. Soudain qu'ils nous voyent approcher le faux-

bourgs avec une troupe grande comme estoit la mienne, les voilà allarmés. Ils quittent les verres pour courir aux armes, et tout en tumulte, au lieu de nous ouvrir, ils ferment la barriere. J'avois envoyé devant un gentil-homme avec les fourriers et maréchal de logis, pour les prier de nous donner passage; mais je les trouvai tous arrêtés là, qui crioient sans estre entendu. Enfin je me leve debout dans la litiere, et ostant mon masque (55), je fais signe au plus apparent que je veux parler à luy; estant venu à moy, je le priay de faire faire silence, afin que je puis estre entendue. Ce qu'estant fait avec peine, je leur représentai qui j'estois, et l'occasion de mon voyage; que tant s'en faut que je voulusse leur apporter du mal par ma venue, que je ne vou-

drois pas seulement leur en donner le soupçon, que je les priois de me laisser entrer, moy et mes femmes, et si peu de monde qu'ils voudroient pour cette nuict, et que le reste ils le laissassent dans le faubourg. Ils se contentent de cette proposition et me l'accordent. Ainsi, j'entray dans leur ville avec les plus apparens de ma troupe desquels fut le grand-maître de l'évesque de Liége, qui, par malheur fust reconnu, comme j'entrois en mon logis, accompagné de tous le peuple ivre et armé; lors ils commencerent à luy crier injures, et à vouloir charger ce bon homme, qui estoit un vieillard de quatre-vingt ans, ayant la barbe blanche jusques à la ceinture. Je le fis entrer dans mon logis, où ces ivrognes faisoient pleuvoir des harquebusades contre les murailles, qui n'es-

toient que de terre. Voyant ce tumulte, je demandai si l'hoste de la maison n'estoit point là dedans. Il se trouve de bonne fortune. Je le priay de se mettre à la fénestre, et qu'il me fasse parler aux plus apparens ; ce que à toute peine il veut faire. Enfin, ayant assez crié par les fénestres, les bourgmestres (56) viennent parler à moy, si sauls qu'ils ne savoient ce qu'ils disoient. Enfin les assurant que je n'avois point su que le grand-maistre fust leur ennemi, leur remonstant de quelle importance il leur estoit d'offenser une personne de ma qualité, qui estoit amie de tous les principaux seigneurs des estats, et que je m'assurois que Mr. le comte de Lalain et tous les autres chefs trouveroient fort mauvais la réception qu'ils m'avoient faite; oyans nommer Mr. de Lalain,

ils changerent tous, et lui porterent tous plus de respect qu'à tous les Rois à qui j'appartenois. Le plus vieil d'entre eux me demanda, en se sousriant et bagayant, si j'estois donc l'amie de Mr. le comte de Lalain, et voyant que sa parenté me servoit plus que tous les potentats de la chrestiennété, je luy respondis, oui, je suis son amie et sa parente aussy. Lors ils me font la révérence et me baillent la main, et m'offrent autant de courtoisie comme ils m'avoient fait d'insolence, me priant de les excuser et me promettant qu'ils ne demandroient rien à ce bonhomme de grand-maistre et qu'ils le laisseroient sortir avec moi. „

A peine échappée d'un danger, la Reine de Navarre retomba dans un autre. L'agent de Henri III auprès de

Don Jean d'Autriche, du Bois, vendu aux espagnols, vint la trouver, et lui dit que, muni des ordres du Roi, son frere, de favoriser son retour en France, il avoit demandé à Don Jean une troupe de cavalerie, commandée par Berlaymont, pour la conduire avec sureté à Namur : Il finissoit par prier Marguérite d'engager les dinantois à reçevoir cette troupe dans leur ville. Le prince Autrichien esperoit ou de prendre Dinant, ou de s'emparer de la Reine de Navarre elle-même. Celle-ci, se doutant de ce projet, montre aux dinantois le péril qui les attend, leur conseille de s'armer et de garder soigneusement les portes de leur ville, en leur faisant voir combien il leur importoit de ne les ouvrir que pour Berlaymont seul. Elle les persuade. Ils promettent d'exposer leurs vies à son

service, et lui donnent un guide pour la mener à l'autre côté de la Meuse qu'elle veut laisser entre elle et les troupes de Don Jean. On accorde l'entrée de Dinant a Berlaymont qui propose d'y introduire ses gens. C'est envain qu'il insite. Les bourgeois s'irritent, veulent le massacrer, et ordonnent de faire feu des remparts, s'il n'en éloigne ses cavaliers. Ce capitaine et du Bois cherchent enfin à persuader Marguérite que Don Jean d'Autriche compte sur son arrivée à Namur; elle feint, pour mieux les tromper, de s'abandonner à leur conduite, et sort, accompagnée de deux ou trois cens hommes armés, de la maison où elle avoit passé la nuit; et puis, les amusant tous deux par des discours vagues, elle prend le chemin de la riviere, entre avec sa troupe dans un bateau,

et traverse la Meuse avec célérité malgré les cris impuissans de du Bois, qui soutenoit toujours que l'intention du Roi étoit qu'elle allât à Namur. De leur côté, les dinantois continuent à ménacer Berlaymont de canonner ses cavaliers, s'ils s'approchent trop près de la ville, et facilitent par ce moyen la rétraite de la Reine de Navarre, qui, à l'aide du guide, gagne, le soir, la basse-cour du château de Florennes (57). Elle se présente pour y loger; la femme du seigneur de ce château, qui étoit absent, refuse de la reçevoir, et fait lever le pont du donjon, résolue d'en fermer l'accès à tout le monde.

UN autre contre-tems, plus allarmant encore, se joint à celui-là. Don Jean d'Autriche, informé que Marguérite

guérite devoit coucher à Florennes, y avoit envoyé trois cens cavaliers (58) pour lui couper le chemin et se saisir du château : persuadés que la Princesse s'est réfugiée dans le donjon, ils campent à quelque distance de là, afin de la surprendre le lendemain. La Reine de Navarre redouble ses instances auprès de la dame de Florennes ; rien ne peut la fléchir. Le danger étoit pressant ; aucun événement ne sembloit devoir l'en mettre à l'abri, lorsque le seigneur du lieu paroit au moment où les ténèbres commencoient à couvrir la terre : il gronde son épouse inflexible (59), reçoit Marguérite de Valois dans son château, et s'offre, par ordre du comte de Lalain, de la suivre jusqu'en France, où, après tant d'accidens malheureux, elle arriva enfin heureusement. Le Roi, la famille Roya-

le et la cour allerent à sa rencontre jusqu'à Saint Denis, *où on se plut*, dit-elle, *à me faire raconter les honneurs et magnificences de mon voyage et séjour à Liége, et les avantures de mon retour.*

TEL est, Monsieur, le précis de la rélation du voyage de cette Reine chez nous ; j'avois recueillis plusieurs autres particularités sur cet objet ; j'ai cru devoir les supprimer dans cette Lettre que vous trouverez peut-être déjà trop longue ; mais je vous conseille de les lire dans les *Mémoires* même de Marguérite de Valois : je puis vous assurer que le récit de sa sortie de France et de son retour dans ce Royaume, est la partie de cet Ouvrage la mieux écrite et la plus intéressante.

LIÉGE, 1787.

NOTES.

J'AYME les Auteurs simples qui n'ont point de quoy mesler dans les Livres qu'ils font quelque chose du leur, et qui n'y apportant que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur Notice, et d'enrégistrer à la bonne foy toutes choses, sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier, pour la connoissance de la vérité.

MONTAIGNE.

NOTES Historiques, pour servir de Supplément au texte, avec des recherches sur la Fontaine de Tongres, et des renseignemens sur les Sources Minérales du pays de Liége.

NOTE Premiere, pag. 3. *Sur le fameux Passage, tant de fois cité, de Pline le Naturaliste.*

QUOIQUE ce passage soit assez connu, j'ai cru devoir le rapporter ici, parce qu'il a été tronqué par quelques Écrivains Liégeois qui l'ont transcris.

Le voici, tiré de la jolie édition des Elzevirs, exécutée en 1635, *in-12* : *Tungri, Civitas Galliæ, Fontem habet insignem, plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis : quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora : tertianas febres discutit, calculorumque vitia. Eadem aqua igne admoto turbida fit : ad postremum rubescit.* Liv. 31, chap. 2, pag. 261 du 3me. vol. Remarquons qu'on lit dans l'édition *in-folio* de Basle, faite chez Froben sous les yeux du savant Erasme, *bullis stellantem.* En général tous les littérateurs regardent l'Histoire Naturelle de Pline comme le monument le plus utile (*a*) de l'antiquité. Les éditions de ce Livre (*b*) sont innombrables; un

(*a*) Il est un Auteur ancien au quel je donne la préférence ; c'est Plutarque. La meilleure de toutes les traductions de celui-ci, c'est celle d'Amyot.

(*b*) Un homme, éloquent et sensible, le bon Bernardin Henri de Saint-Pierre, nous

volume entier suffiroit à peine pour les désigner ; il a été traduit plusieurs fois dans toutes les langues de l'Europe ; quantité d'Auteurs très-célèbres l'ont or-

---

fait observer que Pline, dès le commencement de son Histoire de la Nature, dit qu'il n'y pas de Dieu, et que cependant il l'emploie toute entiere à prouver qu'il y en a un. J'aime et j'estime Pline, ajoute le même, et si j'ose dire pour sa justification ce que je pense de son immortel Ouvrage, je le crois falsifié à l'endroit où on le fait raisonner en Athée. Tous ses commentateurs conviennent que personne n'a plus été maltraité que lui par les copistes, jusque là qu'on trouve des exemplaires de son Histoire où il y a des chapitres entiers qui ne sont pas les mêmes. " *Etudes de la Nature*, 3me. édition, chez Didot, tom. I, pag. 604. Si Pline au commencement de son livre, a paru douter de l'existence de Dieu, ne l'a-t-il pas reconnu d'une maniere bien énergique dans ce passage, lorsque parlant de la terre, il dit : *Sic hominum ista, ut Cœlum Dei* ? Ce que Mr. Guéroult a rendu par ces expressions : ,, La terre est le domaine de l'homme, comme le Ciel est le domaine de Dieu. ,,

né de Notes, de Remarques et de Gloses : Cependant aux yeux de Mr. de Limbourg, docteur en médecine, *Pline n'est qu'un Rédacteur vague des récits qu'on lui faisoit, ou un compilateur sans borne de ce qu'il trouvoit écrit.* C'est dans des *Observations*, insérées dans *l'Esprit des Journaux* du mois de juillet, 1788, que Mr. de Limbourg traite ainsi l'immortel Pline. Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a fait ce reproche à ce Naturaliste : Mr. de Limbourg pourroit bien ressembler à ces personnes qui, du tems d'Antoine du Pinet, savant traducteur de l'Histoire Naturelle, *accusoient, pour n'oser confesser leur ignorance*, cet ancien *d'avoir escrit à la volée tout ce qui lui estoit venu au cerveau, sans discerner la vérité du mensonge.* » Mais tels gens, ajoute du Pinet, sont semblables au renard, qui ne pouvant atteindre à certains raisins pendants en une treille,

dit qu'il ne s'en souçioit trop, parce qu'il savoit les raisins estre contraires à sa santé. Et certes, si ces Messieurs vouloient mettre la main à l'estomac, et confesser ce qui en est, ils diroient qu'ils ne mirent jamais le nez dans Pline. Car y eut-il oncques homme à qui le mensonge despleut tant qu'à lui ». Sans vouloir assimiler Mr. le docteur Limbourg à ces *Messieurs*, pourquoi, puisqu'il a une si mince opinion de Pline, attache-t-il une si grande importance dans le passage de ce Naturaliste que je viens de copier ? Et ne doit-on pas s'étonner d'après célà de le voir se retourner de tous les sens pour tacher de prouver que ce passage, où il n'est question que d'une seule Fontaine, ne peut concerner que celles de Spa ? Ce Docteur pensoit bien différemment en 1754, qu'il ne pensoit en 1788 ; il avoue, dans la premiere édition de son *Traité*

des Eaux Minérales de Spa, imprimé en 1754, à Leide, pag. 80, qu'il *sera toujours douteux si on doit chercher la Fontaine, dont Pline fait mention, dans celles de Spa*; et il convenoit alors que *le voisinage de Spa à Tongres est un peu long*, et que *l'endroit où ce village est situé, de même que tous les environs, n'étoient que forêt du tems de Pline*; *de sorte qu'il seroit surprénant, qu'on y eut déjà fait pour lors de suffisantes expériences pour que ce célèbre Naturaliste en reconnut les Vertus.* Je n'examinerai pas quels sont les motifs qui ont engagé Mr. de Limbourg, plus de trente ans après qu'il tenoit ce langage, à changer de sentiment : On pourroit peut-être les trouver dans l'or que les étrangers, auxquels il importoit de donner une haute idée des Sources de Spa, ont repandu, depuis 1754 jusqu'à présent, dans ce Bourg si rénommé.

NOTE 2, pag. 6. *Hubert Thomas assure l'avoir éprouvé lui-même, &c.*

VOICI le texte de cet Auteur : *Extat etiamnum hodie inter Urbis ruinas hic Fons, eamque Naturam habere, et mihi probatus est, et vulgus Tungrorum credit. Verum nescio cur Medici illi ham efficaciam abnegent, suæ commoditati forsan consulentes.* Pag. 4 du petit livre, intitulé, *de Tungris et Eburonibus*, ect. *Huberti Thomæ Commentarius*, édition de Strasbourg, 1541, *in-8vo.* La Fontaine de Tongres, négligée pendant plusieurs siècles, a été retablie au commencement du 18me., et depuis peu on y a encore ajouté quelques embellissemens; elle est connue des habitans du Pays sous le nom de Saint-Gilles, ou de *Scraeffboren :* je la ferai connoître d'une manière particuliere dans ma deuxième Lettre. Je donnerai aussi quelques

détails Littéraires sur Hubert Thomas dans la Note 21me., réjettée à la fin de la même Lettre.

NOTE 3, ibidem: *Les habitans de Tongres n'ont presque point d'autres remèdes*, ect.

TRANSCRIVONS le texte d'André Baccio : *Fuit autem Tungri Civitas sanè Celebris in Belgis .... Tungri mediocrè remansit Oppidum, nec obscurè sanè nominis ob perpetuum omni ferè ætate istarum aquarum usum. Quando quidem et in curandis febribus (quod ex fide dignis multis accepi) nullo ferè alio remedio incolæ, nisi istarum aquarum usum, potibus uti solcant*, ect. Voyez le Traité des Eaux Thermales de cet Auteur, imprimé à Venise, en 1571, *in-Fol.*, pag. 355. J'observerai que nos Ecrivains ont mutilé ce passage. Le médecin André Lucana a publié aussi, vers

ce tems là, un détail assez circonstancié de la guérison du cardinal de Mendoze dont je dis un mot dans le texte. C'est ce que rapporte André Baccio, dans le Livre cité, en faisant l'éloge de ce médecin. Il nous apprend encore qu'un apoticaire de Tongres, homme très-instruit, nommé Herman Stassius, ayant analysé les Eaux de cette ville, et en ayant fait un grand usage, reconnut qu'elles avoient, outre les vertus, décrites dans Pline, plusieurs autres qualités, spécifiées dans l'Ouvrage de Baccio. Voyez la Note 6me., placée à la fin de ma deuxième Lettre.

NOTE 4, pag. 8. *Le jésuite Foullon y a trouvé ce goût ferrugineux*, ect.

Ce Pere a même observé qu'il s'élevoit, des Eaux de la Fontaine de Tongres, des petits bouillons. *Vidi ego, ac*

gustavi, dit-il, *easdem bullas ac saporem quæ Plinius memorat. Hist. Leod.*, tom. 1, pag. 22. Foullon écrivoit son Histoire vers 1660. J'ai avancé, dans ma premiere Note, que quelques uns de nos Écrivains avoient tronqué le passage du Naturaliste latin ; j'aurois dû faire remarquer que notre Historien Bouille est du nombre de ces Écrivains ; il donne à Pline cette expression : *Apud Tungros.* Cet ancien dit simplement : *Tungri, Civitas Galliæ, Fontem habet insignem*, ect. Je ne sais trop encore où Bouille a trouvé que Spa est *une Ville immatriculée au catalogue des autres du pays.* Il étoit peut-être question, du tems de cet auteur, c'est-à-dire au commencement du 18me. siècle, de mettre Spa au rang des Villes du pays, mais célà n'a pas eu lieu. *Histoire de Liége* de Bouille tom. 3, pag. 35.

NOTE 5, pag. 10. *La Fontaine de Spa qui, selon Fisen, faisoit*, ect. ect.

FISEN composoit son Ouvrage une vingtaine d'années avant son confrere Foullon. Copions le passage que je cite dans le texte: *Ego quidem in spadanos Fontes magis propendeo, quos in Tungrorum finibus fuisse dubitari non potest.* Pag. 4 du premier vol. de la deuxième édition.

NOTE 6, ibidem. *C'est ce qu'a très-bien remarqué Bresmal, habile médecin liégeois*, ect.

BRESMAL a fait cette remarque dans une *Description de la Fontaine de Tongres*, imprimée à Liége, en 1701, *in-12*. C'est un petit livre qui contient quelques détails curieux que je n'ai pas négligés. Les recherches que fit ce Médecin sur les Eaux de notre Pays, le confirmerent

plus que jamais (quoiqu'il ait paru en douter un instant, comme je le dirai tantôt) dans l'opinion que c'étoit la Fontaine de Tongres que Pline vouloit désigner dans son Histoire Naturelle. Voici comme il s'exprimoit, en 1725, dans l'*Avis* au lecteur de son livre, intitulé, *Parallèle des Eaux Minérales actuellement chaudes et actuellement froides du diocèse et pays de Liége*, ect : ». Le pere Fisen, dans son Histoire, donne la préseance aux Eaux de Spa ; mais Pline plus ancien que ce Pere, Jules César dans ses Commentaires et d'autres Historiographes du tems, la donnent aux Eaux Tongroises. » Et à la pag. 119 du même ouvrage, il dit positivement que Pline ne peut avoir fait mention que de celles-ci, et que la plus grande partie de nos Historiens se sont trompés à ce sujet. Mais, ce qui m'étonne, c'est de trouver Jules César dans le passage que je viens de transcrire. S'il étoit

étoit question, dans les Commentaires de ce grand homme, des Eaux de la ville de Tongres; s'il en étoit question enfin dans *d'autres Historiographes* de ce tems, il n'y auroit plus aucun doute sur le passage de Pline : Au reste, je crois avoir prouvé, et j'espere le prouver encore d'avantage, qu'on ne peut l'approprier qu'à la Fontaine de cette ancienne ville.

GERINX, médecin dont j'ai parlé dans le texte, avoit, avant Bresmal, donné une *description* de la Fontaine de Tongres. Son livre est en latin; il a paru à Liége en 1592, *in-8vo.* Gérinx étoit le médecin de notre Prince Erneſt de Baviere; il mourut en 1604. Sa veuve épousa un autre médecin, appellé Thomas de Rye, qui traduisit l'ouvrage de son devancier. Cette traduction a été imprimée à Liége en 1700, *in-8vo.* La

même année, le docteur Bresmal fit paroître son *Hydrographie des Eaux Minérales d'Aix et de Spa*, divisée en trois parties, *in-12*. On voit que cet auteur croyoit alors que Pline avoit voulu décrire, dans son Histoire Naturelle, les Fontaines de Spa. Mais Bresmal, ayant ensuite analysé attentivement les Eaux Minérales de Tongres, et ayant fait quelques recherches sur l'antiquité de cette Ville, il reconnut, et s'empressa de déclarer au public que le Naturaliste latin ne pouvoit avoir parlé que de celles-là. Il y a des choses assez curieuses dans l'*Hydrographie* de cet écrivain qui paroît avoir consacré sa plume à faire connoître les propriétés des Eaux ferrugineuses de notre Pays.

IL publia à Liége, en 1714, une petite brochure intitulée : *Défense des Eaux Minérales de la Fontaine du Gadot, situées*

dans le Vallon de Chaud-Fontaine, *in-12*
Le docteur Chrouet, ayant attaqué ces Eaux dans son livre sur celles d'Aix-la-Chapelle et de Spa, Bresmal, assisté de quelques autres médecins, analysa scrupuleusement les Eaux du Gadot; et le résultat de ses expériences servit à venger cette Fontaine des atteintes que vouloit lui porter le docteur Chrouet. Le livre de ce dernier est un petit *in-8vo.*, exécuté à Leide en 1714. Il ne faut pas confondre la Fontaine du Gadot avec les Eaux thermales de Chaud-Fontaine, qui, du tems de Chrouet, commençoient à acquérir quelque réputation : Quoique ce nom, dit-il, pourroit faire soupçonner qu'elles ayent été découvertes anciennement (*a*), cependant ce n'est que

(*a*) Les Eaux thermales de Chaud-Fontaine peuvent avoir été oubliées pendant plusieurs

depuis quelques années qu'on a cru pouvoir en faire quelqu'usage pour récupérer la santé. C'est un nommé Sauveur qui, le premier, s'avisa, vers la fin du 17e. siècle, d'en faire l'éloge : Il fit construire près de ces Eaux une chaumiere avec de petits Bains : Il y attira d'abord quelques femmes crédules ; et enfin des malades ayant trouvé leur guérison dans ces Bains, leur rénommée s'est accrue et se soutient encore à présent. En 1711, on découvrit, près de ces Eaux, en jettant (*a*) les fondemens d'une maison,

---

siècles ; mais je prouverai dans une Note, réjettée à la fin de ma troisieme Lettre, que la Fontaine qui les donne, étoit déjà connue en 1250.

(*a*) C'est le docteur Chrouet qui avance cette particularité. Bresmal prétend qu'en 1711 il n'y avoit encore dans cet endroit *aucune apparence de maison.* Quoiqu'il en soit, il conste que les Eaux du Gadot furent découvertes vers ce tems-là ; et immédiatement après, selon Bresmal, ces Eaux servirent à

la source du Cadot, ou Gadot, dont le docteur Bresmal a entrepris, comme on vient de voir, la défense.

Ce savant médecin donna au public, en 1720, sa *Description des Eaux Minérales, acides-ferrugineuses de Niveset.* Ces Fontaines sont enclavées dans le Ban du Sart, partie considérable du Marquisat de Franchimont. On trouve ce passage dans l'épître dédicatoire à la régence de ce Ban : « Si Mars vous a été autrefois fatal; le métal de ce nom, qui préside à vos Eaux, éclatera dorénavant à votre honneur, et rendra, ou conservera la santé à ceux qui en useront ». Le corps de l'Ouvrage est précédé d'un petit *avis* qui a pour titre, *à celui qui lira.* Bres-

---

des Bains *dont les bons effets surpasserent l'expectation des médecins.* Les mêmes Eaux, prises intérieurement, procurerent aussi alors la guérison à une infinité de malades.

mal offre à ses Concitoyens ses expériences sur les Eaux du Niveset, et d'après tout ce qu'il rapporte, il paroit que bien des malades pourroient les boire avec succès.

LE même auteur mit au jour, en 1721, à Liége, chez Barchon, *le Parallèle des Eaux Minérales froides et chaudes du diocèse et pays de Liége, etc.*, dont j'ai parlé au commencement de cette Note. C'est un livre instructif qui me fournira plusieurs particularités sur nos Fontaines : *l'avis* qui est en tête, est aussi intitulé, *à celui qui lira*. J'ai distingué dans ce volume des détails assez satisfaisans sur les Bains de Chaud-Fontaine dont je ferai mention dans une autre Note, car je crains qu'on ne me reproche la longueur de celle-ci. Je la terminerai donc en observant que je ne me suis pas trompé, quand j'ai dit qu'on pourroit boire les

Eaux du Niveset avec succès, puisque Bresmal assure, dans le livre que je viens de citer, pag. 130, qu'on les transportoit, avant qu'elles ne fussent analysées, dans les pays étrangers où elles ont produit, aussi bien que chez nous, des effets merveilleux pour la guérison des maladies les plus opiniâtres.

NOTE 7, ibidem. *Fisen convient que les Écrivains latins, etc. etc.*

VOICI le texte de cet auteur: *Civitatem appellant latini Scriptores non murorum dumtaxat ambitum, sed certis legibus, coactam populi multitudinem. Hist. Leod.* pag. 4 du premier volume. Voyez la Note 9me. placée à la fin de ma deuxieme Lettre. Tout ce qui concerne les premiers tems de nos Annales, est très-défectueux dans Fisen, ainsi que dans les Ouvrages de nos autres Historiens. Ce jésuite a ré-

voqué en doute avec raison la parenté de St. Servais au quatrieme dégré avec Jesus-Christ. Pour prouver cette parenté, il faudroit, dit-il, que ce Saint eut vécu trois cens ans. Il pense aussi que St. Servais n'a pas transféré le siège épiscopale de Tongres à Mastricht; ce qui est probable: On n'a rien de certain sur ces anciens tems. Hadelin Junius, chanoine de St. Servais à Mastricht, fit, en 1649, un crime énorme de ces assertions au pere Fisen. Quoique ce bon chanoine avoue de ne s'être point adonné à l'Histoire, il a cependant cherché à démontrer dans un écrit qui a pour titre, *Apologia R. D. Hadelini Junii, etc.*, que St. Servais a vécu trois cens ans; il cite l'exemple d'un chevalier de la cour de l'empereur Charlemagne qui mourut en 1139: Pourquoi, dit-il, notre Saint n'auroit-il pas pu vivre autant? Ce qu'il rapporte pour prouver que ce

Saint a transféré le siège de Tongres à Mastricht, ne vaut guere mieux. Au reste Hadelin Junius ne prit la défense de son église, que parce qu'elle lui avoit donné du pain pendant 33 ans : On doit lui savoir bon gré de sa reconnoissance, mais il n'avoit pas les talens nécessaires pour soutenir une cause aussi défectueuse. Je ne sais si Hadelin a exercé sa plume sur d'autres sujets que sur l'Histoire. Nos Bibliographes se taisent sur cet auteur.

NOTE 8, ibidem. *Pour établir que les Éburons formoient un peuple, placé entre les Rivieres d'Ourte et de Wèse, etc. etc.*

VOICI les expressions de Fisen : *Eburonum vero civitatem... Ut testis est Cæsar, non procul confluente Urtæ et Wesæ, in monte fuisse ferent. Hist. Leod.* tom. 1, pag. 4. Il seroit impossible de prouver que les

Éburons, du tems de César, avoient une ville capitale, munie de murailles; mais on peut soupçonner que le village d'Imbour, situé sur une hauteur, à une lieue de Liége, étoit le chef lieu de leur domination. Au reste, le P. Fisen convient, comme on a vu dans le texte, que les écrivains latins n'appellent pas seulement *Cité* un espace, entouré de murailles, mais aussi un peuple, soumis aux mêmes loix. Fisen admettoit donc que les anciens exprimoient quelquefois une ville par le mot *Cité?* Un autre jésuite, le Pere Wastelain, qui s'est rendu recommandable par son savoir, a prétendu, dans sa *Description de la Gaule Belgique*, chap. 7, pag. 188 et suiv., que le mot *Civitas*, au siècle de Pline, ne se prenoit jamais pour une ville. Cet homme profond dont je ne combats l'opinion qu'avec respect, après avoir dit que la ville de Tongres est l'*endroit* de notre pays le plus ancien,

veut que celui, du même pays, le plus fameux, est *Fons Tungrorum* dont Pline fait l'éloge. Mais, du tems de ce Naturaliste, y avoit-il un *endroit*, c'est-à-dire, un village, ou Bourgade, appellé *Fons Tungrorum ?* Pline rapporte simplement qu'il y avoit à *Tongres*, *Cité des Gaules*, *une Fontaine célèbre*, *etc. Tungri*, *Civitas Galliæ*, *Fontem habet insignem*, etc. Le pere Wastelain rend-t-il exactement ce passage par ces mots : *Il y a dans le pays des Tongrois une Fontaine célèbre*, etc...? (*a*) Pline dit que c'étoit à Tongres, Cité de la Gaule, que se trouvoit cette Fontaine.

(*a*) Le géographe Sanson d'Abbeville a interprêté, long tems avant le pere Wastelain, le passage de Pline de la même maniere que ce savant, et puis il en fait honneur aux Fontaines de Spa. Voyez ses *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, insérées au commencement des premieres editions des *Commentaires* de César, de la traduction de d'Ablancourt.

Le pere Wastelain en décrit ensuite les effets salutaires, tels que nous les a transmis l'auteur de l'Histoire Naturelle, et puis il ajoute par une conséquence nécessaire de sa traduction de ces mots; *Tungri*, *Civitas Galliæ*, *Fontem*, etc. « On reconnoit ici la vertu et les propriétés des Eaux de Spa, Ville (*a*) du diocèse de Liége, dans le Marquisat de Franchimont ».

SPA n'a jamais été rangé, comme je l'ai remarqué dans une de mes Notes, parmi nos Villes. Les expériences, faites par plusieurs médecins, attestent, il est vrai, que les Eaux des Fontaines de ce lieu ont les mêmes vertus que celles dont Pline parle; mais on a constaté d'une maniere toute particuliere que la Source

(*a*) A la pag. 233 du même ouvrage, le pere Wastelain se contente de dire que *Spa est un Bourg célèbre par ses Eaux Minérales.*

antique de Tongres les a aussi. Et d'ailleurs qui pourra jamais prouver que l'*endroit*, que le P. Wastelain appelle *Fons Tungrorum* et qu'il place à Spa, étoit habité du tems de Pline? Nous n'avons aucun monument qui démontre qu'il y eut, mille ans après, quelques maisons. Ce n'est qu'en 1327 qu'un maître de Forges s'établit, dit-on, dans ce lieu agreste, sans soupçonner qu'un jour ou l'autre la découverte de ses Eaux Minérales feroit de son habitation le Bourg le plus célèbre de l'Europe. Ce n'est enfin que vers 1555 que les Eaux de Spa commencerent à être connues; et ce village, si on pouvoit alors lui donner ce nom, n'étoit composé que de quelques cabanes.

DANS le même chapitre que j'ai cité ici, le pere Wastelain s'oppose en peu de mots au sentiment d'Adrien de Valois

qui fixe la Fontaine, dont il est question dans le passage de Pline, à Tongres. Adrien de Valois, qui a répandu un jour si lumineux sur les premiers tems de l'Histoire de France et sur la Géographie ancienne, observe que *Civitas*, dans ce passage, signifie mieux une ville qu'un pays. En effet, il faut rendre le mot *Tungri* de Pline par celui de *Tongres*, et les suivans, *Civitas Galliæ*, par ceux-ci, *Cité ou Ville de la Gaule.* C'est la traduction littérale de la phrase de cet auteur; et c'est ce que n'a pas rendu avec exactitude le P. Wastelain par ces expressions : *Il y a dans le pays de Tongres*, etc.

NOUS trouvons dans Ammien Marcellin que les mots, *Tungri Civitas*, signifie positivement la Ville de Tongres : *Agrippina et Tungri, Civitates amplæ et copiosæ.* Liv. 5, Chap. 11. Je crois que les an-

ciens entendoient en général par le mot *Civitas*, une contrée, un peuple, etc. Mais assurer, comme le pere Wastelain, qu'ils n'entendoient jamais par-là une Ville, c'est une inadvertence de la part de cet habile Géographe; il ne se rappelloit sans doute pas que Ciceron et César lui-même (ainsi que l'a consigné dans un de ses *Journaux* Mr. de Feller, ex-jésuite, connu avantageusement par différens Ouvrages,) l'ont employé pour désigner une Ville. Du tems d'Ammien Marcellin, c'est-à-dire, au declin de l'Empire, on s'en servoit, comme l'avoue le pere Wastelain, dans cette derniere signification: ce qui laisse à penser que d'autres écrivains, avant Ammien Marcellin, qui rédigeoit son Histoire à peine deux cens ans après Pline, s'en sont aussi servi dans la même acception. Il me paroit que le docte Wastelain adopte un peu légérement l'opinion qui

place à Spa la Fontaine dont Pline fait mention ; il auroit dû peser davantage le sentiment d'Adrien de Valois et de tant d'autres savans que j'ai cité et que je citerai encore dans cette Histoire, qui ont jugé que le passage du Naturaliste latin ne pouvoit convenir qu'à la Fontaine de Tongres. Mais il est probable que ce jésuite a mis ici en usage ce qu'il dit lui-même dans la préface de son Ouvrage, pag. 9, que lorsqu'il a vu les opinions partagées sur un objet, *il a pris son parti sans beaucoup hésiter* : méthode aisée qui peut épargner d'ennuyantes discussions.

NOTE 9, pag. 11. *Le premier, désigné dans Tacite.*

CONSULTEZ l'Ouvrage de cet ancien, *de situ, moribus et populis Germaniæ*, pag. 688 de l'édition des Elzévirs de 1634, *in-12.*

in-12. Agricola avoit parmi ses troupes deux cohortes des Tongrois. Comme Mr. de Limbourg s'est plu à confondre les Éburons avec les Tongrois, aux preuves que j'ai déjà rapportées pour distinguer ces deux peuples, il ne sera pas inutile de rappeller ici quelques Ouvrages qui jettent un certain jour sur ce sujet; je lui conseille donc de lire les premieres pages de l'*Histoire* Allemande d'Aix-la-Chapelle, de Mr. Meyer, et le savant auteur d'une brochure qui a pour titre : *Dissertation sur les Colonies Nerviennes repandues dans les Pays-Bas.* Il peut encore consulter deux autres auteurs, aussi illustres par leur naissance que par leurs talens, le duc de Rohan, dont nous avons des *Réflexions* sur les Commentaires de César, et le prince de Ligne, qui a aussi composé des Réflexions sur les mêmes Commentaires. Voyez l'*Abrégé des Guerres des Gaules*, du premier, pag. 38,

et les *Mélanges de Littérature*, du second, tom. 2, pag. 11 et suiv.

NOTE 10, ibidem. *Et les Éburons dans Strabon.*

OUVREZ le livre de cet auteur, intitulé *Strabonis geographicorum lib.* XVII. *Basileæ*, 1539, *in-folio*, pag. 131. Par la description que fait ce géographe de la forêt des Ardennes, immédiatement après avoir parlé des Éburons, on voit bien que ce peuple en habitoit les environs, et que souvent il s'y réfugioit. plusieurs écrivains, qui ont fait mention des différens peuples dont notre pays et les pays circonvoisins étoient composés anciennement, les ont souvent appellé par le mot général de *Tongrois*, sans doute pour éviter la confusion que les noms de ces petites nations auroient pu répandre dans leurs ouvrages. Mais le Pere

Foullon, *Hist. Leod.* tom. 1, pag. 6, observe que les peuples qui habitoient la Haisbaye, le comté de Looz, les environs de Tongres, et la rive gauche de la Meuse, étoient connus sous le nom de *Tongrois*; les peuples qui habitoient la rive droite de ce fleuve, comme les Éburons, les Condrosiens, les Pémans, etc., étoient, selon le même, appellés *Germains*. Je remarquerai qu'on chercheroit envain dans Tacite, qui écrivoit un demi siècle après Strabon, des renseignemens sur les Éburons; il aura cru probablement ne devoir pas s'occuper d'un peuple déjà connu par ce que Strabon en avoit dit, ou bien il aura dédaigné de parler d'une petite peuplade dont les mœurs n'avoient rien de différent de celles des autres nations de la Germanie, et réduite d'ailleurs à peu de chose depuis la défaite de ses Rois par César.

NOTE 11, pag. 14. *Ils furent gouvernés par un préfet qui fixa sa résidence à Tongres.*

C'EST ce que remarque le docteur Gérinx. Je soupçonne que ce médecin a cru, ainsi que beaucoup d'autres savans, que César, lorsqu'il parle des Aduatiques, ou Atuatiques, *Atuatici*, a voulu désigner le peuple qui habitoit Tongres et les environs, c'est-à-dire, la Haisbaye, et une partie du Brabant et du comté de Namur. Cette nation étoit plus puissante que les Éburons; et quoiqu'elle eut obligé ceux-ci, comme nous l'apprend César dans le cinquième livre de ses commentaires, N°. 27, à lui payer un tribut, on ne peut néanmoins avancer qu'elle les ait forcé à se soumettre à ses loix: les Romains eux-mêmes eurent beaucoup de peine à dompter les Éburons. Il me

semble que Gramaye, professeur de l'université de Louvain, jugeoit aussi que les Atuatiques étoient le même peuple qui fut remplacé, quelque tems après César, par les *Tongrois* : voyez les *Antiquitates Antuerpiæ*, imprimées à Bruxelles en 1610, *in-4to.* Cet auteur promet, dans ce livre, de débrouiller (*a*) ce point d'Histoire, mais je ne sais s'il a tenu parole : il nous auroit rendu un grand service, s'il avoit pu remplir cet objet, car il faut avouer qu'il regne sur cette matiere une obscurité d'autant plus profonde qu'un chacun interprête à sa maniere le peu de passages des anciens qui y ont trait. Au reste, on peut s'en tenir à ce que dit sur ce sujet le Pere

(*a*) Il est probable que Gramaye a cherché à débrouiller ce point Historique dans le livre suivant que je n'ai point su me procurer : *Hasbaniæ illustratæ* libri X, 1622, *in 4to*, à Tournai.

Wastelain ; il montre, autant qu'on peut démontrer une chose pareille, que la ville *d'Atuatuca*, aujourd'hui Tongres, n'a rien de commun avec le Aduatiques que la ressemblance du nom.

CECI m'a écarté de Gérinx; j'y reviens. Il étoit le cousin germain de Henri de Heers, auteur du *Spadacrène*, livre que je citerai souvent. Ce dernier avoit épousé la fille de Thomas de Rye, médecin Liégeois qui n'étoit pas sans talens, si on peut en croire de Heers qui en fait mention dans ses ouvrages, et qui nous le donne comme ayant écrit sur les Eaux de Spa ; mais je ne connois de de Rye que la traduction de la description de la Fontaine de Tongres de Philippe Gérinx, description dont je parle dans ma Note 6me. Un chanoine régulier, nommé Pisard, de Ruremonde, a fait aussi un livre concernant cette Fontaine.

Ce livre que je n'ai point su me procurer, est en flamand. J'ai cherché encore inutilement deux ouvrages latins sur les Sources de Spa ; l'un est de Joach. Junius ; il doit avoir été imprimé à Louvain en 1614 ; Junius le présente sous le titre d'Énigmes, *Aquarum Spadanarum ænigmata* ; l'autre est de Louis Nonnius ; il paroit que celui-ci s'est borné à faire l'éloge des Eaux de Spa, en prescrivant la manière de s'en servir : son traité a été imprimé en 1638. Peut-être est-il aussi question des Fontaines de Spa dans un ouvrage que Guillaume Cordier, de Lobbes, poëte latin, fit imprimer à Binche, en 1544, sous ce titre : *de Variâ Fontium quorundam naturâ, fluminibus et anni partibus.*

NOTE 12 pag. 17, *Mr. Sandberg dans son Essai sur les Eaux de Spa, etc.*

CET *Essai* a été imprimé à Liége, chez Bollen, en 1780, *in-12*. C'est un livre utile et bien fait. J'ai parlé, dans le texte, de Guichardin qui veut que les Eaux Tongroises n'ayent pas les vertus que Pline leur donne. L'Auteur de cet Essai cite aussi cet écrivain, mais je ne sais pourquoi il l'appelle *Guinhiard* : c'est sans doute une faute d'impression. Voyez la Note 15me. Mr. Sandberg se trompe encore en donnant à Guichardin le livre, connu sous le titre *De Leodiensi Republicâ* ; c'est un recueil de quelques-uns de nos historiens que le savant Boxhorn publia en 1633. Cet éditeur a tiré de la *Description des Pays-Bas* de Guichardin ce qui concernoit l'Évêché de Liége : c'est un petit morceau de 53 pages.

NOTE 13, ibidem. *Sur la déclaration des Docteurs de Louvain, etc.*

BRESMAL a inséré, dans sa *Description de la Fontaine de Tongres*, la déclaration de ces Docteurs; elle est en françois dans le livre de cet auteur. Comme on a cru que cette pièce étoit rare, j'observerai qu'elle est encore, aussi en françois, dans un autre livre du même, intitulé, *Parallèle des Eaux Minérales du diocèse et pays de Liége, etc.*, dont j'ai parlé dans ma Note 6me. Mr. de Feller, connu par plusieurs Ouvrages, possède un exemplaire de cette déclaration en latin, imprimé sur une grande page *in-fol.* Ce savant écrivain s'appuye fortement sur ce morceau pour prouver que les Eaux Tongroises conservent les mêmes vertus qu'elles avoient du tems de Pline: Je lis, dans le *Parallèle* de Bresmal, que

les habitans de Bruxelles, d'Anvers, de Malines et d'autre lieux, venoient, de son tems, boire les Eaux de Tongres avec succès. Je trouve encore, dans ce volume, pag. 114, une particularité qui ne fait pas honneur aux Tongrois ; c'est qu'ils payerent d'ingratitude les soins que Bresmal prit pour accréditer leur Fontaine : ce qui ne m'a pas empêché, dit cet auteur, de rendre à la vérité le témoignage que je lui dois. » Voilà ce qui prouve peut-être plus que toute autre chose en faveur de la Source antique de la ville de Tongres.

NOTE 14, pag. 18, *N'étoit-il pas de leurs intérêts de les accréditer pour y attirer les étrangers ?*

CES médecins pensoient bien différemment des médecins du tems de Hubert Thomas ; ceux-ci craignoient de

publier les vertus de la Fontaine de Tongres, parce qu'ils appréhendoient que leurs malades n'y recourussent plutôt qu'à leurs Ordonnances : Les médecins d'aujourd'hui, plus politiques, ont fait en sorte qu'on n'ose boire les Eaux de Spa, sans prendre leurs avis, et suivre un régime qu'ils prescrivent. Au reste, les médecins de Tongres du 16me. siécle, ont suivi l'exemple des docteurs de Salerne, qui voyoient avec jalousie les cures qu'opéroient les bains chauds de Baie, près de Naples; c'est ce que je trouve dans un passage curieux des *Mémoires* de Guillaume de Villeneuve, composés vers la fin du 15me. siécle : « Ces Bains, dit-il, guérissent de plusieurs grandes maladies, et y avoit autrefois en escript les maladies de quoy ils guérissoient, mais les médecins de Salerne vinrent rompre les escritures, qui estoient pour notifier les maladies de quoy ils guérissoient; et ce

feirent à cause que desdits Bains ils perdoient leurs pratiques de médecine ». *Collect. univ. des Mémoires part. rélatifs à l'Histoire de France* ; tom. 14, pag. 52.

NOTE 15, pag. 19. *L'Essai de Mr. Sandberg*, etc. etc.

CET auteur dit, à la pag. 21 de ce livre, que Henri IV, selon les *Mémoires* de Sully, rétablit sa santé en buvant les Eaux de Spa. Mr. Sandberg auroit dû citer la page de ces Mémoires où il a puisé ce fait. J'ai parcouru exprès les deux volumes *in-folio* qui ont pour titre, *Mémoires des sages et royales économies d'Estat* de Henri-le-Grand, recueillis par le duc de Sully ; au frontispice de ces deux volumes, on distingue trois V verds qui ont donné le nom à cette édition : je n'y ai rien trouvé de cela. J'y vois seulement que ce bon Roi faisoit souvent usage des Eaux de Pou-

ges, et qu'il s'en trouvoit bien. En 1604, il écrivoit, de Monceau, ces mots à son ami Sully : « Je fais estat de prendre en ce lieu des Eaux de Pouges, comme fera la Reine, ma femme, de celles de Spa ». tom. 2, pag. 385. On lit, dans les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier, qu'une autre Reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, but aussi les Eaux de Spa. Ce sont des particularités que tous nos auteurs qui ont écrit sur les Fontaines de ce Bourg, n'ont point connues. Ces auteurs ont aussi ignoré qu'un Prince de l'illustre maison de Mecklenbourg, alla à Spa, en 1662 ; il eut là des conférences sur la Religion, avec le savant Thomas Léonardi, Liégeois, connu avantageusement par plusieurs Ouvrages. Ce Prince, convaincu des vérités de notre Religion, abjura le Luthéranisme et rentra dans le giron de l'Église. *Bibliot. Belgica*, tom. 2, pag. 1139.

NOTE 16, ibidem. *Opposons-lui encore le sentiment d'un savant professeur qui portoit le même nom que lui*, etc.

Mr. de Limbourg étoit-il de la même famille ? J'ai de fortes raisons pour n'en rien croire. Il est probable que Mr. le marquis de Paulmy en étoit persuadé, puisqu'il dit, dans ses *Mélanges, tirés d'une grande Bibliothèque*, tom. 21, p. 76, que la famille de Limborch, qu'on écrit à présent Limbourg, continue depuis deux cens ans de vivre à Spa, d'y exercer les fonctions de médecins, et d'écrire sur les propriétés des Eaux de ce lieu. Ceci n'est pas exact. Gilbert Limbourg, qui n'avoit pas fixé son domicile à Spa, est le premier de ce nom, qui ait composé un petit ouvrage, imprimé à Liége en 1577, en faveur des Fontaines de ce Bourg. Il y a des auteurs qui en ci-

tent une édition Latine et Françoise, exécutée à Anvers, en 1559. Je m'étenderai davantage, dans une de mes Notes, sur Gilbert Limbourg; je dirai seulement ici que depuis cet ancien médecin jusqu'à Mr. de Limbourg, c'est-à-dire, pendant un intervalle de deux siècles, je ne trouve pas qu'un autre de ce nom se soit occupé des Fontaines de Spa. Au reste, dans le volume des *Mélanges* dont je viens de faire mention, Mr. le Marquis de Paulmy, veut que le passage de Pline, *ne puisse s'appliquer qu'aux Eaux de ce village* : Mais il change de sentiment dans le 49me. volume du même Ouvrage, pag. 96, en avouant qu'*on ne voit pas que ce soit précisément de celles de Spa, dont ce Naturaliste parle.*

NOTE 17, pag. 20. *Sur la Lettre de Limbourg, professeur de Louvain.*

L'AUTEUR des *Nouveaux amusemens de Spa* a beau crier au miracle, au sujet de la Lettre du professeur de Louvain (*a*); il a beau tourner en ridicule ce monument respectable, il n'en attestera pas moins les vertus surprenantes des Eaux Tongroises : *Esprit des Journaux*, *Sept.* 1788, pag. 258. Je ne vois pas trop non plus pourquoi le même tourne également en ridicule les observations du médecin Gérinx, et celles

(*a*) Nous avons de ce profond médecin un Dictionnaire des Simples avec leurs propriétés, où les Jeunes-gens pourront glaner des choses très-utiles. Il y a plusieurs éditions de ce Dictionnaire, qui est en Latin, une, entr'autres, exécutée à Louvain, en 1702, *in*-12.

du

du savant docteur Bresmal ; il veut que ces médecins ayent écrit *comme des avocats qui sont les plus souvent portés pour la partie qui les employe : Ibid.*, pag. 259. Ne pourroit-on pas retorquer cet argument contre l'auteur même des *Nouveaux Amusemens de Spa*, qui a bien plus de motifs de vanter et de préconiser les Sources de ce lieu, que n'en eurent jamais Gérinx et Bresmal de travailler pour l'antique Fontaine dont Pline a parlé ? Mr. de Limbourg a bien senti que j'étois à l'abri de ce reproche ; il n'a pas osé me le faire. Ce n'est aucunement l'envie de m'enrichir qui m'a mis la plume à la main ; content d'une fortune médiocre que je tiens de mes ayeux, je ne demande au Ciel que de pouvoir en jouir (a). Qu'on donne donc la pré-

(a) Des mesures bienfaisantes, que réclament l'équité et le droit sacré de propriété,

férence aux Eaux de Tongres sur celles de Spa, ou aux Eaux de Spa sur celles de Tongres, cela m'est indifférent. Je n'ambitionne qu'une seule chose, c'est de mériter le titre d'Historien impartial : voilà l'unique récompense que j'espère d'obtenir pour de foibles Ouvrages qui, j'en conviens franchement, sont peu faits pour piquer la curiosité du public, quoiqu'ils m'ayent coûté peut-être plus de recherches et de peines que si j'avois embrassé des sujets plus connus et d'un intérêt plus général. Mais je retourne à

---

le plus ferme appui des Nations civilisées, en y joignant avant tout le maintien de la Religion, des mesures bienfaisantes, dis je, de la part du Gouvernement, allégeront sans doute le sort de tant de milliers de personnes qui ont été les victimes du régime révolutionnaire : c'est ce que fait espérer le génie actif et tutélaire de Bonaparte dont tous les soins tendent à en effacer les traces désastreuses.

la Lettre du Professeur de Louvain. Elle a été insérée dans la *Description* de la Fontaine de Tongres du docteur Bresmal, citée souvent ici. Ce docteur étoit bien persuadé que les Eaux de cette Ville seroient un jour très-fréquentées, puisqu'il prescrit, dans cette *Description*, des règles pour les Hôtes et pour les Étrangers. Quelques-unes de ces règles me paroissent dignes d'être remarquées, entr'autres, celles où Bresmal veut qu'on évite *le gros jeu et le blasphême*, où il ordonne aux Hôtes de *bien traiter* les Étrangers, où il prétend que ces Hôtes n'exigent *seulement qu'un honnête salaire*, etc.

NOTE 18, pag. 22. *Elles sont encore environnées ... de Montagnes très-élevées qui offrent des précipices affreux.*

En 1772, Mr. D. Q. chanta, en vers Polonois, les Eaux Minérales de

Spa dans une épitre, adressée à Mr. le comte Ignace Porocki. Cette épitre a été traduite en vers François; j'y distingue ceux-ci, qui expriment assez bien la situation agreste des Fontaines de Spa:

A voir les roches escarpées,
Les montagnes, les bois affreux,
Dont les sources sont entourées,
Et qui les dérobent à nos yeux,
Vous diriez qu'en coquette habile,
Elle aime à se cacher,
Et qu'en rend l'accès difficile,
Que pour les faire rechercher.

Ces vers me rappellent une pièce de poésie de Mr. le chevalier de Launai, intitulée, *Tableau de Spa.* Ce tableau n'est pas flatté; on en jugera par cette tirade:

Dans une profonde vallée
Que forment d'assez noirs côteaux,
Et une peuplade isolée,
Et le plus commun des hameaux,
C'est là Spa; rien ne vous y semble
Promettre un séjour d'agrément....

L'AUTEUR ne paroit pas faire grand cas des Eaux Minérales de ce lieu :

.... Gardez vous de croire,
Que quiconque vient à ses Eaux,
S'y rendre uniquement à dessein de les boire
Et de guérir de quelques maux.

ON a inséré le *Tableau* de Mr. le chevalier de Launai dans une lettre, écrite de Paris, le 14 Mai 1783, et imprimée dans le tome 14 de la *Correspondance sécrète, politique et littéraire* : Livre piquant, exécuté en 1788, *in*-12., sous le titre de Londres. Il ne faut pas confondre le *Tableau de Spa* de Mr. le chevalier de Launai avec une autre petite brochure, intitulée de même, et publiée vers 1780; on la reproduisit deux ans après, considérablement augmentée sous le titre de *Nouveau tableau de Spa.* On y dit beaucoup de mal de cet endroit : d'ailleurs les auteurs des *Mémoires sécrets pour servir à l'Histoire de la république des Lettres en*

France, etc., tome 28, pag. 319, observent avec raison que ce *Nouveau tableau* contient peu d'anecdotes, peu de choses intéressantes, etc.

NOTE 19, pag. 24. *C'est la difficulté du chemin qui empêcha Marguérite de Valois*, etc.

ON voit dans l'Histoire de Liége du jésuite Foullon, tome 2, pag. 302, que cette reine demeura à Liége, parce qu'elle ne put aller commodément à Spa. Elle avoit encore une autre raison que je rapporterai plus bas. Philippe de Comines, après avoir tracé le saccagement de la Ville de Liége par le duc de Bourgogne, dit que les *gens* de ce Prince allerent *à pied au pays de Franchimont qui ne sont que villages, et n'y a point de Villes fermées.* C'est dans cette petite province que Spa est situé : Ils n'allerent-là à pied

que parce qu'il étoit impossible d'y aller autrement. Les troupes du duc de Bourgogne brulerent les maisons et rompirent les moulins *à fer* de cet infortuné pays, dont les habitans s'étoient cachés avec ce qu'ils avoient de plus précieux dans les *grandes forêts* qui les environnoient. On les y poursuivit, et on en tua plusieurs. Si Spa avoit existé alors (en 1468), ou si les Eaux de ce village avoient eu, du tems de Philippe de Comines, quelque vogue, n'est-il pas probable que cet auteur en auroit parlé dans cet endroit de ses *Mémoires* (*a*)? On trouve encore,

(*a*) Pag. 156 de l'édition d'Anvers, 1596, *in*-12. En lisant attentivement ce Chapitre de P. de Comines dans la dernière édition de ses *Mémoires*, j'ai remarqué que le duc de Bourgogne accompagnoit ses gens, lor qu'ils pénetrerent dans le Marquisat de Franchimont, j'ai remarqué qu'il logea *cinq ou six jours* dans le village de Poleur, peu éloigné

dit Mr. de Limbourg, sur diverses hauteurs du marquisat de Franchimont, des restes d'anciennes exploitations de mines et de laitier ; on y trouve, ajoute-t-il ailleurs, des traces de forges et de fournaux. Je laisse aux personnes qui connoissent cette partie de notre pays, à juger si l'observation de Mr. de Limbourg est exacte ; il fait sur cela quelques conjectures : Il veut que *c'étoient des forges et fournaux à bras, ou par chevaux, avant l'invention des moulins à Eau, ou à vent, et parconséquent de la plus haute antiquité* (*a*). Mr. de Limbourg sait-il qu'on connoissoit les moulins à Eau du tems de Ciceron (*b*) ? Et seroit-il possible de

---

de Spa : il seroit bien surprenant que ce Prince n'eût point été visiter les Fontaines de ce lieu, si les vertus de ses Eaux y eussent déjà dès-lors attiré quelques étrangers.

(*a*) *Esprit des Journaux*, Août 1788, pag. 261.

(*b*) C'est ce qu'a démontré Mr. le Prince, le jeune, attaché jadis à la bibliothèque du

prouver qu'il en existoit alors dans le Marquisat de Franchimont? c'est ce qui seroit difficile: mais ce qui est très-certain, c'est que nous pouvons nous en tenir à ce que rapporte Philippe de Comines sur l'époque de la destruction des *moulins à fer* de cette petite Province.

NOTE 20, ibidem. *La descente dans Spa étoit si dangereuse, qu'il y avoit de l'imprudence de rester dans sa voiture.*

CONSULTEZ les *Amusemens de Spa* d'un anonyme, tome 2, pag. 5 et suiv. Cet auteur, qui a été à Spa au commencement du 18me. siècle, assure que l'on ne pouvoit reprendre sa voiture sans témérité qu'au bas de la montagne.

Roi de France. Voyez le *Journal des Savans*, an. 1779, pag. 504, de l'édit. in-12.

Voici quelque chose de plus fort. Vers la fin du 17me. siècle, une des grandes incommodités des Buveurs d'Eau de Spa, étoit la difficulté des chemins qui conduisoient aux Fontaines de la Géronstère et de la Sauvenière. Le Gouverneur du Marquisat de Franchimont de ce tems-là (c'étoit un comte d'Asprémont), fit applanir ces chemins et les rendit praticables. Voyez le *Traité des Eaux de Spa*, du docteur Nessel, imprimé à Liége, en 1699, *in*-12, pag. 16.

NOTE 21, pag. 25. *L'Origine du village de Spa n'est pas plus facile à développer que celle de ses Fontaines.*

SAUMERY, auteur de *Délices du pays de Liége*, etc., tome 3, pag. 224, dit que Spa étoit autrefois un miserable hameau, habité par quelques paysans, qui trouvoient à peine, dans le terrein in-

grat qu'ils cultivoient avec des fatigues excessives, de quoi fournir à leur subsistances; il ajoute que ce lieu seroit demeuré enséveli sans la découverte qui a été faite de ses Eaux Minérales : Mais Saumery ne fixe pas l'époque de cette découverte : ce qui lui auroit été très-difficile, pour ne pas dire impossible. Il se tait de même sur l'origine de ce village. Cet écrivain est du sentiment de ceux qui croyent que Pline a voulu désigner dans le passage, tant de fois cité ici, les Fontaines de Spa; il transcrit à se sujet un grand morceau de Guichardin dont j'ai parlé, sur lequel il s'appuye. *Ibidem*, pag. 233. Saumery écrivoit en 1742; alors le vieux Spa n'offroit que quelques maisons de peu d'apparence; et le nouveau étoit composé d'environ trois cens maisons toutes bâties de bois et dans un goût antique. *Ibidem*, pag. 225.

NOTE 22, *ibidem. On veut qu'un maître de forges ait acheté, en 1327, du Prince de Liége*, etc.

QUAND on rapporte un fait inconnu, on devroit citer la Source où on l'a puisé : C'est ce que j'ai toujours fait. J'ai toujours cherché à être exact dans mes citations; et c'est-ce qu'on désireroit que Mr. de Limbourg eut toujours fait aussi. Je lui demanderois volontiers où il a pris que *Spa, avant 1327, existoit sous le nom du Vieux-Spa, et qu'alors les Étrangers s'y logéoient* (a). Grande découverte vraiment ! Mais sur quoi s'appuye cet auteur ? Quel garant donne-t-il ? aucun. Il n'allègue qu'une prétendue tradition que personne avant lui n'avoit réclamée. Si un écrivain con-

(a) Voy. l'*Esprit des Journaux*, Décembre 1788, Pag. 274.

temporain eut rapporté cette particularité ; avec quel soin, avec quelle emphase Mr. de Limbourg en auroit recueilli toutes les expressions ! Avec quelle jactance n'auroit-il pas fait valoir un pareil témoignage ?

NOTE 23, pag. 28. *N'y a-t-il pas tous les jours des malades qui vont y demeurer pour y boire les Eaux ?*

VOYEZ la deuxième partie du livre de Palissy, intitulé : *Le moyen de devenir riche*, etc. imprimé à Paris en 1636, *in 8vo.* pag. 39 et 40. Cette partie traite de la nature des Eaux et Fontaines, etc. L'auteur introduit sur la scène deux personnages feints ; *Théorique* qui interroge, et *Pratique* qui réplique. Il n'est pas, dit Théorique sur *les Eaux de Spa, jusqu'aux femmes stériles qu'elles n'y aillent afin de concevoir.* A ce propos de Théo-

rique, pratique répond : *Je sais bien que plusieurs y son allées boire de la dite Eau, qui eussent eu plus de profit de boire du vin.* C'est vers 1580 que Palissy écrivoit son *Traité de la nature des Eaux*, etc. Il paroit que peu de tems après on transportoit déjà les Eaux de Spa, ainsi que le donne à entendre Rémacle Mohy du Rond-Champs par des vers très-plats qu'il a insérés dans son *Cabinet Historique*, imprimé à Liége en 1610, *in*-4*to*. pag. 292. C'est ce que confirme un passage des *Mémoires* de l'illustre historien de Thou, pag. 170 de la dernière édition. On les transportoit certainement en 1604 : On a vu, dans ces Notes, que la femme de Henri le Grand les but, cette année, à Monceau ; et nous lisons dans le *Spadacrène* latin, pag. 68 de la jolie petite édition, imprimée à Leide en 1645 ; *in*-12., qu'on conduisit, au commencement du 17me. siècle, à Sedan, pour le

duc de Bouillon (*a*), quantité de bouteilles de l'Eau de la Sauvenière qui furent trouvées très-bonnes. Nous lisons, encore dans le même livre, pag. 110,

---

(*a*) Henri de la Tour, vicomte de Turenne. Je prouverai, dans un autre Ouvrage, qu'il avoit usurpé le titre de duc de Bouillon; il voulut engager notre Chapitre Cathédral à le lui donner, mais ce Chapitre répondit avec fermeté que ce titre n'appartenoit qu'au chef de l'Église de Liége. Si Mr. le comte de .... avoit connu le passage suivant, tiré de la Chronique de Gilbert, chancelier du comte de Hainau, auteur qui écrivoit vers l'an 1200, il se seroit abstenu de tourner en ridicule la validité des titres de l'Église de Liége sur le duché de Bouillon, duché que cette Église a possédé long-tems sans la moindre contestation; voici ce passage :

" Sciendum quòd cum Godefridus dux ter Domini arripere proposuisset, allodium suum proprium Bullionem pro quâdam summâ pecuniæ assignavit Leodiensi Ecclesiæ, hâc

que Henri de Heers envoya vers le même-tems, c'est-à-dire, vers 1604, au duc de Mantoue, deux cens bouteilles de l'Eau de la Fontaine du Pouhon; c'est dans la traduction de son ouvrage que cet auteur nomme le Pouhon, car il ne le désigne pas dans l'édition latine

---

interpositi conditione, quod si deo volente eum decedere in transmarinis partibus contingeret, illud Leodien-i Ecclesiæ in proprietatem remaneret, si verò eum reverti indè Deus permitteret, illud pro acceptâ pecuniæ summâ redimere posset. Et quia Regnum Jherosolymitanum adeptus numquam indè rediit, ipsum Bullio-Castrum cum pertinentiis suis Leodiensi Ecclesiæ in proprietatem cessit. ,, pag. 35.

« Si, dis-je, Mr. le comte de .... avoit connu ce passage, auroit-il avancé dans son *Histoire de l'Etat de Liége*, imprimée à Paris en 1801, pag. 188, que *les prétentions des Princes de Liége sont absolument dénuées de fondement.* Cette nouvelle production sur nos fastes est en général très-fautive.

du

du *Spadacrène* que je viens de citer : ce que je ne remarque, en passant, que pour montrer que cette traduction du *Spadacrène*, faite par de Heers lui-même en 1616, offre des passages que cet Écrivain a changés, ou entièrement omis dans la suite. J'en parlerai plus amplement dans une de mes Notes. J'observerai seulement que le docteur de Heers fit encore remplir, vers la fin d'Avril de l'an 1603, deux cens bouteilles de l'Eau de la Fontaine du Pouhon, par ordre de Christophe de Harlay, ambassadeur du Roi de France à la Cour de Londres ; il les conduisit lui-même en Angleterre où cette Eau parut aussi bonne qu'à la Source même. Au reste, pour revenir au sujet qui a donné lieu à cette Note, long-tems après Palissy, les femmes croyoient encore trouver dans les Eaux de Spa un remède efficace contre la stérilité : c'est ce qu'on voit dans le

Spadacrène, pag. 126 de l'édition citée. Je renvoye mes Lecteurs pour cet objet à la Note 22me., rejettée à la fin de ma deuxième Lettre.

NOTE 24, pag. 29. *Puisqu'il fut érigé en Paroisse en 1573, etc.*

AVANT cette époque, il n'y avoit à Spa qu'une petite Chapelle où l'on venoit dire la Messe tous les jours de Fêtes pour la commodité des habitans qui faisoient partie de la Communauté et de la Paroisse du Sart. On a vu, dans le texte, qu'un siècle après, Spa étoit encore bien peu considérable : Nessel, à la fin du 17me. siècle, l'appelloit un *petit village*. Ce n'est que vers 1612 qu'on a *commencé à mettre en vogue* la Géronstère et le Tonnelet : Ce sont les expressions dont se sert de Heers dans la traduction du *Spadacrène*. La première de

ces Fontaines étoit alors *entre des buissons en un lieu mal accessible* (*a*), et on n'a appellé l'autre le *Tonnelet* que parce qu'elle se rendoit dans un *vase de bois que nous nommons une tonne.* Il y a, de Spa à la Géronstère, près d'une lieue ; le comte de Bourgdorff, ayant bu, en 1651, de ses Eaux avec succès, y fit construire une niche de marbre, ornée d'un dôme de pierres de taille que soutiennent quatre pilliers de marbre rouge. On compte une demie lieue de Spa à la Fontaine du Tonnelet, dont le Magistrat n'est en possession que depuis 1753 ; ses Eaux se rendent aujourd'hui dans un bassin de pierre. Non loin de-là

(*a*) Ce lieu étoit encore en 1744, si peu *accessible*, que les voitures n'y arrivoient qu'avec peine et avec une lenteur *qui impatientoit* : C'est ce qu'on lit dans les *Délices du Pays de Liége*, tom. 3, pag. 235.

on remarque le Watroz qui sort au bout d'une prairie spongieuse, dont la terre tremblante, dit Mr. de Limbourg, n'est pas de facile accès. Voyez le *Traité des Eaux Minérales* de cet auteur, édition de Leyde, de 1754, pag. 77. En 1744, on faisoit rarement usage du Watroz, parce que la situation de cette Fontaine en altéroit les Eaux : *Délices du pays de Liége*, tom. 3, pag. 235. L'auteur de cet ouvrage range encore au nombre des Sources de Spa, celle de Barisart qui est près de ce Bourg : du vivant de cet Écrivain, la situation de cette Source, extrêmement négligée, étoit fort solitaire. On croyoit alors qu'elle avoit les mêmes qualités que celle de la Géronstère. *Ibid.*, pag. 237.

NOTE 25, pag. 30. *Ne peut-on pas conjecturer d'après les expressions de Palissy, etc.*

BERNARD Palissy n'est pas le seul auteur françois qui ait parlé des Eaux de Spa. Le médecin de Givre, en 1667, paroit les avoir connues particulièrement: Voyez son livre, intitulé, *le Sécret des Eaux Minérales acides, etc.*, pag. 98 et suiv. L'illustre Descartes a daigné s'en occuper aussi dans ses *Lettres* que J'ai cherchées inutilement à Liége. J'ai cherché de même inutilement l'Ouvrage de Van-Helmont qui a pour titre: *Paradoxa de Aquis Spadanis.* On a imprimé la collection des œuvres de cet auteur à Leyde en 1667, et à Francfort en 1707, *in-folio.* Son Ouvrage sur les Eaux de Spa y est probablement inséré: peut-être contient-il quelques particu-

larités sur ce Bourg qui me sont inconnues.

ON peut recueillir, dans le *Spadacrène* du docteur de Heers, les noms de quelques autres écrivains qui ont encore fait mention des Fontaines de Spa. Je crois pouvoir avancer qu'André Trévisius, médecin des Archiducs d'Autriche, y a été, vers le commencement du 17me. siècle, puisqu'il fit environner alors le Tonnelet d'une petite muraille, et en recommanda les Eaux à plusieurs personnes; il vouloit même composer un livre en leur faveur; de Heers attendoit le moment qu'il fut imprimé pour *l'examiner avec tout respect et amitié*: Ce sont les expressions qu'il employe dans la traduction du *Spadacrène*, faite en 1616; mais comme il n'en parle plus dans son édition latine du même livre, on peut conjecturer que Trévisius n'a pas exécuté

le projet qu'il avoit formé d'écrire sur les Eaux du Tonnelet. On trouve, dans la traduction seulement du *Spadacrène*, qu'un certain Pingré (*a*), chirurgien de Paris, qualifié par de Heers de rénommé, s'est étendu, dans un chapitre de sa chirurgie, sur les Eaux de Spa; Pingré y assure, contre le sentiment de de Heers, qu'elles ne peuvent guérir ni rompre la pierre de la vessie. Philippe de Besançon, médecin de Paris, et le

(*a*) De Heers a voulu sans doute désigner ici Pierre Pigray, ou Pigré, ainsi que je le trouve écrit dans les auteurs François de ce tems-là. Il étoit l'un des chirurgiens de Henri III, Roi de France, qui fut frappé d'un coup mortel dans le ventre, en 1589, par le jacobin Clément. Lorsque le chirurgien Portail sonda cette blessure, il dit en latin à son confrère Pigré, qu'il croyoit que le boyau étoit percé. Portail ne se trompoit pas; Henri mourut peu de tems après. *Mémoires* du duc d'Angoulême, dernière édition, pag. 208.

savant la Framboisière, médecin du Roi de France, ont examiné aussi les Eaux de Spa; il me semble même que ce dernier en avoit fait une étude particulière, puisqu'il décrit, dans un de ses ouvrages, les qualités qu'il a cru y rémarquer. Solenander, médecin des ducs de Juliers, en traite encore en peu de mots dans un de ses écrits (*a*), de même que Remb. Dodoneus dans le chapitre 41me. de ses Observations Médicinales. Enfin, de Heers pense que Gabriel Fallope a voulu désigner les Fontaines du village en question, lorsqu'il dit qu'il y a des Sources, nommées *Tpsalia*, fort acides et pleines de vitriol.

RELEVONS ici une petite erreur de

(*a*) Ne seroit-ce point dans le livre que Solenander a intitulé : De *Caloris Fortium medicatorum causa*, etc., *in*-4*to*, 1553, à Lyon?

Mr. de Limbourg. Il fait dire à de Heers ce qu'il n'a point dit (*a*). De Heers ne cite pas Falloppe *comme ayant parlé des Eaux de Spa*; mais il *croit* que cet auteur a voulu en parler lorsqu'il rapporte *en passant qu'il y a des Fontaines nommées Tpsalia qui sont fort acides pour estre pleines en partie d'un vitriol à demy rosti, ou pour ce qu'elles ont du suc d'alun un peu bruslé.* Ce sont les expressions du docteur de Heers. Il est bien inutile de donner ici une nomenclature des écrivains de notre siècle, tant françois qu'allemands et anglois, qui ont travaillé sur cet objet; cela me méneroit trop loin; c'est d'ailleurs un soin que je dois laisser à Mr. de Limbourg, comme une chose qui le concerne et qu'il connoit beaucoup mieux que moi. Je terminerai cette

(*a*) *Esprit des Journaux.* Septembre, 1788, pag. 264.

Note par observer qu'en 1613, le docteur de Heers a vu à Spa quatorze médecins de toutes les nations qui s'y étoient réunis dans le même tems: ce grand nombre de médecins fait soupçonner que beaucoup d'étrangers s'étoient rassemblés, cette année, à Spa.

NOTE 26, ibidem. *Le plus ancien Livre sur Spa est celui de Gilbert Limbourg, imprimé à Liége en 1577.*

JE ne sais s'il y en a des éditions plus récentes; il y en a certainement une plus ancienne, comme on le verra plus bas. Selon un manuscrit sur notre Histoire que je conserve dans ma bibliothèque, Gilbert Limbourg est mort en 1567. » C'étoit, dit ce manuscrit, un homme très-renommé, qui, tout le premier, a escrit des vertus des Eaux de Spa ». Henri de Heers convient aussi,

dans différens endroits de son *Spadacrène*, que c'est cet écrivain qui, le premier, a fait connoître les Sources de Spa. Les bibliographes des Pays-Bas sont tombés, au sujet de Gilbert Limbourg, dans quelques erreurs que je vais relever. D'un seul auteur, ils en ont fait trois. Son véritable nom étoit Gilbert Fuchs ou Fuschius. Il étoit du Duché de Limbourg, province qu'on nommoit autrefois *Limboich* (*a*) Il fut pourvu d'une prébende de la collégiale de St. Paul, à Liége, qu'il résigna à son frère Rémacle dont je parlerai tantôt. Gilbert s'adonna avec ardeur à la médecine, et y fit de grands progrès; il acquit en peu de tems une

(*a*) Les anciens ducs de Limbourg ortographioient dans leurs chartres ce nom ainsi; et Gilbert, ou Gislebert, ecrivain du 12me. siécle, dont on a une chronique sur le Hainau, imprimée depuis peu, a toujours orthographié ce nom de même.

réputation brillante et une grande autorité, tant par la régularité de ses mœurs, que par son érudition et son expérience. Jean Stadius, Juste Lipse et plusieurs autres savans ont fait l'éloge de notre auteur. Il aimoit particulièrement le séjour de la ville de Liége; et content d'être le médecin de nos princes, Robert de Bergue et Gérard de Grosberck, il refusa les offres avantageuses que lui firent l'université de Louvain et le duc Philibert de Savoye.

GILBERT étoit dans la force de l'âge, lorsque la mort l'enleva en 1567. Il a composé quelques livres sur la médecine dont je ne dirai rien. Nos Bibliographes lui attribuent deux écrits, publiés en 1559, sur les Fontaines des Ardennes et sur celles de Spa, et ils ajoutent qu'un de ces écrits fut traduit, la même année, en françois, par Gil-

bert Limborch. D'abord je crois qu'il faut réduire ces deux ouvrages à un seul ; et puis, je suis bien persuadé que Gilbert Fuchs est le même que Gilbert Limborch. Fuchs, en se fixant à Liége, aura joint à son nom de Baptême celui de sa province, et insensiblement on se sera accoutumé, même de son vivant, à l'appeller *Limborch* ou *Lymborch* ; ainsi je pense que Gilbert Fuchs, ou Gilbert Limborch, a été lui-même le traducteur de son Traité sur les Eaux de Spa, et qu'il fit imprimer cette traduction avec l'original. Cela paroit d'autant plus sûr que de Heers et l'auteur du manuscrit que je cite au commencement de cette Note, lequel florissoit vers 1590, avouent, tous les deux, que Gilbert Limborch est le premier qui ait écrit sur les Fontaines de Spa. L'inspection de son livre sur les Sources de ce lieu, et sur celles des Ardennes, ré-

pandroit certainement un plus grand jour sur tout ceci ; mais je n'ai point su déterrer ce livre ; je ne le connois que parce que quelques-uns de nos auteurs en ont dit, et par les morceaux qu'ils en ont cités ; c'est l'édition de 1559 qu'il faudroit consulter.

ON a lu qu'en 1541, Hubert Thomas avoit donné un ouvrage sur les Tongrois et les Éburons. Si celui de Gilbert Limborch, que nous appellons aujourd'hui Limbourg, contenoit, comme le prétend le rédacteur (*a*) des *Nouveaux amusemens de Spa*, des observations médicales *sur des examens et ensuite d'une pratique plus ancienne que* 1559 (*b*) : ne

(*a*) Mr. de Limbourg, docteur en médecine, qui a fixé depuis long-tems sa demeure près de Spa, et dont il est souvent question dans cette Histoire.

(*b*) *Esprit des Journaux*, Sept. 1788, pag. 263.

seroit-il pas bien singulier qu'Hubert Thomas n'eût fait aucune mention des Fontaines de Spa, lorsqu'il approprie le passage de Pline à celle de Tongres? Mais ce qui convainc que ces *Observations médicales sur des examens et ensuite d'une pratique plus ancienne*, etc., se réduisent presqu'à rien, c'est qu'il est prouvé que Gilbert Limbourg est le premier Écrivain qui ait publié les vertus des Sources de Spa; et que ce n'est seulement qu'après 1559, date de cette publication, qu'elles commencerent à jouir de quelque réputation, ou plutôt qu'elles commencerent a être connues dans l'Europe. On pût seulement alors faire quelques *Observations médicales*, et j'ose assurer que Gilbert Limbourg n'en avoit pas faites auparavant; il les auroit rapportées dans son livre, et l'auteur des *Nouveaux amusemens de Spa* n'eut pas manqué de nous en faire part.

ON pourroit faire le même reproche à Gilbert Limbourg, que l'auteur des *Nouveaux amusemens* fait au savant Bresmal; il veut suspecter le témoignage favorable que rend Bresmal aux Eaux de Tongres, parce qu'il fut chargé par Messieurs du Magistrat de cette ville, d'analyser leurs Eaux et de produire au public les expériences qui en constatoient les propriétés : Or Gilbert Limbourg nous apprend, dans la préface de son livre, qu'il fut *requis* aussi de faire connoître celles de Spa (*a*). Nous avons vu que ce livre n'offre pas seulement la description des Fontaines de ce Bourg, mais qu'il y est encore question des Fontaines, renfermées dans l'enceinte des Ardennes. On y remarque en effet une

(*a*) *Ibidem*, Août 1788, pag. 262 et 277. Je dois ces particularités à Mr. de Limbourg lui-même; il possède un exemplaire de l'ouvrage de Gilbert Limbourg.

Liste

liste de 39 Sources des environs de Spa et du pays de Stavelot, dans laquelle on en trouve une, désignée sous le nom de *Saint-Jean*, qu'on voudroit nous faire prendre pour celle du Tonnelet. Je suis bien fâché de n'avoir pas sous les yeux l'Ouvrage de Gilbert Limbourg; j'y puiserois probablement des détails sur quelques Fontaines de notre pays que pourroient m'être inconnues. Peut-être y parle-t-on de la Fontaine de Marcourt, village principal du comté de Montaigu en Ardennes; elle est également connue sous le nom de Saint-Thiebaut; elle étoit encore, le siécle passé, très-fréquentée; on en transportoit même les Eaux qui procuroient *un grand soulagement en diverses maladies* (a).

(a) C'est ainsi que s'exprime Charles Jamotte, curé de Marcourt, dans un livre, intitulé, *le Montaigu*, etc., imprimé en 1669, pag 98 : ce petit ouvrage contient des Re-

Je retourne à Gilbert Limbourg ; il prénoit aussi le nom de Philaretus : ce qui a induit en erreur Sherklinus qui fait deux personnes de Gilbert Philaretus et de G. Fuschius. Philaretus est visiblement un nom que cet homme illustre avoit emprunté pour marquer son amour pour la vertu, et peut-être pour se distinguer de son frère Rémacle dont je vais dire un mot.

Il s'adonna, comme Gilbert, à la médecine et n'y fit pas moins de progrès. Après quelques voyages pour se perfectionner, il se fixa à Liége, où Gilbert Limbourg lui résigna sa prébende de Saint Paul. On lisoit autrefois son épitaphe dans cette Église où il a été en-

---

cherches assez curieuses sur les anciens comtes de Montaigu, célèbres dans notre Histoire, et dans celle de nos voisins.

ferré. On lui donne, dans cette épitaphe, l'épithète de docteur très-célèbre, épithète que méritoit bien Rémacle Limbourg. J'annoterai ici qu'il est peut-être le dernier chanoine qui ait exercé parmi nous les fonctions de médecin; c'étoit une chose assez commune à Liége dans les 13me., 14me. et 15me. siècles; les chanoines même de notre Cathédrale ne dédaignèrent pas, dans ces siècles, de se livrer à cet exercice bienfaisant : C'est ce que je vois dans un beau recueil manuscrit d'épitaphes des principales Églises de notre pays qu'un curieux rédigea vers 1640 (*a*). Cette digression m'a éloigné de Rémacle Limbourg. Il se-

(*a*) Je lis, dans ce Recueil d'épitaphes, celle d'un Italien, nommé Hiéronime Piccinini, (Grand-Maître d'un Nonce Apostolique pour la Belgique,) qui s'en retournant dans son pays, et séjournant quelque tems pour sa santé à Spa, y mourut le 25 de Mars de l'année

roit trop long de rappeller ici les titres de ses ouvrages : on les trouvera dans Foppens ou Paquot. Je me contenterai de remarquer qu'il est le premier Écrivain qui nous ait donné les vies des médecins les plus distingués. Rémacle mourut à Liége vingt ans après son frère. Je crois qu'il eut pour successeur, dans sa prébende de Saint Paul, Albert Limborch, sans doute son parent, qui parvint au décanat; nous avons de celui-ci un petit poëme, intitulé : *Fundatio collegii Sancti Pauli, cum decanorum illius compendiosa successione*, imprimé à Liége, en 1622, *in-4to.*, chez J. Ovwerx, l'un de nos meilleurs typographes. J'observerai, comme une singularité, qu'Albert entreprit et exécuta neuf fois le voyage

---

1610; il fut enterré au couvent des Récollets à Liége, auxquels il avoit laissé *quelque notable aumone.*

de Rome, La mort le surprit à Liége en 1627, âgé de 66 ans. On a gravé ces deux vers sur sa tombe :

Albertus jacet hic Limborch quem Legia luget,
Æternum, carus, vivere dignus erat.

Je soupçonne qu'il étoit frère d'Aloysius Limborch, abbé de Saint Gilles, près de Liége, mort en 1630. Ce Prélat nous a laissé quelques écrits dont je parlerai ailleurs. L'auteur de la *Bibliot. Belgica* s'est trompé en fixant sa mort en 1636. On dit, dans ce livre, pour montrer combien Aloysius excelloit dans la poésie latine, que si Ovide revenoit au monde, il prendroit les vers de cet abbé pour les siens. A. Limborch avoit d'ailleurs d'autres bonnes qualités : il étoit libéral, très-charitable et grand hospitalier.

NOTE 27, ibidem. *La première personne de qualité qu'on cite y avoir été, est Louis de Gonzague, duc de Nevers.*

CE prince, ainsi que l'abbé de Marolles le rapporte dans ses *Mémoires*, admettant presque tous les miracles, devoit être plus disposé qu'un autre à croire aux vertus merveilleuses des Fontaines de Spa. Il paroit, en effet, que le duc de Nevers n'avoit aucun doute sur l'efficacité de ces Eaux, puisqu'il y alla encore, selon un manuscrit de notre Histoire que j'ai sous les yeux, en 1603. L'auteur de ce manuscrit qui étoit contemporain au duc, nous informe qu'il passa par Liége, où il fut reçu par Mr. de Billée, l'un des conseillers du prince qui étoit absent (*a*). Le pere Foullon,

(*a*) Bouille parle aussi de cette particularité dans son *Histoire de Liége*, tom. 3, pag. 262.

dans son *compendium Hist. Leod.*, marque à l'année 1604 ce voyage de ce duc à Spa : il dit aussi que c'est en 1576 que ce Seigneur alla dans cet endroit pour la première fois, au-lieu de 1575, ainsi que je l'ai écrit d'après quelques-uns de nos auteurs. Quoiqu'il en soit, si on peut ajouter foi aux rélations de plusieurs personnes, il faut avouer que les Fontaines de Spa ont opéré des cures assez surprenantes ; et je pense que leurs Eaux, prises dans les repas avec du bon vin, peuvent, en suivant un régime, contribuer puissamment à prolonger notre existence. Le premier Étranger connu qu'on dit avoir été à Spa, selon même Mr. de Limbourg (*a*), est un médecin, nommé Augustin ; il étoit Vénitien ; et comme il prenoit le titre de premier médecin de Henri VIII, Roi d'Angleterre, mort en

(*a*) *Esprit des Journaux*, Août 1788, pag. 262.

1547, Mr. de Limbourg croit qu'il a pu y aller six ans avant la mort de ce Roi (*a*); mais c'est une conjecture qu'il faut placer avec celle-ci du même auteur : *Que ce n'étoit pas le premier Étranger qui fut venu aux Eaux de Spa.* C'est l'ouvrage de Gilbert Limbourg qui fait mention du médecin Augustin ; si d'autres Étrangers y avoient été avant lui, Gilbert ne les auroit-il pas nommé dans son livre ? On y lit encore les noms de cinq ou six personnes, entr'autres, celui d'une Marie de Lara, dame Espagnole, qui ont été visiter les Fontaines de Spa. Il résulte de tout cela et de tout ce que j'ai rapporté dans cette Histoire, qu'elles n'ont commencé a être un peu connues que vers le milieu du 16me. siècle, et

(*a*) Le docteur Augustin ne peut-il pas avoir conservé, long-tems après la mort de Henri VIII, le titre de son premier médecin ?

qu'elles n'ont véritablement joui de quelque réputation que vers le commencement de l'autre. Cette réputation n'est parvenue à son comble que dans le nôtre.

NOTE 28, pag. 31. *Dans une conversation qu'il eut avec l'illustre Montaigne.*

Ce célèbre Écrivain, pour prouver que *le désir s'accroit par la mal-aisance*, dit, entr'autres choses, qu'*on fait au Liége grande fête des Bains de Luques et en la Toscane de ceux de Spa. Essais*, liv. 2. chap. 16. J'augure de ce passage, qu'on connoissoit bien peu Spa en France, du tems de Montaigne, puisque cet auteur philosophe, au-lieu de parler des guérisons que procuroit la boisson des Eaux de ce village, ne fait mention que des Bains, pour lesquels Spa n'a jamais joui

d'une grande renommée, quoiqu'un poëte François n'ait pas dédaigné de leur adresser les vers suivans :

O Bains de Spa ! Source impure et funeste,
Puissent les vents et la flamme celeste
Vous engloutir dans vos marbres rompus !
Aux tendres cœurs vous causez trop d'allarmes.
Que d'amours vrais et de pudiques charmes,
Dans leur saison, vos Eaux ont corrompus!
Sans vous, hélas, ma colombe timide,
Mon Eucharis, n'eût point trahi sa foi :
Elle a touché votre rive perfide,
Ah! c'en est fait : elle n'est plus à moi.

VOYEZ les *Œuvres* du chevalier de Bertin, édition de Londres (Paris) 1785, *in*-12., tom. 1, pag. 28. Il y a de l'exagération dans ces beaux vers : le poëte s'est livré à son imagination. L'auteur, plus véridique, du *Nouveau Tableau de Spa*, dit : « dans ce Bourg on ne peut même aller se laver, car il n'y a qu'un Bain fort sale à une demie lieue, qu'on nomme le Tonnelet, » pag. 2, de l'édi-

tion de 1785. Il paroit que cet Écrivain a connu une petite brochure, curieuse et assez rare aujourd'hui, qui a pour titre : *Les Agrémens et les Désagrémens de Spa.* Elle fut imprimée vers 1770. L'auteur qui s'est caché sous le voile de l'anonyme, exhale sa bile contre les escrocs et les filous qui arrivoient de tous côtés à Spa, et contre les jeux de hasard qu'on y toléroit publiquement, quoique l'octroi qu'on avoit accordé aux entrepreneurs de la grande Redoute, permettoit seulement les Bals, les Assemblées, les Spectacles, *les jeux honnêtes*, etc., et non *les jeux défendus et illicites.* L'anonyme observe que si on dépense à Spa quarante mille Louis pendant une saison, *cette Redoute en attrappe pour le moins trente-six mille.* Il calcule, après, ce que cette Redoute rapporte, chaque saison, *par ses jeux de Société, Bals, Assemblées, Comédies, Repas, Rafraichissemens, Thé, Chocolats, Li-*

queurs, *déjeûnés*, *Glaces*, *Billards*, etc. : il fait monter cette somme à cent et des mille florins. Il donne ensuite une énumération des jeux de hasard, tolérés à Spa, et il fixe ce qu'ils produisent ordinairement. L'année où l'auteur composa son ouvrage (je soupçonne que c'est en 1770), les actionnaires, ou entrepreneurs de la Redoute en question, ont partagé entre eux, *vingt-deux mille trois cents Louis, au-dessus de tous fraix.*

EN voilà assez sur cet objet. Il me semble que Mr. de Choisy, poëte François, ne connoissoit pas mieux les Bains de Spa que le chevalier de Bertin. Les médecins, ne sachant quels remèdes prescrire à Damis, dévoré par l'ennui au milieu de Paris et dans le sein de l'abondance, décidèrent,

Qu'on l'enverroit.... Et quand ?. . Dans la semaine,
Pour leur repos et pour ses doux loisirs.

Aux Bains de Spa, merveilleuse Fontaine, Source d'argent, de santé, de plaisirs.

DAMIS est le héros d'un conte de Mr. de Choisy, intitulé, *le Vaporeux à Naples*. On a lu, au commencement de cette Note, que Montaigne, dans ses *Essais*, parle des *Bains* de Spa; Ambroise Paré fait aussi mention, dans ses *Œuvres*, des *Bains* de ce lieu. Ceci ne pourroit-il pas faire naître la conjecture qu'on alloit autrefois à Spa non seulement dans l'intention d'y boire les Eaux Minérales, mais aussi pour y prendre des Bains. Cette conjecture n'est pas dénuée de tout fondement, lorsqu'on fait attention à un passage des *Commentaires de l'Estat de la Religion et République*, etc., par le président de la Place, livre 3, pag. 100 et suiv. On voit, dans ce passage, que Charles de Marillac, archevêque de Vienne, cherchant à empêcher que le prince de Condé ne se rendit à

la cour en 1560, envoya un *certain personnage* près de Madame de Montpensier : ce personnage ayant rempli sa mission, la princesse lui fit avoir un passeport *pour aller aux Bains d'Aspac de Liége.* Brantôme, qui a consacré dans ses *Mémoires* un discours sur les louanges de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, s'est aussi servi de cette expression : Don Jean d'Autriche vit cette Reine, dit-il, *ainsi qu'elle alla aux Bains de Liége.* Quoiqu'il en soit, le Tonnelet où l'on a établi depuis peu des Bains chauds et froids, a été peut-être, dit Mr. Sandberg dans son *Essai sur les Eaux de Spa*; pag. 38, trop négligé, et n'est devenu fameux que par l'éloge qu'en a fait Tissot, et par les querelles dont il a fourni le sujet entre le docteur Lucas et Mr. de Limbourg. Le Tonnelet, selon Mr. Sandberg, a un avantage sur toutes les autres Fontaines : Il veut que ses Eaux,

coupées avec le vin, lui donnent un montant qui, non seulement plaît, mais qui, dans bien des cas, peut servir à réveiller les fonctions engourdies d'un estomac froid et paresseux. *Ibidem*, pag. 158.

NOTE 29, pag. 32. *L'auteur des Délices du Pays de Liége*, etc.

Il se nommoit Pierre-Lambert Saumery. C'étoit un François qui se fit Franciscain dans sa Patrie; il apostasia vers le commencement du 18me. siècle, et après différentes courses, il vint à Liége vers 1737, abjura le Calvinisme et vécut de sa plume pendant 15 ou 16 ans. Sa mauvaise conduite l'ayant fait chasser de cette Ville, il retourna en Hollande, se fit de nouveau Calviniste, et mourut, comme on croit, à Utrecht.

Saumery, dit Mr. de Feller de qui j'emprunte ces détails, rédigea l'informe compilation des *Délices du Pays de Liége* avec plusieurs autres fameliques Écrivains qui avoient aussi besoin de jugement que de pain. *Diction. Hist.*, tom. 8, pag. 84. Peu d'auteurs en effet sont tombés dans autant de bévues que lui : je crois devoir en relever une en passant : *l'on me permettra*, dit-il en parlant de Guichardin, *de ne rien changer à son style Gaulois.* Guichardin a fait la description des Pays-Bas en Italien, et non en *style Gaulois.* C'est Belle-Forêt qui, dans le 16me. siècle, traduisit ce livre en françois. Ce sont sans doute les figures dont le recueil des *Délices du Pays de Liége* est décoré, qui le font rechercher parmi nous avec quelqu'empressement. Voici, au sujet de ces figures, une anecdote assez singulière, qui peut servir à faire connoître le génie de l'auteur. On sait

que

que son Ouvrage est en cinq gros volumes *in-fol.* Un de ces volumes est consacré tout entier aux hommes Illustres qu'a produit la Nation Liégeoise. Saumery l'a orné de plusieurs portraits qui sont assez médiocres ; il vouloit celui de Jean d'Omalius, célèbre jurisconsulte. Il se présenta chez Mr. d'Omalius de Halloy, petit fils de ce savant, et lui demanda s'il ne le possédoit pas, en lui témoignant le désir qu'il avoit de le faire graver pour son livre. Mr. de Halloy répondit qu'il n'avoit point ce portrait. N'auriez-vous pas, reprit l'auteur des *Délices*, quelques autres portraits ? On lui en montre plusieurs ; permettez, dit-il, que j'en choisisse un : On le lui accorde. Il en prit donc un au hasard, le fit dessiner et l'offrit enfin au public dans son livre pour celui de Jean d'Omalius. Cet auteur nous a laissé plusieurs Ouvrages sur la jurisprudence qui

n'ont point été imprimés. Il vivoit peu de tems avant Charles de Mean qui le cite quelquefois ; on prétend même que cet homme illustre lui doit une partie de sa réputation, ayant inséré dans ses *Observations* quantité de remarques excellentes, extraites des écrits de Jean d'Omalius. On pourroit vérifier si cette inculpation est vraie, en examinant les manuscrits de ce dernier, conservés par ses descendans.

NOTE 30, pag. 33. *Henri commença à porter un Bilboquet, dont il se jouoit par les rues*, etc.

C'EST, sans doute, à ce jeu ridicule, alors à la mode, qu'Autréau fait allusion dans sa Comédie, naïve et spirituelle, des *Amans ignorans*, quand Arléquin, montrant un Bilboquet aux spec-

tateurs, dit : Cela n'est bon qu'à amuser des Petits-maîtres, encore s'en sont-ils lassés.

NOTE 31, pag. 36. *J'oserois même soutenir, d'après les recherches que j'ai faites, qu'il n'y a jamais mis les pieds.*

BOUILLE marque, à la marge du tom. 3, pag. 35 de son *Histoire de Liége*, que Henri III a été à Spa *incognito* en 1566; mais le silence de tous les Écrivains contemporains à ce Roi de France, réfute ce que Bouille avance sans citer aucun garant. D'ailleurs, il est bon d'observer que ce prince n'avoit, en 1566, que 15 ans, et que les Eaux de Spa ne pouvoient être alors connues en France, si toutefois elles l'étoient, que depuis fort peu de tems. Mr. le comte de ..., dans une *Histoire de l'État de Liége*, im-

primée à Paris en 1801, rapporte, à l'année 1585, que *le petit Bourg de Spa fut honoré, en différens tems, de Henri III, Roi de France, et de la Reine Marguérite de Navarre.* Ces peu de mots attestent que Mr. le comte de... ne connoit pas mieux l'Histoire de France que la notre. En effet, s'il s'étoit rappellé l'embarras où se trouvoit Henri III en 1585, comment auroit-il pu s'imaginer que ce prince étoit allé, cette année, s'amuser aux Eaux de Spa? Charles II, Roi d'Angleterre, est, je crois, la première tête couronnée qui ait visité les Fontaines de ce lieu. Je trouve, dans un manuscrit sur notre Histoire, que ce Roi, chassé de ses États, passa, le 18 du mois de Juillet de l'an 1654, par la ville de Liége avec peu de monde; il y alla voir les deux Collèges des jésuites; celui de sa Nation fixa sur tout son attention. Suivant le même manuscrit, il partit de

notre ville le 20 du même mois pour se rendre à Spa, où il assista, le jour de Saint Ignace, à un sermon, prêché par le jésuite Foullon, auteur d'une Histoire de Liége. La sœur de ce Roi, la veuve du prince d'Orange, et quantité de noblesse se rendirent aussi de tous côtés, dans le même-tems, aux Eaux de Spa.

NOTE 32, ibidem. *Il est mieux constaté qu'Alexandre Farnèse, duc de Parme, y a été trois fois sur la fin de ce siècle.*

Je vois, dans notre Histoire, que ce Duc se rendit à Spa pour la première fois en 1589 : *Compendium Hist. Leod.*, pag. 189. Nous lisons, dans un livre, intitulé, *Histoire de nostre tems*, pag. 44, par Gabriël Chappuys, auteur contemporain, que le duc de Parme partit, cette année, le 18me. jour de Mai, de

Bruxelles, par le conseil de ses médecins, pour Spa; le même nous apprend qu'il fut reçu honorablement par l'Évêque de Liége dans un de ses châteaux, situé près des Fontaines; c'est dans ce château que je nommerai tantôt, que le duc de Parme demeura, comme un homme privé, jusqu'au retour de Richardon (*a*) qu'il avoit envoyé en Espagne. Chappuys est conforme à Victor-Palma Cayet; mais celui-ci veut que le duc de Parme alla boire les Eaux de Spa pour *une indisposition que l'on disoit procéder de poison par la meschanceté de ses ennemis* (*b*). On croyoit donc alors que ces Eaux pouvoient servir de remède contre le poison!

NOTRE prince, Ernest de Bavière,

(*a*) C'est certainement le président Richardot que Chappuys a voulu nommer ici.

(*b*) *Chronologie Novenaire*, dernière édition, tom. 2, pag. 16.

ayant assemblé, en 1589, vers le milieu du mois de Septembre, les États du Pays, leur représenta qu'il avoit été obligé de faire des dépenses extraordinaires pour la réception du duc de Parme qui étoit allé prendre les Eaux de Spa; il les pria de faire sur cet article une sérieuse attention : Les États reconnurent la validité de la demande du prince Ernest, puisqu'ils lui accordèrent (*a*) un don *gratuit* de cent mille florins. Je lis, dans le *Compendium* cité, que ce prince reçut Alexandre Farnèse dans son château de Franchimont, où il le retint, comme nous avons vu, plusieurs jours, et où il lui donna sans doute des fêtes

(*a*) J'ai puisé cette particularité dans un manuscrit sur notre Histoire, dont l'auteur étoit contemporain d'Ernest de Bavière. Le pere Bouille en fait aussi mention dans son *Histoire de Liège*, tom. 3, pag. 36.

brillantes. C'est en effet ce que laisse soupçonner le jésuite Fisen dans son Histoire de Liége, *pars 2â.*, pag. 393 et 395. C'est en 1592 que le duc de Parme alla à Spa pour la dernière fois. Il croyoit y trouver un remède à la grande quantité de sang qui lui étoit sorti du bras, lorsqu'il fut blessé devant Caudebec; ce qui le rendoit débile; et en outre, dit un auteur du tems, il étoit affligé de sa vieille indisposition (*a*). Delà il se rendit à Arras, où il mourut le deuxième jour de Décembre de cette année; il avoit beaucoup de confiance dans nos Eaux, puisqu'il les but jusqu'à l'article de la mort, bien persuadé qu'elles lui procureroient la santé, et qu'il pourroit retourner pour la troisième fois en France où il désiroit d'assister au couronnement

(*a*) Chronologie Novenaire, dernière édition, tom. 3, pag. 444.

de Henri IV : Consultez l'*Histoire de nostre tems* de Chappuys, pag. 133. Cette anecdote, tirée de cette Histoire, est remarquable ; mais je dois prévenir mes Lecteurs qu'elle est contrédite par les autres Écrivains de ce siècle. Loin de désirer d'assister au couronnement de Henri IV, le duc de Parme ne se disposoit, pour me servir des expressions du chancelier Chéverny, à revenir en France, que pour faire tomber cette couronne (*a*) sur l'Infante d'Espagne : projet chimérique qui fit répandre beaucoup de sang. Je terminerai cette Note, en remarquant que notre prince Ernest de Bavière, étoit, selon le témoignage de Henri de Heers, fort expert dans l'art de distiller ; il nous le représente comme un des premiers

(*a*) *Collection Universelle des Mémoires part. relatifs à l'Histoire de France*, tom. 51, pag. 133.

chymiste de son siècle ; il nous informe même qu'il avoit analysé les Eaux d'Emps ; et on pourroit conjecturer qu'il avoit fait aussi quelques expériences sur celles de Spa : *Spadacrène*, édition de 1645, pag. 25. C'étoit dans le quartier d'Outre-Meuse de la ville de Liége que ce prince faisoit ses expériences chymiques ; il avoit acheté à grand prix, dit le pere Bouille, de beaux édifices *pour travailler à découvrir les sécrets de la Nature* : Il fit présent de ces édifices à l'hôpital de Bavière, et c'est delà que cet hôpital a pris ce nom. *Histoire de Liége*, tom. 3, pag. 82.

NOTE 33, pag. 38. *Je soupçonnois de l'exagération dans le récit de Guichardin et de Foullon.*

C'EST probablement le suffrage de ces Écrivains, de Mr. de Limbourg et

de quelques autres auteurs, qui aura induit en erreur Mr. le marquis de Paulmy qui dit, dans ses *Mélanges*, *tirés d'une grande Bibliot.*, tom. 49, Pag. 96, que dès le 16me. siècle on a vu accourir aux Eaux de Spa les plus grands Princes et les premiers Potentats de l'Europe. Ce Bourg ne prit quelques accroissemens que dans le 17me. siècle; les religieux Capucins s'y établirent en 1643 : Leur Église, fut batie en 1645, et l'année suivante Waltere de Liverlo, Bourg-Mestre de Liége, fit construire leur Couvent: *Michaël à Tugio Bull. Capuc.*, tom. 4, pag. 114 et 371. Ce Bourg-Mestre exigea de ces Pères que leur jardin servît de promenade publique pour les deux sexes.

NOTE 34, pag. 39 *C'est ce que nous a transmis, dans un livre utile, le médecin de Heers*, etc.

DE Heers a intitulé cet Ouvrage, *Observationes medicæ*, etc., et l'a dédié, en 1630, à Uldaric de Hoensbrouck, chanoine de la Cathédrale de Liége et abbé de Thuin. Ces observations sur différentes maladies, dont furent attaquées quantité des personnes qui consultèrent de Heers, soit à Liége, soit à Spa, ont été imprimées a Leyde, en 1645, à la suite du *Spadacrène*, ou *Fons Spadanus accuratissimè descriptus*, du même auteur. Cette édition de Leyde est très-bien exécutée; on avoit déjà imprimé plusieurs fois ces deux Ouvrages. Il seroit fastidieux de donner ici l'énumération de toutes ces éditions; je citerai seulement celle du *Spadacrène* que de

Heers adressa, en 1621, à Charles de Meternich, chanoine de Trèves et de Liége : il dit, au commencement de sa dédicace, que si l'homme, en naissant, est condamné à souffrir, il peut, par l'usage de l'Eau, trouver un remède assuré à ses maux. J'ai déjà remarqué que le *Spadacrène* avoit été traduit en François par de Heers lui-même ; ses *Observationes medicæ* ont été en grande partie rendues dans notre Langue, en 1739, par le docteur Chrouet. La traduction du *Spadacrène* parut à Liége, en 1616, *in*-12, chez Arnould de Corswarème. Je possède un exemplaire de cette première édition qui fut suivie de plusieurs autres, si nous devons en croire le docteur Chrouet, qui joignit, à sa version des *Observations médicales* de Henri de Heers, la traduction du *Spadacrène*, du même, dont il prit soin de corriger le style, et de l'orner de quelques Notes. Cet ancien

champion des Eaux de Spa ne manioit pas mieux la Langue Françoise que la Latine; Chrouet observe avec raison que sa latinité ne fut pas goûtée, et que même elle étoit inintelligible pour la plupart de ceux qui avoient intérêt d'en pénétrer le sens : c'est ce qui engagea de Heers à traduire son Ouvrage en François qu'il dédia dans cette nouvelle forme à François de Montmorency, doyen de la Cathédrale de Liége. Il crut devoir la lui offrir, parce que ce Seigneur, de même que ses deux frères, Antoine, abbé de Fémi, et Jean, Baron de Vatine, gouverneur de Lens, avoient bu les Eaux de Spa par son ordonnance et en sa présence. François de Montmorency naquit en 1578. Il étoit l'aîné de sa famille. En 1618, il résigna à Adrien de Fléron sa prébende de Saint Lambert pour entrer dans la Société de Jésus,

où il vécut 21 ans. Il mourut à Douai, en 1640, dans la 62me. année de son âge, singulièrement regretté de ses confrères et de sa famille. Ce Saint réligieux cultivoit la poésie latine avec beaucoup de succès; il nous a laissé des cantiques sacrés, auxquels les savans applaudirent, dit le pere Fisen dans ses *Flores Ecclesiæ Leod.* J'en ferai une mention particulière dans un petit Ouvrage où je passe en revue les Chanoines de la Cathédrale de Liége qui s'adonnèrent aux Belles-Lettres, et où Adrien de Fléron dont je conserve des Mémoires manuscrits, trouvera aussi son article. Ce dernier fit imprimer, en 1630, un éloge du célèbre général comte de Tilly, avec lequel il étoit lié d'une amitié très-étroite : Adrien suivit ce général dans plusieurs de ses expéditions guerrières ; et je vois même, dans ses Mémoires, qu'il manqua d'y perdre la vie. Mais je m'apperçois, que je sorte de mon sujet.

L'EDITION latine du *Spadacrène* dont j'ai parlé, est beaucoup plus ample que la traduction que j'ai sous les yeux (celle de 1616). On y distingue un chapitre entier qui ne se trouve pas dans celle-ci. On y distingue encore, pag. 53, une particularité sur deux Fontaines de Spa, le Tonnelet et la Sauvenière. De Heers dit qu'il sortit, de son tems, près du Tonnelet, une Source qu'on nomma le *petit Tonnelet* dont les Eaux étoient plus piquantes que celles de l'ancienne et purgeoient mieux les intestins et la vessie. Ce qui étoit arrivé près du Tonnelet, arriva, du vivant de de Heers, à la Sauvenière, située à une demie lieue de Spa. Il jaillit, près de celle-là, du tronc d'un arbre, une Fontaine, quatre à cinq fois plus considérable, ayant le même goût et les mêmes vertus. Ce docteur conseille à ceux *qui trouveront la vieille Sau-*

venière

venière (*a*) *vuide*, *ce qui se voit assez souvent*, de boire les Eaux de cette nouvelle Fontaine. Ce qui est bien étonnant encore, c'est que cette dernière n'existoit plus en 1739, du tems du médecin Chrouet qui rapporte, à ce sujet, que cette perte a été réparée par une autre Fontaïne, assez voisine, sortant de terre, appellée la Groesbeck. Elle doit ce nom à un baron de Groesbeck, qui s'en étant bien trouvé en 1651, y fit construire une niche, au haut de laquelle on avoit gravé ses armes: ce qui montre que cette Fontaine étoit connue

(*a*) Le vase qui recevoit, en 1616, l'Eau de cette Source, ne contenoit guère plus de *deux pots* : elle devint ensuite plus abondante, et on aggrandit sans doute le vase qui en recevoit les Eaux, puisque je vois, dans l'édition de la traduction, par de Heers, du *Spadacrène*, de l'an 1680, chap 5, qu'au lieu de deux pots, elle en donnoit *quatre*.

long-tems avant Chrouet. Cette niche a été remplacée par une autre aux frais de Mr. le marquis de Croix, dont l'épouse étoit de la famille de Groesbeck (*a*).

JE reviens à la traduction du *Spadacrène* de l'édition de 1616. Elle est terminée par un petit avis assez singulier: de Heers y dit qu'il résoud, dans son *Spadacrène* latin, une question difficile qui fut discutée inutilement à Spa. Plusieurs buveurs se plaignoient des Eaux de ce lieu, parce qu'elles leur causoient un *Priapisme continuel*, dès les premiers jours qu'ils en prenoient: et cependant le savant la Franboisière, médecin des rois de France, assure qu'elles *empechent les pollutions nocturnes et rabaissent le ca-*

(*a*) *Essai sur les Eaux de Spa* par Sandberg, pag. 37.

quet de madame Vénus. De Heers convient que les premiers ont raison, et que l'autre n'a pas tort; et il ajoute qu'il ne veut pas les concilier, ayant de la repugnance à traiter un sujet pareil *en langue Vulgaire, de peur d'offenser quelques oreilles chastes, ou les yeux vierges de celles qui prendront la peine de lire ceci.* C'est à la pag. 148 du *Spadacrène* latin que notre auteur tache tant bien que mal de résoudre cette question épineuse.

A ces détails piquans, je vais en joindre d'autres qui ne le sont pas moins. De Heers donne la solution, dans son dernier chapitre du *Spadacrène*, de quelques demandes que plusieurs personnes étoient accoutumées de faire à Spa de son tems. Ces personnes demandoient pourquoi presque tous ceux qui buvoient les Eaux dans cet endroit, faisoient leur *matière fécale toute noire?* Notre Au-

teur, après avoir cité Virgile, Pline, Solin et Varron, dit, entr'autres choses, que, suivant l'opinion commune, cette noirceur est causée par le vitriol : Solution, au reste, que n'approuve pas entièrement l'apologiste des Eaux de Spa, mais je ne vois pas que celles qu'il donne, puissent satisfaire davantage. On se demandoit encore, du vivant de de Heers, pourquoi les femmes qui puisoient de l'Eau de la Sauveniere, devinoient le tems à venir, en s'écriant : *Nous aurons de la pluye, car la Fontaine a chanté.* Cela fournit l'occasion à de Heers de vanter la *netteté* et surtout la *légéreté* des Eaux de la Sauveniere ; il veut que l'air s'y mêle dans le moment que le soleil les attire ; ce qui forme un bruit, ou sifflement, que ces femmes appellent un *chant* ; et comme, continue-t-il, les nuées qui sont chassées par le vent, se changent en pluye, il

leur est aisé, lorsque l'air est tranquille, de deviner, quand elles entendent ce bruit, qu'il pleuvra : d'où vient, conclut-il, *qu'elles ne s'abusent guere en leur prédiction ou almanach, comme font les reste des pronostiqueurs.* Ce bruit se fait encore entendre aujourd'hui ; Mr. de Limbourg en a été témoin ; mais ce médecin combat avec raison la solution de ce phénomène que donne de Heers (*a*). J'ai dit que cet ancien docteur ne manioit pas bien la langue françoise, il en convient lui-même dans ces vers barbares, tirés d'une pièce de poésie, placée à la tête du *Spadacrène* françois de l'an 1616 :

Partant ne prens esgard au style, ains au subject,
De mesme que de l'Eau tu tires les effets.

(*a*) *Traite des Eaux Minérales de Spa*, édition de Leyde, pag. 119.

Enfin qu'il te souvienne que l'œuvre que tu vois
Vient d'un Flamand de Tongres, non d'un natif François.

DANS une édition postérieure, du même Ouvrage, Henri de Heers, en parlant du passage de Pline, dit que les uns croyent qu'il faut placer la Fontaine, dont il est question dans ce passage, près de la Ville de Tongres, et les autres, qu'il faut la chercher dans le Pouhon de Spa, et il ajoute bonnement à cela que les *Idiots* de son *siècle se soucioient peu de qu'elle Fontaine ils buvoient, pourvu qu'elle fut acide.*

LA remarque que fait Mr. de Limbourg sur le titre du livre de Henri de Heers, ne me paroit pas heureuse. C'est sous le nom, dit-il, d'une seule Fontaine qu'il traite des Eaux de Spa. Il est vrai que *Spadacrène* signifie *Fontaine de*

Spa; mais l'intention de l'auteur étoit de comprendre sous ce nom toutes les Sources de ce village, puisqu'il traduit lui-même en françois le titre de son Ouvrage par ces mots : *les Fontaines de Spa descrites*, etc. Mr. de Limbourg veut cependant tirer de cette remarque *une preuve surabondante qu'un Naturaliste comme Pline, qui ne parloit de l'Eau de la Cité ou pays de Tongres, que par oui-dire, pouvoit ne nommer qu'une seule Fontaine, comme la plus célèbre de plusieurs du même lieu* (*a*). Il faut être bien pauvre en preuves pour en produire de pareilles ! Et d'ailleurs qui a appris à Mr. de Limbourg que Pline ne parloit que par *oui-dire* de la Source de Tongres? Ce qui témoigne bien le contraire, c'est la justesse de l'application du passage de ce Naturaliste aux propriétés de cette antique Source.

(*a*) *Esprit des Journaux*, Sept. 1788, p. 261.

NOTE 35, pag. 43. *Et offroit au premier venu son manteau et ses habits.*

LES détails dans lesquels de Heers entre, au sujet d'un autre Seigneur Anglois qui avoit épousé une femme de 16 ans, sont aussi très-piquans, mais ces détails ne sont pas de nature à pouvoir être rapportés ici. Je vais seulement extraire du *Spadacrène* les noms de quelques personnes qui ont été à Spa, et dont je n'ai pas cru devoir parler dans le texte. Nous voyons une comtesse Vanden-Berghen y conduire son fils, âgé de trois ans, et lui faire boire les Eaux dont il se trouva bien. L'épouse de Milord Cornouë, lieutenant-gouverneur de la Briele, n'eut point ce bonheur; de Heers lui conseilla de s'en retourner en Angleterre, à moins qu'elle ne préférât de mourir à Spa. Il donne

l'épithète d'*Illustre* à un médecin du Roi de la Grande-Brétagne, nommé le chevalier de Paddy, avec lequel il eut quelques conférences.

Je suis très-étonné de voir que de Heers ne dise rien, dans le même livre, du savant Juste-Lipse qui alla à Spa en 1605 ; c'est ce que m'apprend un manuscrit sur notre Histoire, où je lis ce qui suit : » Beaucoup de personnes notables vinrent aux Eaux de Spa, entre eux, le docte Lipsius qui eut à cette occasion le contentement de revoir ses anciens amis affectionnez aux Lettres dont il y avoit bon nombre » (*a*). Nous avions parmi nous, dans le 16e. siècle plusieurs hommes distingués qui cultiverent les Belles-Lettres, les Scien-

(*a*) Le pere Foullon rapporte la même chose dans son *Compendium Histor. Leod*, p. 196.

ces et les Arts avec succès. Je ne nommerai ici que Charles Langius, chanoine de la Cathédrale de Liége, chez lequel Juste-Lipse prenoit son logement, lorsqu'il passoit par notre ville, ou lorsqu'il venoit y demeurer quelque tems. Je ne sais où Baile a trouvé que ce fut à Liége que le fameux jésuite Del-Rio convertit Lipse (*a*). Il avoit embrassé les erreurs de Calvin; mais il ne suivit cette secte que fort peu d'années, et mourut en bon Catholique en 1606. Ce célèbre érudit parle avec plaisir de Liége dans quelques endroits de ses Ouvrages;

(*a*) Voyez les Réponses aux questions d'un Provincial, tom. 5, pag. 111. Nous lisons, dans Histoire du P. Bouille, tom. 3, pag. 44, que Juste Lipse fut retenu à Liége l'espace de deux ans par notre Prince Ernest de Bavière et par ses amis; nous y lisons encore que l'amitié l'unissoit à Del-Rio, mais il ne dit pas que ce fut ce jésuite qui le convertit.

c'est lui-même qui nous apprend qu'il y fit quelque séjour, et qu'il logeoit dans la maison de Charles Langius dont il faisoit le plus grand cas et qu'il regardoit comme l'un des hommes les plus instruits des Pays-Bas. Rien n'est au-dessus de l'éloge que fait encore Aubert le Mire de Langius, lorsqu'il dit que notre Concitoyen inspira à Juste-Lipse des idées sublimes et lui enseigna le grand art de conserver le calme au milieu des troubles qui agitoient alors une partie de l'Europe. Le livre de la constance, l'un des meilleurs Ouvrages de Lipse, est en quelque façon le fruit des conversations qu'il eut avec Langius (*a*).

Je suis encore surpris que dans l'énumération que fait de Heers des per-

(*a*) Consultez l'*Histoire de Liége* de Bouille, *Loc. cit.*

sonnès qui ont été de son tems à Spa, il ne fasse pas mention du Land-Grave de Hesse qui y alla en 1618. Les Eaux de ce Bourg lui avoient été prescrites par ses médecins. C'est Balzac qui nous instruit de cela au commencement du livre, intitulé, *Aristippe ou de la Cour*, imprimé en 1664, *in-12.*, par Daniël Elzevir. Il paroît par le passage suivant de cet Ouvrage, que le Land-Grave demeura alors quelque tems à Spa : « En partant d'Allemagne, dit Balzac, ce Prince et Aristippe (nom que le Land-Grave de Hesse donnoit à un savant qui l'accompagnoit) avoient choisi Corneille-Tacite, pour estre le compagnon de leur voyage, et ne s'en estoient pas mal trouvez ; il les avoit diverti à Spa et par les chemins, etc. » Réparons encore une omission de de Heers : Je vois, dans un manuscrit sur notre Histoire, très-intéressant, qui appartient à Mr. le baron

de Richolt, qu'en 1606 une princesse de Sédan arriva à Liége pour se rendre à *la Fontaine de Spa* : Les Liégeois lui firent présent d'*un Banquet de sucre porté par les rouges livrées de la Cité.* Ce sont les expressions de l'auteur du manuscrit. Comme de Heers se tait sur cette Princesse, peut-être se contenta-t-elle de boire, ainsi que la Reine de Navarre, les Eaux de Spa à Liége. Ces deux vers latins de l'Épitaphe du docte Saumaise, nous apprennent qu'il termina sa carrière dans ce village :

Finivit Spadæ vitam Salmasius hospes,
Trajectum Cineres ossaquè tristè tenet.

La mort l'y surprit en 1653. Spa, vers ce tems-là, manqua d'être englobé dans les malheurs qu'essuya une bonne partie du Marquisat de Franchimont où ce Bourg est enclavé. Le baron de Chateler, par le commandement de Charles,

duc de Lorraine, fit une irruption dans ce Marquisat, et y mit tout à feu et à sang : Son projet étoit aussi de s'emparer de Vervier, de Spa et de Theux; mais notre prince Maximilien Henri de Baviere fit avorter ce projet. Voyez un *in-4o.* de 12 pages qui parut vers le milieu du 17me. siècle sous ce titre : *Remarques sur le manifeste du duc de Lorraine, publié à Wareme en 1654*, pag. 8.

NOTE 36, pag. 44. *Entr'autres, par le Prince et la Princesse d'Orange.*

CETTE Princesse alla à Spa en 1630; c'est ce que je vois dans l'*Almanach* de Mathieu Laensbergh de l'an 1637; il s'exprime ainsi : « Le 13 de Septembre de l'an 1630, Madame la princesse d'Orange mal disposée est passée par

Liége pour Spa » (*a*). C'est sans doute de cette Princesse dont le docteur de Heers parle, sans la nommer, dans la Liste des personnes qui ont été prendre les Eaux de Spa. Le prince d'Orange y alla en 1647, comme nous l'apprend le pere Bouille dans son *Histoire de Liége*, tom. 3, pag. 265; il passa par notre Ville où il fut reçu, dit cet auteur, avec tous les honneurs dûs à sa dignité, et traité magnifiquement dans la maison de Curtius, seigneur de Grand-Aaz. Ce Curtius étoit d'une richesse immense; le baron de Walef, poëte et littérateur Liégeois dont j'ai composé la vie, en des-

(*a*) Elle étoit veuve de Henri de Nassau, prince d'Orange; la sœur de celui-ci, selon les continuateurs de l'Histoire du pere Foullon, veuve de Henri de la Tour, duc de Bouillon et prince de Sédan, passa aussi, en 1630, par Liége pour aller boire les Eaux de Spa, Tom. 3, pag. 83.

cendoit. Je ne dois pas omettre sur Spa les particularités suivantes que je trouve dans l'Almanach de Mathieu Laensbergh, cité au commencement de cette Note. Il y regna pendant le mois d'Août de l'an 1631 une maladie contagieuse et *inouie*; elle y avoit été apportée par des Étrangers. Le même mois, il y plût avec tant de violence, que les maisons du Marché, et celles, situées près du ruisseau, furent inondées : On vit plusieurs moulins emportés, les digues des étangs se rompirent, et l'Eau entraîna le bois, les foins et les meubles des malheureux habitans de ce Bourg. Il essuya encore, en 1674, une inondation extraordinaire, mais qui ne fut pas aussi désastreuse. Je ne dirai rien de celle qui arriva le 22 du mois d'Août, 1782 : elle fut peut-être plus fatale que les précédentes.

NOTE 37.

NOTE 37, pag. 46. *Heureusement le docteur Nessel, en vérifiant, etc.*

VOYEZ son *Traité des Eaux de Spa*, imprimé en 1699, *in-12*, pag. 93 et suiv. Nessel a dédié ce Traité à Joseph Clément de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liége. J'y lis que *l'heure étoit tellement fixée à Spa pour le diner, que lorsque les onze heures sonnoient, tout le monde courroit à la soupe.* Il y a aujourd'hui bien des personnes qui ne sortent de leur lit qu'à cette heure. Nessel a laissé un fils, aussi docteur en Médecine. Je connois de celui-ci un Ouvrage, intitulé, *Apologie des Eaux de Spa*, imprimé à Liége en 1713, *in-12*. L'auteur de ce livre, plus impartial que tous ceux qui ont écrit en faveur des Fontaines de Spa, avoue *que les Eaux de Tongres ont leur mérite aussi bien que celles de Spa*, et il ajoute que les unes et les autres *seroient*

de *plus en plus venues en réputation dans les pays éloignés*, si la *guerre* et la *misère* n'y avoient mis obstacle, et si surtout on n'avoit décrédité les Eaux de Spa, en vendant et débitant aux Étrangers celles de Chévron qui *conviennent à peu de personnes*, et dont les *effets fâcheux et funestes* sont attestés par la déclaration du Collége des médecins de Liége du 7 Septembre, *1711*.

UN impôt léger, placé sur chaque bouteille des Eaux de Spa, fut le motif qui engagea les marchands à vendre, pour ces Eaux, celles de Chévron qui porterent un si grand coup aux Fontaines de Spa, qu'on crut un moment qu'elles avoient perdu une partie de leurs bonnes qualités. François, dit Bazîn, médecin de Liége, composa, en *1715*, une *Lettre* ridicule sur les Eaux de ce Bourg et en même-tems sur celles de Chévron; il cher-

che à prouver que ces dernières n'ont aucune des vertus qu'on trouve dans les Fontaines de Spa. Peu de tems après, un Anonyme publia une réponse à la *Lettre* de Bazin (*a*). Il le tance assez fortement et lui dit, entr'autres choses, que puisqu'il n'a pas analysé les Eaux de Chévron, il n'auroit pas dû les condamner. En effet, le savant Bresmal assure, dans le *Parallèle des Eaux Minérales du Diocèse et Pays de Liége*, etc., pag. 133,

(*a*) Bouille parle de Bazin dans son *Hist. de Liége*, tom. 3, pag. 35, comme ayant écrit sur les Eaux de Spa. Il fait encore mention d'un nommé Coquelet, Liégeois, dont la plume s'est aussi exercée sur les Fontaines de ce Bourg : il est peut-être l'auteur de la *Réponse* à la *Lettre* de Bazin. On voit, dans cette Lettre, qu'un médecin, appellé Faber de Montpellier, a donné une analyse des Eaux de Spa dans un ouvrage, intitulé : *Traité Spagérique des Eaux.*

qu'elles peuvent être très-efficaces pour les complexions fortes et les estomacs vigoureux qui sauront les digérer ; il ajoute que, dans ce cas, elles ont leur mérite et produisent tous les effets que l'on peut attendre des Eaux Minérales-ferrugineuses. Du tems de Bresmal, on en avoit envoyé une quantité prodigieuse de bouteilles en Angleterre. Cette Source est située dans la Principauté de Stavelot. On distingue dans ce petit pays plusieurs autres Sources, entr'autres, celle du Pouhon de Saint Roch, près du monastère de Bernard-Fagne, non loin d'un hameau qu'on appelle Pouhon ; elle a les mêmes vertus que la Fontaine de Spa qui porte ce nom. A une demie lieue de ce hameau, on distingue encore dans un village, nommé du Bru, des Eaux Minérales qui ne sont pas aussi estimées que celles du Pouhon de Saint Roch. C'est sans doute parce qu'on ignore

leurs propriétés, car Mr. le médecin de Remouchamps, qui a resté long-tems dans le pays de Stavelot et qui a fait une étude suivie de la Source de du Bru (*a*) et de celles qui sont près de ce village, m'a assuré qu'elle surpassoit en force toutes celles de Spa; il a bu des Eaux de cette Fontaine qui avoient 17 ans de bouteille : elle est très-abondante, et on peut la regarder comme une des plus fortes de l'Europe. Aux

(*a*) Quelques-uns de nos auteurs ont donné le nom de du Bru à la Fontaine de Chévron; mais d'après les renseignemens que m'a procurés Mr. le médecin de Remouchamps, je puis croire que la Fontaine de du Bru dont je parle dans le texte, n'a rien de commun avec celle de Chévron. Le docteur Egmond Nessel désigne encore, dans son *Traité des Eaux de Spa*, pag. 6, une Source acide, sous le nom d'Isier, qui ne doit pas être éloignée de celle de Chévron.

environs de du Bru, la bruyère de Francorchamps offre également une Source ferrugineuse qui, en général, est peu connue.

A ces détails sur les Sources de la Principauté de Stavelot, je vais joindre quelques recherches sur trois de nos Fontaines; mais je ne sais si elles sont ferrugineuses. Elles jouissoient encore, dans le 17me. siècle, d'une espèce de réputation, puisque le pere Fisen s'est plu à en faire mention dans ses Ouvrages. Ce jésuite parle de la première dans ses *Flores Ecclesiæ Leod.*, article, *Saint Oduin*; elle doit être près du village de Hougarde. Cet Historien rapporte que ce Saint reçut un coup de Hoyou qui lui fendit la tête, et que son sang jaillissant sur la terre, il en sourdit une Fontaine dont les Eaux servirent à guérir toute sorte de maladies. Observons que Fisen a répété cette

Histoire miraculeuse dans ses Annales de Liége, liv. 11, No. 31 (*a*). Je ne suis point garant de ce prodige; je ne le consigne ici que parce qu'il sert à constater l'époque de la découverte de la Source de Hougarde. Un reproche qu'on peut faire justement à Fisen, c'est d'avoir entassé dans ses écrits une foule de faits absurdes et fabuleux qu'il auroit dû rejetter. Au reste je passe aux deux autres Fontaines que j'ai promis de faire connoître dans cette Note.

On lit, dans l'Histoire de Liége de l'auteur cité, qu'on conserve à Aincourt (*b*) les reliques de Sainte Rei-

(*a*) Fisen a répété mot pour mot les trois quarts de ses *Flores Eccles. Leod.* dans son Histoire de Liége.

(*b*) Aincourt est dans le Brabant Wallon; il y avoit autrefois une Collégiale de douze Chanoines qui fut transférée à Louvain en

noffle (*a*). Il y a, dit-il, dans ce village une Fontaine qui porte le nom de cette Sainte, dont les Eaux procurent la guérison de l'hydropisie et de plusieurs autres infirmités. Tous les ans, on faisoit en été une procession à Aincourt; on transportoit avec piété le corps de Sainte Reinoffle à cette Fontaine pour en consacrer les Eaux et leur donner plus d'efficacité. Il est encore question, dans l'Histoire de Liége du même au-

---

1454. Cette Collégiale fut fondée, vers 1036, par Raoul, probablement Seigneur d'Aincourt, et par Gisla, sa femme; elle fut unie, peu de tems après, à l'abbaye de Saint Laurent de Liége : C'est encore les Abbés de cette Maison qui nomment aujourd'hui aux Canonicats de ce Chapitre. Foppens, tom. 3, pag. 17. On écrivoit cette Note, ainsi que beaucoup d'autres, avant la conclusion de la Paix qui fixe le sort des Pays-Bas et du nôtre.

(*a*) Liv. 3, N°. 25.

teur, liv. 4, No. 25, d'une Source dont on est redevable, assure-t-il, à Saint Trond; elle est située aux environs de la ville de ce nom, et on l'appelle encore aujourd'hui la Fontaine de Saint Trond. Beaucoup de personnes, prétend Fisen, ont éprouvé la salubrité de ses Eaux, et les malades y ont souvent récupéré la santé. On doit sans doute attribuer les effets salutaires des Fontaines de Hougarde, de Sainte Reinoffle et de celle de Saint Trond aux vertus Minérales de leurs Eaux.

NOTE 38, pag. 47. *La célébrité des Eaux de Spa, s'étant extrêmement accrue vers* 1750, *etc.*

C'EST à quelques Anglois que Spa, vers ce tems, doit cette célébrité, selon l'auteur du *Tableau* de ce lieu : voyez la pag. 68 de la deuxième édition de cette

petite brochure. Il paroit d'ailleurs que c'est cette Nation qui, depuis deux siècles, a le plus fréquenté les Fontaines de ce Bourg. Dès le commencement du 17me., on y a vu arriver quelques Anglois : Et à ceux que le médecin de Heers, que j'ai si souvent cité dans ces Notes, nous fait connoître, on peut joindre Bernard Carierus, prédicateur du Roi d'Angleterre, qui y alla vers 1610. Il y fit la connoissance de Louis du Chasteau, savant Théologien Liégeois, qui, dans un de ses Ouvrages (*a*), nous le re-

(*a*) Pag. 103 du livre, intitulé; *la Religion prétendue des Provinces Belgiques-Unies*, désunie, etc., imprimé à Liége, en 1620. Il y a, dans ce livre, une liste assez curieuse des versions, faites par les Luthériens, les Calvinistes, etc., tant du Vieux que du Nouveau Testament : Louis du Chasteau fait voir les contrariétés que contiennent toutes ces versions.

présente comme un *homme très-docte et très-éloquent*. Carierus eut à Spa quelques conférences avec notre Concitoyen sur la secte des puritains; il lui apprit que quoique le Roi d'Angleterre n'aimât pas cette secte, il y avoit cependant dans ce Royaume beaucoup des Puritains; il lui en montra même quelques-uns qui étoient pour lors à Spa. Ce Carierus mourut Catholique en France, où l'avoit appellé le cardinal du Perron.

NOTE 39, pag, 49. *Dans des Mémoires intéressans, etc.*

C'EST Augier de Mauléon, Seigneur de Granier, qui fit imprimer, pour la première fois, les *Mémoires* de Marguérite de Valois, à Paris, en 1628, *in-8vo.* Je me suis servi de l'édition, faite à Liége, chez Bronckart, en 1723, *in-8vo.*,

que les Bibliographes préfèrent à toutes les autres. On en est redevable à Jean Godefroid qui y a ajouté quelques Notes peu importantes, et un traité, assez curieux, intitulé, *la Fortune de Cour.* On y trouve encore les éloges de la Reine Marguérite et de Bussy, composés par Brantôme, auquel les *Mémoires* de cette Princesse sont adressés. Ce sont ces pièces, sans doute, qui font rechercher des amateurs l'édition de Bronckart, qui n'est que passablement bien exécutée. Je possède un exemplaire de ces *Mémoires*, imprimé en 1658, *in-12*. La beauté de son exécution, jointe à la netteté des caractères, me fait soupçonner qu'il sort des presses des célèbres Elzevirs. Je ne sache pas que les Bibliographes ayent parlé de cette jolie édition, qu'on peut reconnoître à une vignette, représentant un Coq, placée à la fin du volume. Je remarquerai ailleurs que le texte de cette

édition differe dans quelques passages de celui de Jean Godefroid.

NOTE 40, ibidem. *Comme le veut Mr. de Limbourg*, etc.

Ce médecin avoue avoir suivi dans bien des choses l'auteur des anciens *Amusemens de Spa*; il auroit dû le copier encore ici : il se seroit épargné cette méprise. Mais, Mr. de Limbourg, écrivant en faveur des Fontaines de Spa, a cru qu'il étoit plus important de grossir la Liste des personnes Illustres qui y avoient été boire les Eaux, que de s'assujettir à la vérité des faits. La première édition des *Amusemens de Spa* de Mr. de Limbourg parut en 1762. Un anonyme releva, en 1763, d'une manière très-gauche, dans une brochure, intitulée, *Lettres de Mr. de .... à un Ami*, etc.,

les fautes en assez grand nombre dont cet Ouvrage n'est pas exempt. Mr. de Limbourg y répondit l'année suivante : il appelle les *Lettres* de Mr. de ... *ridicules* ; il n'a pas tort ; mais il auroit dû attendre qu'un autre l'eut dit avant lui. Voici au reste comme il apostrophe son antagoniste :

Petit faquin ! qui t'imagines
Être un esprit supérieur,
Sot grimacier, fade rieur,
De grace, fais trêves à tes mines.

Si Mr. de Limbourg est auteur de ce joli quatrain (*a*), il auroit bien fait de nous donner des *Amusemens de Spa* en vers.

(*a*) Ce médecin cite, au bas de ce quatrain, le *Dictionnaire de Trévoux* ; c'est donc peut-être dans cet Ouvrage qu'il l'a puisé : ce que je ne saurois vérifier, n'ayant presque point de livres dans ma solitude.

NOTE 41, pag. 52. *Où estoit le reste des Dames et Femmes*, etc.

La compagnie de Marguérite de Valois étoit composée, en femmes, de Made. de Mouy de Picardie, de Made. la Castelaine de Millon; de Madelle. d'Atrie; de Madelle. de Tournon, et de sept ou huit autres Dames : en hommes, de Philippe de Lénoncourt, évêque d'Auxerre; de Charles de l'Escar, évêque de Langres; de Mr. de Mouy, Seigneur de Picardie; de son premier maître - d'hôtel, de ses premiers écuyers et de quelques gentilshommes de sa maison. Les derniers éditeurs des *Mémoires* de la Reine de Navarre nous apprennent que Philippe de Lénoncourt n'étoit appellé à Rome que *le beau chevalier François*; il parvint au cardinalat en 1586. Selon les mêmes, Charles de l'Escar se

rendit célèbre par son éloquence et ses connoissances littéraires.

NOTE 42, pag. 55. *Le jésuite Foullon ajoute*, etc.

ON lit, à la marche de l'Histoire de Liége de cet auteur, tom. 2, pag. 302, qu'il y eut le 23 Juillet, 1577, une tempête à Huy : ce qui peut servir à fixer la date de l'arrivée de Marguérite dans notre Pays, date que cette Princesse ne marque pas dans ses *Mémoires*. Elle arriva à Liége le 24 de Juillet : c'est ce que je vois dans un manuscrit sur notre Histoire que j'ai déjà cité dans ces Notes, manuscrit qui appartient à Mr. le baron de Richolt.

NOTE 43.

NOTE 43, pag. 57. *Et qu'ils soyent Nobles pour estre reçus Chanoines.*

PAR la fin de ce passage, Marguérite de Valois entendroit-elle la résidence ordinaire des Chanoines de notre Église Cathédrale? Non, sans doute, puisqu'ils ne sont tenus, pour percevoir les revenus de leurs prébendes, à fréquenter le Chœur que six mois et un jour, et non l'année. Tous ces Chanoines, ou Tréfonciers, comme on les appelle à Liége, ne sont pas Nobles et ne l'étoient pas du tems de la Reine de Navarre. Les preuves de Noblesse qu'on exige pour entrer dans ce Chapitre, ne sont pas, et n'ont jamais été aussi fortes, que celles qu'on exige dans plusieurs autres Chapitres de l'Allemagne. Ceux qui ne peuvent les faire, sont obligés, quand bien même ils porteroient les noms les

plus illustres et les plus anciens, de rester cinq ans dans une Université et d'y prendre le grade de licentié. On a établi, seulement depuis peu, qu'on pourroit rester ces cinq ans à Liége, en y fréquentant les leçons de deux Professeurs qui viennent d'y être institués (*a*).

NOTE 44, pag. 61. *Gérard de Groesbeck alla à la rencontre de la Reine de Navarre.*

Il étoit accompagné, disent nos Historiens, de son Clergé, de sa Noblesse et des Cours Souveraines, qui la reçurent avec toutes les démonstrations possibles d'allégresse. Ce cortège devoit être très-nombreux. Le Clergé et les Cours Souveraines étoient alors tels qu'ils sont

(*a*) On traçoit ces lignes en 1786.

aujourd'hui. Quant à la Noblesse, la différence est très-grande. Gérard de Groesbeck pouvoit se faire accompagner de deux à trois cents Chevaliers, reçus dans le corps des Nobles du Pays. En 1600, Ernest de Bavière, successeur de Groesbeck, en comptoit encore cent et seize. C'est peu de tems après que notre État-Noble commenca à prendre une forme nouvelle, forme qui lui fit perdre son antique splendeur. En 1650, il étoit à peine composé de 50 Membres. En 1711, il étoit réduit à trente Gentils-Hommes, parmi lesquels il y en avoit douze qui nous étoient étrangers, sans parler de six d'entr'eux dont les enfans se trouvoient exclus de cet état, à cause des preuves de Noblesse qu'on exigeoit et qu'ils n'auroient su produire. L'investiture d'un Fief, toujours anciennement possédé par un Noble, donnoit seule parmi nous l'entrée de l'Ordre Équestre.

Avant 1691 on ne fournissoit ou du moins on ne devoit fournir, que des preuves très-foibles, telles que le demandoit l'Édit d'Ernest de Bavière, prince de Liége, de l'an 1600 (*a*), qui, le premier, publia un Mandement sur cet objet important sans consulter le Tiers-État. En 1780, une vingtaine de chevaliers formoient seuls tout le corps des Nobles de la Principauté et vouloient représenter tous les feudataires de l'Église de Liége. On peut dire à présent (1793) que ce n'est presque plus qu'une seule famille qui constitue ce corps. Ces innovations porterent un coup fatal à notre constitution : c'est ce que je développe dans

(*a*) Cet Édit ne fut en vigueur que fort peu de tems, parce que quelques Membres de l'État-Noble passèrent entr'eux de *Récès* inconstitutionnels qui furent mieux observés, par la connivence de nos Princes, que les Mandemens de ceux-ci.

une *Histoire de l'Ordre Équestre du pays de Liége*, où j'examine quelle a été et quelle doit être l'organisation de cet Ordre.

NOTE 45, ibidem. *D'où il s'estoit délogé pour me loger.*

DANS la petite édition des *Mémoires* de la Reine de Navarre dont j'ai parlé dans une de mes Notes précédentes, on ne trouve point ces mots d'*où il s'estoit délogé pour me loger.* Cette édition offre encore plusieurs autres variantes. Je lis, dans le *Trésor Chronologique et Historique* du R. P. Dom Pierre de Saint Romuald, imprimé en 1647, tom. 3, pag. 829, une particularité sur les *Mémoires* de Marguérite de Valois, qui, je crois, n'est guère connue. Cet auteur dit que quelque tems après la mort de cette Princesse,

on donna le jour *à certains Mémoires de son style, trouvés dans son cabinet*, qui d'abord furent bien reçus du public ; mais à quelque tems delà, ajoute le même, la cour du Parlement s'étant *apperçue qu'on y découvroit beaucoup de choses dont le peuple n'étoit pas capable*, elle en défendit la lecture.

NOTE 46, pag. 65. *Et morte de chagrin et de désespoir à Liége.*

CETTE Dame est enterrée dans l'Église des Peres Mineurs de notre ville, où on lit son épitaphe, rapportée dans le *Recueil Héraldique des Bourg-Mestres de Liége*, par Loyens, pag. 315 ; je vais la copier : « Cy gist Damoiselle Hélene de Tournon, fille de très-haut et très-puissant Seigneur Messire Just de Tournon, en son vivant, comte de Tournon et

de Roussillon, et de très-haute et puissante Dame de la Tour et de Touraine, Dame d'honneur de la Reine de Navarre, fille de Henri II, Roi de France, laquelle estant des filles Dames de ladite Reine, accompagnant Sa Majesté au voyage qu'elle fist en cette Cité pour l'usage des Eaux de Spa, saisie d'une griefve maladie, rendit l'ame à Dieu, le dix d'Aoust, 1577 ». Il y avoit une quinzaine de jours que cette intéressante et infortunée Demoiselle étoit arrivée à Liége : victime de l'amour, elle ne put se familiariser avec l'idée de voir son amant dans les bras d'une rivale. Je trouve, dans le manuscrit cité à la Note 42me., que notre prince Gérard de Groesbeck, les Échevins de Liége, et plusieurs Abbés de la Principauté assistèrent à l'enterrement d'Helène de Tournon; c'étoit un des Évêques François qui accompagnoient la Reine de

Navarre, qui faisoit cette triste cérémonie : *Il étoit accoustré*, dit l'auteur de ce manuscrit, *avec une blanche mitre de satin et une noire chappe.*

NOTE 47, ibidem. *Je vous retracerois cet événement touchant qui a été célébré par quelques Écrivains François.*

Il a fourni, dit Mr. Mongez dans son *Histoire de Marguérite de Valois*, p. 116 de l'édition de Paris, la matière d'une Nouvelle intéressante et bien écrite. C'est plutôt un roman Historique qu'une Nouvelle. J'ai ce livre sous les yeux; il est simplement intitulé, *Mademoiselle de Tournon*; l'auteur l'a divisé en deux parties; il parut à Paris, chez Charles Osmont, en 1679, *in-12*. On pourroit réimprimer cet Ouvrage avec succès. La mort malheureuse de cette dame a encore donné

lieu à une romance, par Mr. de la Place; on la trouve dans le 3me. volume du *Recueil de plusieurs pièces peu connues*, dont Mr. de la Place est l'éditeur.

NOTE 48, pag. 66. *Où J'allois prendre mon Eau, etc.*

QUOIQUE la Reine de Navarre ne prit les Eaux de Spa par aucun motif de santé, toutefois, dit-elle, ces Eaux ne laisserent de me faire du bien, ayant depuis demeuré six à sept ans sans me ressentir de l'érésypelle de mon bras ». Ce sont les Eaux du Pouhon, selon le célèbre Hoffmann, qui conviennent le mieux à cette maladie. Dans ce cas, il faut, avant de les boire, disent nos médecins, se rafraîchir le sang. Marguérite de Valois ne marque pas si elle prit cette précaution. Au reste le docteur de Pres-

seux nous apprend qu'une dame, attaquée d'une érésipelle à la cuisse, ayant bu malgré ses conseils les Eaux de Spa, son mal augmenta considérablement et gagna le bas-ventre : elle mourut peu de tems après (*a*).

NOTE 49, pag. 67. *Et que relevoit encore une parure élégante, etc.*

VOYEZ l'éloge que fait Brantôme de la beauté de Marguérite de Valois dans ses *Vies des Dames Illustres* ; Elle joignoit à beaucoup de coquetterie un esprit aimable et cultivé ; ce naïf auteur s'étend avec une complaisance singulière sur les charmes de cette Princesse et les effets qu'ils produisirent par-tout où elle alloit ;

(*a*) Traité des Eaux Minérales de Spa, par Mr. de Limbourg, pag. 350 et suiv.

il entre dans de grands détails sur les habillemens dont elle se paroit. Il seroit curieux d'opposer ces modes à celles d'aujourd'hui, mais ce rapprochement ne peut avoir lieu ici. Contentons-nous de dire que la mode a aussi étendu son empire sur les Fontaines de Spa. C'est ce que je vois dans une petite brochure que M. de Limbourg publia à Liége, en 1765, sous ce titre : *Recueil d'Observations des effets des Eaux Minérales de Spa.* Il y dit que tout le monde anciennement couroit, *en guise d'essaims*, à la Géronstère ; la Sauvenière étoit presque entièrement abandonnée. Mais, vers 1750, celle-ci devint sa *rivale*, et attira autant de personnes qu'elle. En 1764, c'étoit le Tonnelet qui jouissoit exclusivement de la faveur du public. Du tems de Mathieu Nessel, on ne faisoit presque jamais usage de cette Source : consultez l'*Apologie de Spa* de cet auteur, pag. 26. Dans cha-

cune des ces époques *on a eu ses raisons*, comme s'exprime Mr. de Limbourg, *pour la mode regnante*. Cet écrivain cite ici Henri de Heers qui remarque qu'André Trévisius avoit conseillé, vers 1610, à plusieurs malades de boire les Eaux du Tonnelet. Trévisius vouloit les mettre en vogue. Ce projet ne fit pas fortune. Après lui, d'autres médecins, *pareillement d'une grande célébrité*, ne prescrivirent les Eaux du Tonnelet que très-rarement. Le docteur Lucas, Anglois, voulut ressuciter le projet d'André Trévisius. Ce savant vint à Spa en 1752; il fut consulté par des Gentils-Hommes de sa nation; il les envoya à la Fontaine du Tonnelet qui acquit alors une certaine réputation au détriment des autres Fontaines. Delà, selon Mr. de Limbourg, *une sorte de Schisme dans l'usage des Eaux de Spa*. Celles du Tonnelet furent cependant *chantées par-tout: L'esprit de parti s'en*

mêla, et on en vint jusqu'à *ravaler* ce que les autres Sources *pouvoient avoir de bon*. Mr. de Limbourg s'opposa de toutes ses forces à cet engoûment, et prouva assez bien que celles-ci étoient préférables; il seroit trop long de rapporter ses preuves; mes Lecteurs les trouveront dans son Ouvrage. Si nous pouvons ajouter foi à Mr. de Limbourg, le docteur Lucas avoit adopté un *système singulier*; c'étoit de faire revivre les Fontaines qui étoient tombées en discrédit. Il écrivit pour celle du Tonnelet; il fit l'éloge des Sources de Géromont, de la Sige, de Couve, de Sart, de Malmedy, etc., enclavées probablement dans la principauté de Stavelôt, ou dans les environs, Sources sur lesquelles je n'ai aucun renseignement, et qui d'ailleurs ne méritent peut-être pas d'être connues.

NOTE 50, pag. 68. *Tous nos Historiens conviennent unanimement, etc.*

C'EST ce que prouvent les passages suivans : *Navarræ Regina... Leodii... honorate et magnifice excipitur, ibique toto mense commorata, regalibus aliquot conviviis tum Nobilibus dominabus patriæ, cum consulibus et scabinis Leodiensibus exhibitis, se videndam populo exhibuit :* Chappeauville, *Histor. Leod.*, tom. 3, pag. 489. « Tout le tems qu'elle fut dans la ville, on ne fit que fêtes et cadeaux ». Le pere Bouille, *Hist. de Liége*, pag. 487. « Les Citoyens de Liége la reçurent en toutes sortes d'honneurs et de magnificence ; dequoy elle eut très-grand contentement, et de ce que les plus grands de la Cité, après le Magistrat, la prioient d'être servie de disners par l'espace d'un mois que chacun d'eux à l'envy lui pré-

sentoit ; tout cela fait avec grace et bénévolence ». Mélart, *Histoire de Huy* ; pag. 433. Fisen et Foullon rapportent à-peu-prés la même chose.

NOTE 51, pag. 69. *Que durant six semaines*, etc.

C'est le tems ordinaire, dit la Reine de Navarre, que l'on a accoustumé de prendre les Eaux de Spa, et qui étoit ordonné à Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon «. C'est ce qui s'observe encore aujourd'hui, et il est très-rare qu'on prescrive les Eaux de Spa pour un plus long espace de tems. Ce n'est souvent que quelques semaines après les avoir prises qu'on en ressent les bons effets. C'est ce que remarque Mr. de Limbourg ; il cite à ce sujet une pièce de poésie qui commence ainsi :

Vous demandez qu'en vers je tache à vous
apprendre
Des nouvelles des Eaux que je suis venu
prendre ;
Vous pourrez être satisfait ;
J'en fus acquérir la Science
Sur le rapport qu'ici mille gens m'en ont
fait,
Et sur ma propre expérience.

L'AUTEUR de cette pièce, après avoir rappellé en plaisantant les noms de plusieurs maladies qui *disparoissent en moins que rien* par la boisson des Eaux minérales, ajoute :

Mais vous, me dira-t-on, vous en trouvez-
vous bien ?
De ces divines Eaux, de ces Eaux nompa-
reilles,
Avez-vous senti les vertus ?
Assurément, des effets, tant et plus :
On m'en fait compliment ; elles me font mer-
veilles.
Tant mieux ; vous êtes donc guéri ?

LE Poëte n'en convient pas tout-à-fait ;

fait, mais comme son médecin se glorifie de l'avoir rétabli, comme son hôte lui trouve *un visage fleuri*, il se tranquillise sur son état, en s'appuyant d'ailleurs sur cette *maxime*,

Que c'est deux mois après qu'on a quitté les Eaux,
Que soi-même on ressent que l'on n'a plus de maux.
S'il m'en reste, tant pis; ce sera bien ma faute;
Non, la leur: cependant tout aura réussi
Pour mon médecin et mon hôte,
Qui trop judicieux pour en prendre souci,
Me verront, moi bien loin, et mon argent ici.

Mr. de Limbourg avoue que la vérité de cette politique n'est que trop marquée, et que ceux qui ont intérêt à faire naître aux malades des espérances flatteuses, y manquent rarement. Ce sont les expressions de ce médecin: voyez

son *Traité des Eaux Minérales de Spa*; édition de Leyde, 1754, pag. 262.

NOTE 52, pag. 70. *Henri III, etc.*

CE Prince, outré de l'heureuse réussite du voyage de Marguérite, se repentoit d'y avoir consenti, et avoit fait avertir sous mains les Espagnols et les Protestans, afin qu'ils le traversassent de tout leur pouvoir, ainsi que le retour de la Reine : *Hist. de Marguérite de Valois*, par Mr. Mongez, pag. 201. Je trouve, dans Fisen, une particularité sur le duc d'Alençon, frère de Henri III, que les Historiens François n'ont, je crois, point connue. Cet auteur dit que ce duc demanda l'évêché de Liége au Chapitre de Saint Lambert, sous le prétexte que cet évêché pourroit servir à la conservation des Pays-Bas dont il

avoit été déclaré Gouverneur. C'est ainsi, ajoute Fisen, que l'ambition, pour parvenir à son but, sait allier le sacré avec le prophane. *Hist. Eccles. Leod. pars* 2ª., pag. 386.

NOTE 53, pag. 72. *Marguérite de Valois partit de Liége*, etc.

CETTE Princesse partit de Liége, selon le pere Fisen, le dernier du mois d'Août : ce qui est probable. Le même avance que Gérard de Groesbeck la conduisit à Huy, et que la Noblesse Liégeoise l'accompagna jusque sur les terres de France. Si ce jésuite avoit lu les *Mémoires* de la reine Marguérite, il n'auroit pas hasardé cela, ainsi que Loyens qui a répété la même chose dans son *Recueil Héraldique des Bourg-Mestres de Liége*. Les peres Foullon et Bouille di-

sent que quelques jours avant son départ, Gérard de Groesbeck fit équiper un Yacht magnifique, dans lequel Marguérite de Valois entra, au rivage de Saint Jacques, pour se rendre à Huy : ce que confirme le manuscrit sur notre Histoire, cité dans les Notes 42me. et 46me.. Selon ce manuscrit, la Reine de Navarre étoit accompagnée de quelques Gentilshommes de la cour de Gérard de Groesbeck ; mais cette Reine ne fait mention, dans ses *Mémoires*, que du Grand-Maître de ce Prince.

NOTE 54, ibidem. *Quelques Villes de la Principauté*, etc.

CES Villes étoient fâchées de la neutralité qu'observoit prudemment Gérard de Groesbeck; elles embrasserent le parti que tenoient les États des Pays-Bas, ou, pour mieux dire, le parti du comte

de Lalain et des autres grands Seigneurs de ces contrées. Groesbeck, que nous pouvons classer parmi nos meilleurs Princes, n'ignoroit pas que les Liégeois avoient été long-tems les dupes des Puissances voisines ; il n'ignoroit pas qu'ils avoient été souvent les victimes de quelques séditieux dont ces Puissances dirigeoient les mouvemens ; il connoissoit le génie de la nation qu'il gouvervoit ; il savoit qu'elle étoit inquiéte, rémuante, et toujours inclinée à se rébeller contre ses Évêques. La neutralité que le bon Gérard de Groesbeck savoit si bien maintenir, a été, après lui, d'un grand secours entre les mains de nos factieux pour échauffer le peuple, et a presque toujours servi à faire appésantir sur nos têtes le fléau terrible de la guerre. L'Histoire nous en fournit plusieurs exemples, mais le 17me. siècle nous en offre sur-tout un remarquable. C'est ce qu'on

voit particulièrement dans un livre, imprimé à Amsterdam, en 1674, livre qui n'est pas commun et qui a pour titre : *Recueil de différentes pièces touchant la neutralité de Liége.* Je ne puis me refuser, pour l'instruction de mes Concitoyens, de leur présenter ici, quoique ce soit un hors-d'œuvre, un analyse (*a*) succincte de ce recueil. L'imprimeur a cru devoir rendre compte, dans un avis, du motif qui l'a engagé a le mettre sous presse.

LA France, en déclarant la guerre aux Provinces-Unies, la commenca par l'oppression du Pays de Liége ; et cet Évêché fut *la première curée* que l'on donna aux Soldats pour les animer à se saisir de la *proie* qu'on leur destinoit en Hollande. On n'eut aucun égard pour les

(*a*) On faisoit cette analyse en 1781.

terres d'un allié qui jusqu'alors avoit favorisé les conquêtes des François ; leur marche ne fut pas un *passage*, mais un *ravage*, et on pourroit la comparer à celle d'un torrent, si elle n'avoit été plus constante dans sa course. J'emprunte une partie des expressions de l'auteur de l'avis.

L'ARMÉE Royale s'empara de Tongres par trahison, de Maseyck, par force, et tenta inutilement de prendre la ville de Thuin par l'une ou l'autre de ces voyes. « Elle vequit par-tout, dit-on dans cet avis, à discrétion ; elle désola le Plat-pays, cotisa les Villes, enleva les fourrages, et fit bientôt connoître à ces pauvres peuples, que la neutralité, dans laquelle ils avoient fondé toutes leurs espérances, étoit un trop foible bouclier pour les mettre à couvert de ses coups ». Les François enfin

en usèrent sans cérémonie et avec une franchise admirable qui rend toutes choses communes.

Nos ancêtres trouvèrent *cette familiarité un peu trop libre* ; ils s'adressèrent à leur prince, Maximilien de Bavière, électeur de Cologne. Ce Souverain écrivit à Louis-le-Grand qui le paya de complimens. Les Liégeois dont l'*estomac* ne s'accommodoit pas *de viandes si délicates*, cherchèrent un appui plus solide auprès de l'Empereur et de l'Empire ; ils engagèrent le baron d'Isola à leur procurer la protection du chef du corps Germanique, et à porter les Hollandois à observer une exacte neutralité ; ils réussirent en partie dans ces deux points : Mais les François n'en continuerent pas moins à *s'abreuver à long trait du sang et de la moëlle des pauvres Liégeois.*

Les États du Pays prirent alors la

résolution de faire quelques levées ; ils mirent des troupes dans Liége pour préserver cette Ville d'une surprise ; ils en mirent encore dans d'autres places qu'il importoit de conserver ; Tongres reçut quatre cents hommes. Les François, malgré la neutralité qu'ils disoient vouloir respecter, s'emparèrent de cet endroit après une résistance assez opiniâtre de la part de la garnison. Cet événement *désabusa les Liégeois de la fausse opinion et de la vaine confiance qu'ils avoient dans cette neutralité*, et les trois États furent d'avis d'écrire à Sa Majesté Impériale et au baron d'Isola. Ces Lettres sont datées du 23 Novembre, 1673. Dans celle (*a*) à l'Empereur, nos États implorerent sa haute protection pour qu'il daignât porter les Puissances voisines à laisser aux Lié-

(*a*) Cette Lettre est en Latin.

geois leur neutralité et la liberté de commerce dont ils jouissoient avant cette guerre ; ils se plaignirent des *exactions considérables* que leur faisoient éprouver les troupes Françoises ; ils se plaignirent que ces troupes retenoient Maseick, et qu'elles s'étoient saisies d'une manière violente de la Ville de Tongres en y massacrant les Citoyens : Ils exposerent enfin que la Patrie entière restoit exposée aux plus grands dangers.

DANS la Lettre au baron d'Isola, les États qui avoient eu à se louer de la conduite de ce négociateur, le prierent d'attirer sur les Liégeois les bonnes graces du chef de l'Empire ; elle contenoit aussi une vive peinture des maux qu'ils avoient eu à souffrir de la présence des Armées Françoises. Le baron d'Isola donna avis à son maître des Lettres des États. L'Empereur lui commanda de se rendre à

Liége avec le comte de Schellard, général-major, pour prendre avec les Liégeois selon les circonstances les mesures les plus convenables. Ces deux envoyés produisirent au Chapitre Cathédral leurs Lettres de créance, et déclarerent peu de tems après que Sa Majesté Impériale, touchée des justes plaintes des Liégeois, et excitée *par le devoir de sa dignité qui l'oblige à secourir les Membres fidèles de l'Empire en pareille occasion*, tachera d'empêcher que la France, contre le Traité de Tirlemont (*a*) qui devoit faire jouir la Principauté de Liége de son ancienne neutralité, *ne se prévaille plus long-tems*

(*a*) Ce Traité a été conclu en 1654. On en est en partie redevable à l'illustre Charles de Méan et à Jean Tabollet, chanoine de Liége et archidiacre de Hesbaye, qui le signerent en qualité de Ministres plénipotentiaires de Maximilien-Henri de Bavière, Électeur de Cologne et Prince de Liége.

des avantages qu'elle tiroit de cette Principauté, *au préjudice des Armées Impériales et de celles de ses Alliés ;* ils assurerent aussi les États de la protection de l'Empereur qui se proposoit de leur envoyer du secours *pour leur délivrance et soulagement, la manutention de leurs privilèges et libertés, et le rétablissement de leur neutralité.*

CETTE démarche des États déplut singulièrement au Sieur Descarrières, qui étoit alors résident à Liége pour les affaires du Roi de France. Il demanda, le 3 Janvier, 1674, audience au Conseil-Privé de notre Prince, où il tint un discours machiavélique, dans lequel il reprocha aux Liégeois de ne pas observer une neutralité, dont cependant ils étoient malheureusement les victimes et qui leur faisoit ressentir tout ce que la guerre entraîne de plus affreux avec elle ; c'est ce que le Sieur Des-

carrières n'avoit garde d'énoncer dans sa harangue : tout au contraire, à l'entendre, c'étoient les malheureux Liégeois (placés entre l'enclume et le marteau) qui avoient provoqué les maux dont ils étoient accablés. Ce discours a été bien réfuté par l'auteur d'un écrit, intitulé, *les Sentimens d'un franc et véritable Liégeois*, etc., écrit, inséré dans le *Recueil* dont je fais ici l'analyse ; j'en parlerai, lorsque j'aurai dit un mot de la Réponse que fit le Conseil-Privé au discours du Sieur Descarrières. On pose pour base dans cette Réponse que « le bien de la neutralité consiste à ne ressentir d'aucune part les incommodités de la guerre, et à n'être pas privé d'aucuns avantages de la paix, particulièrement a jouir de la communication et du commerce avec chacunes des Puissances et sans indignation ny empêchement des uns ny des autres ».

D'APRÈS ce principe, le Conseil-Privé demande au Sieur Descarrières, si l'*invasion violente et la surprise* des Villes de Tongres et de Maseick par les troupes du Roi; si le *campement* d'une Armée de vingt mille hommes sous le commandement du comte de Chamilly; si les *incursions des gens de guerre;* si les *logemens réitérés* dans les Villes du Pays; si l'*hyvernement entier* du duc de Duras dans la Hesbaye; si les deux mille cavaliers de Mr. de Monclas qui vivent à *discrétion* dans l'Entre-Sambre et Meuse, *où ils ont forcé la Ville de Fosse, en obligeant le Magistrat de payer une somme considérable*; si l'attaque de la Ville et du Château de Couvin dont on a rasé les murailles; si enfin *le pillage des Églises* et les *sacrilèges* qu'on y a commis, *sont compatibles avec la neutralité?* C'est pour *demeurer ferme dans l'observance de cette neutralité*, ajoute le Conseil-Privé, que les États du Pays

et le Chapitre Cathédral ont adressé leurs plaintes à Sa Majesté Impériale, et au Prince de Liége qui s'est empressé d'écrire à ce sujet au Roi de France.

NOUS avons vu que Louis XIV paya de complimens Maximilien de Bavière; il fit savoir en outre aux Liégeois, « qu'il avoit appris avec déplaisir ce qui s'étoit passé à Tongres, faute de s'être bien entendu, et que si on vouloit devenir raisonnable à Liége et y observer une véritable neutralité, il renouvelleroit volontiers le Traité de Tirlemont ». Ces derniers mots sont remarquables; les Liégeois ne pouvoient pas demander le renouvellement de ce Traité, puisqu'il étoit censé être en vigueur : mais ils demandoient simplement qu'on en suivit les articles : ce qui ne s'arrangeoit pas avec les projets de l'ambitieux Louis.

JE passe aux *sentimens d'un Franc-Liégeois* sur le discours captieux du Sieur Descarrières. Il blâme ce Ministre de n'avoir pas connu le génie de notre Nation ; il auroit appris, dit-il, qu'elle n'est pas d'humeur à supporter *une neutralité qui pille, qui brûle, qui ravage le Plat-Pays, qui prend nos Villes d'assaut, qui les démolit ou fortifie à son gré.* Cette neutralité, dit-il encore, oblige-t-elle les Liégeois à entretenir les Armées Françoises et leurs garnisons ? Les oblige-t-elle à renoncer à la *fidélité* et aux *devoirs naturels* qu'ils doivent avoir envers Sa Majesté Impériale et l'Empire ? Attribue-t-elle aux François le pouvoir de taxer nos Villes et nos propres Fauxbourgs à discrétion et de donner des ordres dans notre Pays même plus absolus que dans le leur ? Pourquoi, s'écrie-t-il, ne prendrions-nous pas, dans la seule vue de maintenir cette neutralité,

neutralité, le secours de l'Empereur *notre Maitre*, ainsi que le permet à tous les Membres de l'Empire le Traité de Munster ? Le Sieur Descarrières, continue-t-il plus loin, voudroit-il nous réduire à n'avoir des places, des passages, des logemens, des munitions, des fourrages et des armes que pour la France ? Veut-il que nos portes, nos boutiques, nos magasins ne soient ouverts que pour les François seuls ? Et ne cherche-t-on pas à enchaîner nos cœurs mêmes, puisqu'on nous fait un crime de nos justes acclamations pour la vie et la santé de l'Empereur *notre Maitre* ? Nos maisons et nos biens enlevés, veut-on encore nous imposer cette étrange servitude (*a*) ?

(*a*) Dans tout ceci je n'ai fait que resserrer les idées du Franc-Liégeois.

L'AUTEUR des *sentimens d'un Franc-Liégeois* fait ensuite mention de la réponse du Roi de France *qui avoit eu beaucoup déplaisir de ce qui s'étoit passé à Tongres*; il observe sur cela que le pillage de nos Villes, la désolation de notre Pays, et le massacre de nos habitans n'ont été expiés que par un *déplaisir passager et inefficace* qui n'a été suivi d'aucun soulagement et d'aucune réparation. Remarquons avec cet auteur, que dans le tems que le Sieur Descarrières débitoit sa harangue au Conseil-Privé, dans le moment même qu'il la faisoit imprimer, on incendioit nos villages, on profanoit nos Églises, on exécutoit enfin l'arrêt de notre condamnation. Cet Écrivain zélé conclut que ses Concitoyens doivent, pour se tirer du labyrinthe où la neutralité les a jetté, s'unir au chef de l'Empire *dont ils sont les Membres*, et accepter la protection qu'il leur offre pour les

rétablir dans une véritable et réelle neutralité.

APRÈS les *sentimens d'un Franc-Liégeois*, on voit, dans le *Recueil* dont je me suis proposé de donner ici une idée, la *Lettre d'un Bourgeois sincère de la Ville de Liége*, qui cherche à prouver que nous ne pouvons nous séparer de la France, et que nous devons par conséquent refuser la protection de l'Empereur.

LE Franc-Liégeois ne laissa pas cette Lettre sans réplique. Nous trouvons, dans cette réplique, que Maximilien-Henri de Bavière, Électeur de Cologne et Prince de Liége, « s'étoit engagé dans les intérêts de la France, à l'insçu de notre Chapitre Cathédral, et sans le consentement de nos États, au préjudice de nos droits et de nos privilèges, et

au grand dommage de notre Pays ». Les Liégeois ont donc dû *distinguer leur Prince des États, et protester qu'ils n'avoient point eu de part dans ce qu'il avoit fait.* Ignorez-vous, dit le Franc-Liégeois, que nous faisons partie de l'Empire, et que Maximilien-Henri en est l'ennemi déclaré ? Ignorez-vous qu'il a porté les armes, le premier, directement contre l'Empereur ; et nous, notre première et principale obligation n'est-elle pas envers le Chef dont nous sommes les Membres ?

ON lit encore, dans la réplique du Franc-Liégeois, que c'étoit Maximilien qui *avoit introduit les François* dans notre Pays malgré la neutralité. L'auteur avoue cependant que ce Prince s'intéressa auprès du Roi de France en faveur de ses infortunés sujets. Louis XIV auroit dû avoir *une entière déférence aux prières d'un Évêque qui s'étoit sacrifié pour lui.* Mais

les Souverains sont rarement susceptibles de pareilles sentimens. « La seule convenance imprime le mouvement à leurs résolutions. Le Pays de Liége étoit important et nécessaire aux grands desseins des François ; c'étoit un pont pour aller à leurs ennemis ; c'étoit un magasin pour leur subsistance, un passage pour leur rétraite, un dehors pour couvrir le Royaume ». Par tout ce que je viens de rapporter, on peut se faire un tableau des maux (*a*) que les Liégeois eurent alors à endurer ; il n'est donc pas étonnant s'ils élevèrent leurs voix suppliantes vers l'Empereur ; et de son

(*a*) Qu'on ne croie pas que le tableau de ces maux soit exagéré dans le *Recueil* dont je donne ici un précis. Consultez l'Historien Bouille qui peint d'une manière naïve l'état déplorable dans lequel les guerres de Louis XIV reduisirent notre Nation. *Hist. de Liége*, tom. 2, pag. 364.

côté le Chef du Corps Germanique jugea qu'il étoit *de son honneur et de son obligation de ne pas souffrir qu'un Membre si précieux de l'Empire* fut si malheureusement déchiré. Le Franc-Liégeois termine sa réplique par une réflexion, très-sensée, dont mes Concitoyens ont pu quelquefois se faire l'application : « Les Liégeois, dit-il, ne sont pas les arbitres de leur sort ; ne leur seroit-il pas plus prudent d'aller de bonne grace où la nécessité les conduit, que de s'y laisser entraîner par un mouvement violent » ?

IL y a encore, dans le *Recueil* qui m'occupe, deux pièces sur lesquelles je ne m'appesantirai guère. On exagère, dans un dialogue, d'une manière toute particulière, les dommages que les Liégeois essuyèrent de la part des François. Un des interlocuteurs leur reproche d'avoir dévasté nos forêts, abbattu nos maisons,

pillé nos Eglises en emportant nos cloches ; il leur reproche d'avoir *roti* un malheureux paysan *tout vif*, *l'arrosant avec du bouillon chaud*, etc. Ceci fait frémir; mais je me plais à croire que l'auteur de ce dialogue a plus consulté son animosité contre la France que l'exacte vérité. Quoiqu'il en soit, où irions-nous, continue-t-il, prendre assez d'argent pour satisfaire aux contributions exhorbitantes dont nous sommes frappés ? Verrons-nous de sang-froid profaner les vases sacrés de nos Églises ? Verrons-nous, spectateurs bénévoles, violer impunément et prostituer nos filles et nos femmes » ?

Le dernier des morceaux du Recueil en question, est intitulé : *Remarque d'un bon Liégeois sur les affaires présentes*, etc. Ce bon Liégeois appréhende que l'Histoire de France ne porte encore un jour que le Pays de Liége, en témoignant

pour Louis XIV la même inclination qu'il eut autrefois pour Louis XI, *ne court dérechef à sa ruine et désolation entière.* Il transcrit, à cette occasion, une pensée de l'Historien Deserres qui plaint les Liégeois de s'*être opiniâtrement rebellé* (vers 1460) *contre leur Prince, en épousant la querelle de la cour de France* (*a*). Deserres termine le récit des cruautés (fruits de cette rebellion) qu'exerça Charles, duc de Bourgogne, sur la Ville de Liége par cette reflexion : « Peuples, le Liége vous est un tableau, dans lequel vous pouvez en petit et grand volume remarquer le juste jugement de Dieu sur une Ville cruellement revesche, ennemie de souveraineté spirituelle et temporelle et dès longue main en pos-

(*a*) Inventaire général de l'Histoire de France, etc. tom. 2, pag. 307.

session de fréquentes révoltes ; jusqu'à ce que finalement son fatal *Echec-mat* l'ait accablé d'une extrême et générale ruine » (*a*). Cet exemple terrible ne corrigea pas cette grande Ville ; on l'a vit, au 17me siècle, s'élever de nouveau contre son Prince, et suivre aveuglément les projets ambitieux de quelques factieux qui la déchirerent pendant près de quarante ans. On trouvera, sur ces troubles, des détails assez curieux dans des Notes, rejettées à la fin de ma Lettre sur Mathieu Laensbergh.

JE préviens mes Lecteurs que je rédigeai l'extrait du *Recueil de différentes pièces*

(*a*) *Ibidem*, pag. 312. Si le style de l'Historien Deserres est souvent barbare, il faut convenir en même-tems qu'il employe quelquefois aussi des expressions très-énergiques : celle d'*Echec-mat* ne sera comprise que par ceux qui savent jouer aux échecs.

sur notre neutralité plusieurs années avant l'effrayante révolution Françoise, et par conséquent dans un tems où on pouvoit encore craindre qu'il ne s'élevât un Roi ambitieux, tel que Louis XIV. Je voulois rétracer à mes Concitoyens la conduite impérieuse et arbitraire de ce Monarque, afin qu'ils tachassent, en profitant du chatiment cruel que subirent leurs ancêtres, de se mettre à l'abri des calamités qu'ils éprouvèrent : Mais quelque soit la forme de Gouvernement que le Ciel destine à la France (*a*); il paroit qu'un Roi conquérant ne portera plus chez nous le meurtre et le brigandage. Peu de Pays ont plus pâti que le notre des guerres continuelles du règne à jamais mémorable de Louis-le-Grand. Spa s'en est ressenti aussi particulière-

(*a*) On écrivoit ces lignes avant le 18 Brumaire.

ment; et c'est une des raisons pour laquelle ce beau village a été presque désert pendant quarante ans : C'est ce que je peux avancer, puisque dans les Mémoires que j'ai recueillis sur ce Bourg, et j'ose dire de n'avoir rien épargné pour ces recherches, je ne trouve rien qui y soit relatif depuis 1660 jusque vers la fin de ce siècle. J'y vois seulement que le comte de Marchin, mestre-de-camp-général aux Pays-Bas pour le Roi Catholique, étant tombé malade dans son château de Modave, situé près de Huy, se fit transporter à Spa en 1673, et y mourut, le 21 du mois d'Août de la même année (*a*). J'y vois

(*a*) On peut lire l'éloge de ce fameux guerrier dans les Délices du Pays de Liége, et à la tête du Miroir des Nobles de J. de Hemricourt. Le comte de Marchin a laissé un fils qui parvint au grade de maréchal de

aussi que Denis de Léonard y finit ses jours en 1678; il fut le pere de Mathias de Léonard, Bourg-mestre de Liége en 1710, et le grand-pere de Mr. de Léonard de Streel qui fut décoré de la même dignité en 1778, cent ans après la mort de Denis. J'y vois encore que des députés de Brabant et de Liége, s'étant rendu dans ce Bourg en 1687,

---

France, et mourut au siége de Turin en 1706. Le duc de Saint-Simon a consacré dans ses Mémoires un article pour le pere de ce maréchal, qu'il a intitulé, Extraction et caractère de Marchin; il y dit, que Charles II, roi d'Angleterre, lui donna l'ordre de la Jarretiére, au scandale universel, parce que c'étoit un Liégeois de très-peu de chose. Le duc de Saint-Simon se trompe sur l'extraction de Marchin. L'antiquité de cette famille est complétement démontrée dans le Miroir de J. de Hemricourt. Le duc de Saint-Simon ignoroit aussi sans doute que Marchin avoit été admis dans le corps de la Noblesse du pays de Liége en 1645.

y dresserent un Réglement, le 17 Août de cette année, concernant les Étrangers qui possédoient des biens dans notre Pays. Les députés du Roi d'Espagne, comme Souverain de la Belgique, et ceux du Prince de Liége, avoient déjà porté dans le même endroit, en 1656, un Réglement, relatif aux tailles et impositons, concernant les afforains Étrangers : l'Article 14me. du Mandement du 12 Mars, 1686, prescrit qu'on observera ce Réglement. Je trouve, enfin, dans notre Historien Bouille, une particularité que je dois encore consigner ici. En 1681, Streel, Bourg-mestre de Liége, et Henuse, syndic de la Cité, députés de la part du Magistrat, allèrent à Spa, pour s'aboucher avec François Égon Prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg, et tacher de moyenner un accommodément entre Maximilien-Henri de Bavière, Prince de Liége, et la

Bourgeoisie de notre Capitale qui en partie s'étoit révoltée. *Histoire de Liége*, tom. 3, pag. 452.

NOTE 55, pag. 74. *Et ostant mon masque*, etc.

LES femmes, sous Louis XIV, comme l'observe Mr. Mongez, portoient encore des masques à la ville et à la campagne, pour se préserver du hâle. Marguérite de Valois, Reine de Navarre étoit singulièrement belle, et elle aimoit à faire parade de sa beauté. On voit, dans les *Mémoires* de Brantôme, qu'elle ne cachoit guère sa physionomie d'un masque, *comme toutes les autres Dames de la Cour* : Elle alloit, ajoute-t-il, la plupart du tems le visage découvert. Il est probable que la Reine de Navarre ne se servoit de masque que lorsqu'elle n'a-

voit pas le loisir de se parer : ce qui arrivoit, quand elle voyageoit.

NOTE 56, pag. 76. *Les Bourg-Mestres viennent parler à moy, si saouls, etc.*

AYANT examiné les archives de la Ville de Dinant, j'ai trouvé que les deux Bourg-mestres qui avoient été revêtus de cette dignité, le jour même de l'arrivée de la Reine de Navarre dans cette Ville, s'appelloient, l'un, Huart Davent, et l'autre, Jacques Maigret. Le premier étoit un riche négociant en cuivre : ce qui me donne lieu de remarquer que la Ville de Dinant étoit encore alors assez renommée pour le commerce en cuivre ; mais ce commerce y avoit été beaucoup plus florissant. Dans une pièce manuscrite du 13me. siècle, intitulée, *les Proverbes*, que Mr. le Grand

cite souvent dans son *Histoire de la Vie privée des François*, on lit, *Cuivre de Dinant* : Mr. le Grand a même inséré cette pièce entière dans son livre, en avertissant qu'il croit qu'on la lira avec plaisir, parce qu'elle contient les choses de ce tems qui avoient le plus de réputation, ou celles qui étoient devenues proverbiales. Du vivant de Philippes de Comines, en 1460, il paroit que la Ville de Dinant avoit encore un commerce en Cuivre assez étendu : « C'estoit, dit ce célèbre Historien, une Ville très-forte pour la grandeur et très-riche à cause d'une marchandise qu'ils faisoient de ces Ouvrages en Cuivre qu'on appelle Dinanderie qui sont en effet pots et poisles, et choses semblables ». *Mémoires* de Philippe de Comines, édition d'Anvers, 1596, *in-12.*, pag. 85. Le duc de Bourgogne prit et ruina Dinant en 1466. Depuis lors le commerce

en

en Cuivre de cette Ville a singulièrement diminué : il n'en existe plus aucune trace à présent.

NOTE 57, pag. 80. *Du Château de Florennes, etc.*

FLORENNES est une petite Ville de la Principauté de Liége ; il y a une abbaye de Bénédictins. Mr. l'abbé de Feller dit dans son édition du *Dictionnaire Géographique* de Vosgien, que c'est dans ce lieu qu'est né le *célèbre* Paquot, *l'un des plus grands savans de ce siècle.* Mr. de Feller a voulu, sans doute, faire une épigramme. Peu de personnes savent que Mr. Paquot a composé 18 gros volumes *in-8vo.* pour ne nous faire connoître que très-imparfaitement une partie des gens de Lettres qui ont fleuri dans les 17 Provinces des Pays-Bas.

NOTE 58, pag. 81. *Cavaliers*, etc.

LA Reine de Navarre se sert du mot *Gentilhomme* que j'ai rendu par celui de *Cavalier*. Je ne saurois croire que Jean d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, dont les habitans s'étoient presqu'entièrement révoltés, auroit pu trouver dans ces circonstances trois cens Gentilshommes pour envoyer à une seule expédition.

NOTE 59, ibidem. *Le Seigneur de Florennes gronde son Épouse inflexible*, etc.

J'AI suivi les *Mémoires* de Marguérite de Valois qui donne une femme à ce Seigneur. Curieux d'apprendre le nom de ce Gentilhomme, je consultai les Archives du château de Florennes, où on conserve la généalogie des anciens Seigneurs

de cette Ville. J'y vois qu'après la mort de Jean de Glimes, baron de Florennes, Charles, son fils, lui succéda en 1572 dans cette terre. C'est ce Charles qui fit entrer la Reine de Navarre dans son château. Il tenoit de Philippe II, Roi d'Espagne, le gouvernement de Philippeville; il mourut célibataire en 1598 : Ainsi Marguérite s'est trompée en lui donnant une femme. La baronnie de Florennes passa à Jacques de Glimes, son frère cadet. Celui-ci avoit épousé Jeanne de Berlaimont dont il eut plusieurs enfans. Elle étoit probablement sœur de ce Berlaimont, envoyé, comme on a vu, pour prendre Dinant ou la Reine de Navarre elle-même; et c'est elle, sans doute, qui refusa avec tant d'opiniâtreté de recevoir cette Princesse dans le donjon du château de Florennes. Ces détails sont conformes à un Mémoire qu'un Réligieux de l'abbaye de cette petite

Ville a eu la complaisance de me fournir.

JE crois que le Berlaimont dont je viens de parler, est le même qu'un Henri de Berlaimont, Seigneur de la Chapelle, dont Rémacle Mouhy du Ronchamps fait un bel éloge dans son *Cabinet Historial*, pag. 257. Lorsque les François vinrent, en 1554, assiéger Dinant, c'étoit Henri qui commandoit dans cette Ville pour Georges d'Autriche, Prince de Liége. Le pere de Rémacle Mouhy du Ronchamps avoit vu ce siége; il en racontoit avec plaisir les circonstances à son fils. Les François ne s'approchoient pas de Dinant impunément; le brave Henri en faisoit un terrible carnage, en opposant à leur valeur une résistance opiniâtre. Le Château ne se défendoit pas moins vaillamment; de *grands fumiers*, pour me servir de l'expression de Rémacle Mouhy, écrasoient ceux qui vou-

loient le gravir. C'étoit un Gentilhomme de la famille de Hamalle qui avoit le commandement des troupes de cette place; Rémacle Mouhy n'en dit rien, il méritoit bien aussi une mention honorable dans son livre. Tous les efforts de ces deux guerriers furent inutiles. Le Seigneur de la Chapelle alloit se rendre, quand il apprit que des troupes fraiches devoient, avant huit jours, le secourir. Cette nouvelle ranima son courage, et quoiqu'il fut *dépourvu de gens et de vivres*, il soutint encore quinze jours les attaques de l'ennemi. Cependant le secours attendu n'arrivoit point. Berlaimont fut donc obligé de remettre la Ville entre les mains de Henri II, qui, indigné des maux que le Seigneur de la Chapelle avoit fait souffrir à son Armée, le mena en France, où il le retint prisonnier vingt-huit mois : Traitement d'autant plus inhumain que ce Roi violoit, selon

le pere Foullon, le traité qu'il avoit fait avec l'intrépide Commandant de Dinant. Le pere Fisen entre dans de grands détails sur le siège de cette Ville (*a*). Cet auteur n'est pas tout-à-fait d'accord avec Mouchy du Ronchamps ; il blâme les Seigneurs de Berlaimont et de Hamalle de s'être trop précipités de sortir du Château pour traiter d'accommodement avec l'ennemi. Mais on ne comprend pas comment ils auroient pu résister plus long-tems aux forces supérieures des François. C'étoit le pere du duc de Nevers, que nous avons vu aller différentes fois à Spa pour y boire les Eaux, qui avoit la direction du siège de Dinant.

MES Lecteurs se seront peut-être

(*a*) Hist. Eccles. Leod. pars secunda, liv. 16, N°. 17.

demandé ce qu'entendoit Rémacle Mouhy du Ronchamps par l'expression de *grands fumiers* qui écrasoient ceux qui vouloient gravir le château de cette ville. Étoient-ce des couleuvrines, ou des obusiers, ou bien de grosses pierres qu'on faisoit rouler sur les assiégeans? Je trouve, dans une Histoire de Liége manuscrite, composée par un nommé Remi du pont d'Ensival, que Henri de Berlaimont *faisoit rouler du Château* sur les François *de grands poutres*, et qu'il *en fracassoit tant d'un coup qu'il étonnoit toute l'Armée du Roi.* Comme nous disons encore en Liégeois *soumier* pour *poutre*, il est vraisemblable que c'étoit avec des grosses pièces de bois que la garnison du Château de Dinant repousoit les attaques des François. Cependant nous observerons que François de Rabutin, auteur contemporain et témoin oculaire, dont on a des *Mémoires* où on lit des particularités cu-

rieuses sur le siège de Dinant, se tait sur ces *grands poutres.* Il rapporte que le duc de Nevers envoya un Héraut pour sommer la Ville et le Château de se rendre. Les Dinantois répondirent que s'*ils tenoient les cœurs et foyes du Roi et de Mr. de Nevers, ils en feroient une frîcassée pour en manger à leur desjeuner.* Ils accompagnèrent ces rodomontades de quelques coups d'arquebusades. Dans les *Mémoires* de Rabutin, le Seigneur de Berlaimont est appellé le Seignenr de Floyon; c'étoit le nom d'une terre qui appartenoit, ou qui avoit appartenu à cette famille; cet auteur ajoute que Berlaimont avoit avec lui un Capitaine d'Allemands, qu'il nomme *Hamol*: Il est visible que c'est-là le Gentilhomme de la maison de Hamalle qui commandoit dans le Château (*a*).

(*a*) Rabutin parle de ce château comme d'une des plus fortes et belles maisons de

REMACLE Mouhy du Ronchamps fait un portrait très-flatteur de Henri de Berlaimont: instruit pour son siècle, il joignoit à une physionomie heureuse une valeur sans égale; la noblesse et la gravité étoient peintes dans tous ses traits, et la vérité trouva toujours dans lui un zélé défenseur. Le Prince de Liége récompensa ses services en lui donnant la place importante de *Mambour* (*a*). Il s'étoit, pendant sa captivité, concilié l'estime et le respect des François. Lors-

---

l'Évêché de Liége; il cite ensuite les châteaux de Huy, de Stockem, etc., qu'il appelle Hue, Stoquehan. Collect. univ. des Mém. part. rél. à l'Histoire de France, tom. 38, pag. 104, 115 et 118.

(*a*) J'examinerai ailleurs ce qu'étoit pour lors la place de Mambour parmi nous. C'est R. M. du Rouchamps qui m'a fourni ces anecdotes dont quelques-unes me paroissent hasardées.

que la Reine Marie (*a*) passa chez nous pour aller en France, elle le demanda à notre Prince, bien persuadée qu'avec un homme aussi courageux, il ne lui arriveroit aucun accident fâcheux. Cette Reine lui fit présent d'une chaine d'or. De retour de ce voyage, Henri de Berlaimont reçut l'ordre, de l'Évêque de Liége, de se rendre, pour une commission délicate, à Saint-Trond, où se tenoit *l'assemblée des Seigneurs qui signoient contre le Roi d'Espagne* (*b*). On le pria

(*a*) Il est sans doute question ici de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse et de France; elle épousa, en 1558, François, fils et successeur de Henri II; cette Princesse, après la mort de ce Roi, s'en retourna en Écosse, où ayant éprouvé l'inconstance du sort, elle se jetta entre les bras d'Élisabeth, reine d'Angleterre, qui la fit mourir sur un échafaud en 1587.

(*b*) Henri de Bréderode étoit un des chefs de cette assemblée, composée, dit le pere

de signer aussi; mais il fut inébranlable, et leur prédit qu'ils s'en repentiroient: ce qui effectivement est arrivé. Henri mourut en 1585.

Fisen, de sept cens Gentilshommes. Ce fût-là le berceau de la fameuse faction des gueux. Hist. Eccles. Leod., liv. 17, N°. 5.

HISTOIRE
DE
SPA.

LA gloire des Habitans de Spa est un objet qui peut nous intéresser assez, pour ne pas y déroger; mais que nous ont fait les Habitans de Tongres, pour les dépouiller en faveur de ceux de Spa? Une vérité, ne fut-ce qu'une vérité historique ou géographique, vaut mieux que toutes les fausses gloires des nations.

Mr. l'Abbé de FELLER.

HISTOIRE

Du Bourg de Spa, et de ses Fontaines (1), *avec des Recherches sur la Source antique de Tongres, à Mr....*

LETTRE IIe.

Ego Verum amo, Verum volo dici mihi : mendacem odi.

PLAUTE.

Je suis bien dédommagé, Monsieur, des peines et des recherches que m'a

(1) Je suivrai ici, et dans les Lettres suivantes, la même marche que dans la Lettre précédente, où on a dû remarquer que c'est principalement dans les Notes que je m'occupe des Fontaines de Spa.

couté ma première Lettre sur les Fontaines de Tongres et de Spa, par l'accueil que vous avez daigné leur faire : C'est un motif pour moi de dissiper les doutes que pourroient vous faire naître les observations que Mr. de Limbourg vient de publier (*a*) sur ce petit Ouvrage.

CE médecin, à force, comme il s'exprime, de discuter la question, si le passage de Pline concerne la Fontaine de Tongres, ou une de celles de Spa, n'en est que plus tenté de la re-

(*a*) Les *Observations* de Mr. de Limbourg ont été insérées dans *l'Esprit des Journaux* du mois de Mai, 1787. J'ai déjà réfuté quelques unes de ces Observations dans les Notes, réjettées à la fin de ma première Lettre.

garder

garder comme décidée en faveur de ces dernières. Quoique vous me marquiez que les preuves dont je me suis servi pour établir l'opinion contraire, vous ayent paru convaincantes, je vais en rassembler d'autres ici, qui, peut-être, engageront Mr. de Limbourg à changer de sentiment.

VOUS savez, Monsieur, qu'Attila détruisit entièrement la ville de Tongres dans le Ve. siècle (*a*), que les Normands lui firent éprouver le même sort dans le IXe., et que Charles le Hardi, duc de Bourgogne la ruina

(*a*) Depuis lors cette Ville, dit le pere Wastelain, ne se releva jamais de ce désastre : *Description de la Gaule Belg.* pag. 211.

encore dans le XVe. (*a*). La Fontaine célèbre de ce lieu, dévasté tant de fois, a dû beaucoup soûffrir des ravages du roi des Huns et des féroces Normands; Charles ne la respecta pas d'avantage; elle fut ensevelie, en 1468, sous les décombres de cette malheureuse Ville; les Tongrois n'eurent pas les moyens de la rétablir; son cours a pu dès-lors prendre une autre direction, et même être confondu pendant plusieurs années sous des morceaux de pierres et de briques : delà l'erreur des voyageurs Guichardin et Ortelius (*b*), qui, pas-

(*a*) La Ville de Tongres a encore été pillée dans le XIIme. siècle par Gérard, comte de Looz; et dans le XIIIme. par Henri, duc de Brabant.

(*b*) Bresmal, *Description des Eaux Minérales de la Fontaine de Tongres*, pag. 2.

sant, un siècle après Charles le Hardi, à Tongres, et n'y voyant aucune trace de cette antique Fontaine, ont décidé assez légèrement, que Pline ne pouvoit avoir désigné que celles de Spa, dont on tâchoit, dès ce tems, d'accréditer les Eaux.

DANS l'énumération des auteurs dont les sentimens sont partagés sur le passage de ce naturaliste, je ne vous ai pas cité Ortelius : j'aurois pu lui opposer l'auteur de l'*Histoire générale des Pays-Bas* (*a*), où on lit ce qui suit : *Tout le monde doit avouer que les Eaux de la Fontaine de Tongres possèdent les vertus que Pline leur*

(*a*) Voyez les pag. 268 et 269. Cette Histoire a été imprimée à Bruxelles, chez Foppens.

attribue; *desorte*, ajoute-t-on, *qu'il est incontestable que c'est d'elles qu'il parle, et non de celles de Spa.* J'aurois pu encore m'appuyer de l'autorité de Vosgien, qui, à l'article, *Tongres*, après avoir fait mention de la Fontaine dont Pline fait la description, dit : l'*Opinion qui place cette Fontaine à Spa, est destituée de tout fondement* (*a*). Mais les suffrages de ces écrivains (1), ne répandant qu'un jour très-faible sur cette question, c'auroit été une érudition très-déplacée que de s'y être trop appésanti ; je ne m'y suis arrêté un moment dans ma première Lettre,

(*a*) *Dictionnaire Géographique*, édition de Paris, 1778, tom. 2, pag. 382.

(1) On trouvera cette Note, et les suivantes, à la fin de cette Lettre.

que parceque ce n'est que depuis deux siècles que le passage de Pline a été un objet de dispute entre les savans, les uns, voulant en faire honneur à Tongres, les autres, à Spa (2). Nos historiens d'ailleurs, gardant jusqu'en 1541 un profond silence sur ces Fontaines, il me paroissoit utile de recueillir, au défaut d'autorités plus anciennes, les sentimens des auteurs modernes.

C'EST, sans doute, pour suppléer à ce silence, que vous me demandez si la tradition ne nous a rien transmis sur la Fontaine de Tongres; si on ne trouve point, dans l'endroit où elle étoit autrefois, des médailles ou autres monumens antiques qui pourroient y avoir quelque rapport; si enfin les vieux régistres du chapitre de cette ville n'offrent pas quelques particularités qui

la regardent. Je viens de reçevoir de Tongres des renseignemens qui me mettent à même de vous satisfaire sur ces demandes.

On sait, par tradition, que lorsque les Romains et les Gaulois revenoient du combat, couverts de blessures, ils alloient se baigner sur l'Ysserborn (*a*), Monticule près des remparts de Tongres, où la Fontaine étoit située : plusieurs y recouvroient la santé, et ceux qui mouroient des coups qu'ils avoient

(*a*) Du tems du célèbre médecin André Baccio, les habitans de Tongres appelloient les Eaux de leur Fontaine *Iserborne*, pour exprimer qu'elles étoient ferrugineuses. Voyez le livre rare et recherché de cet auteur, intitulé, *de Thermis*, etc., pag. 355.

reçus en combattant, étoient enterrés tout près (*a*). Les Romains et les Gaulois avoient dédié, comme on conjecture, cette Fontaine au Dieu Mars, parceque ses Eaux étoient ferrugineuses. C'est d'après cette tradition que feu Mr. l'avocat Van-Muissen fit fouiller sur l'Ysserborn. Il y trouva des urnes sépulchrales bien conservées; il les ouvrit lui-même avec précaution; elles contenoient des cendres, quelques os que les flammes n'avoient pas entièrement consumés, et des fioles lacrymales de verre d'une forme singulière. Dans l'une de ces urnes, il y avoit un petit vase où l'on mettoit du parfum; dans

(*a*) Quelques manuscrits sur notre Histoire, composés dans le 16me. et 17me. siècles, parlent de cette tradition.

une autre, une ancienne médaille, et une belle lampe d'une pâte très-fine, sur laquelle est gravé le nom du fabriquant. Quoique le lieu où on a déterré ces urnes sépulchrales, soit de sable blanc, il est à remarquer que la terre qui les environnoit, étoit très-noire. Tout au tour de ces urnes on recueillit des pâtères, des vases rouges de terre sigillée, des Guttums (*a*) d'une terre jaunâtre, et des cruches dont quelques unes avoient deux et trois anses. Il y avoit aussi plusieurs petits vases de diverses couleurs et de toute sorte de formes, qui servoient pour boire, et sur lesquels on distingue

(*a*) C'étoit, chez les Romains, le nom d'un vase sacré d'où l'on versoit le vin goutte à goutte. Consultez le *Dictionnaire Abrégé d'antiquité*, etc.

ces mots : VIVAT et EBIBE. On y découvrit encore des Dieux Lares, plusieurs ustensils anciens, entr'autres, une cuiller d'argent, ornée d'une victoire en or émaillé, quelques styles d'ivoire et d'argent, et quantité d'autres morceaux, qu'on peut voir dans le riche et précieux cabinet de Mr. Van-Muissen à Tongres (3).

Si ces découvertes, qui vérifierent la tradition, laissent encore quelques doutes sur l'interprétation du passage de Pline, deux vieux régistres de l'Église Collégiale de la ville de Tongres acheveront de les dissiper. Voici comme ils s'expriment au sujet d'une terre, située près de l'Ysserborn, terre qui appartient à ce chapitre; dans l'un on lit : *Versus* FONTEM SACRUM, épithète qui fait soupçonner que cette

Fontaine étoit dédiée à un Dieu ; et dans l'autre : *Versus* FONTEM SANUM, par rapport à la santé qu'y récouvroient les malades. Les Romains auront donné probablement à cette Fontaine ces épithètes expressives, dont on se sera servi dans la suite pour la nommer. Ajoutez à ceci qu'un régistre de la table des pauvres de Tongres l'appelle *sonderlinge Fontaine*, c'est-à-dire, *Fontaine merveilleuse*, à cause de ses effets singuliers : ce régistre n'a pas la même antiquité que les deux premiers; il n'est que du 15me. siècle, mais c'est la copie d'un autre beaucoup plus ancien.

QUE résulte-t-il de ces recherches, qui suppléent au silence qu'ont gardé nos historiens depuis Pline jusqu'à Hubert Thomas ? Que les vertus de la

Fontaine de Tongres étoient très-connues, ainsi que je l'ai fait voir, du tems des Romains : Que dans les siècles d'ignorance et de ténébres, c'est-à-dire, dans le Xe., XIe. et XIIe. siècles, on en reconnoissoit encore les effets salutaires, puisqu'on la nommoit alors *Fons sacer* et *Fons sanus* : Et que dans les siècles suivans, on en éprouvoit toujours les influences merveilleuses, comme le témoigne le régistre de la table des pauvres de cette ville (4).

QUELS renseignemens, au contraire, a-t-on, pour ces tems réculés, sur les Fontaines de Spa, dont on n'a commencé à publier les vertus que vers le milieu du 16me. siècle? Aucun: Et ce qui prouve que les Eaux de Spa étoient peu ou point rénommées en 1541, c'est qu'on n'avoit point alors

songé à citer en leur faveur le passage de Pline ; car Hubert Thomas (*a*) qui cite, le premier, ce passage pour celles de Tongres, ne fait pas du tout mention des Fontaines de Spa : ce qu'il eut fait, sans doute, si ces Fontaines avoient joui, dans ce tems, de cette grande vogue dont parle Mr. de Limbourg.

JE vais à présent répondre aux principales objections que me fait ce médecin. Quoiqu'elles soient peu essentielles, surtout après ce que je viens de dire, je crois qu'il est utile de ne

---

(*a*) Voyez la Note 8me., rejettée à la fin de cette Lettre, où je cite un auteur, contemporain à Hubert-Thomas, qui approprie aussi à la Fontaine de Tongres le passage du Naturaliste Latin sans penser aux Fontaines de Spa.

pas les laisser sans réplique. Votre indulgence, Monsieur, me pardonnera quelques détails, minutieux peut-être, et quelques répétitions que je n'ai su éviter, puisque l'écrivain auquel je réponds, y donne occasion.

J'AI prouvé suffisamment, dans ma première Lettre, la célébrité des Eaux de Spa; mais je pense avoir démontré en même-tems que cette célébrité ne datoit tout au plus que du milieu du 17me. siècle. Mr. de Limbourg a-t-il fourni des preuves du contraire dans ses observations? Non: et ne pourrois-je pas défier ce docteur de nous montrer que les Eaux de Spa ayent fixé, *depuis une longue suite de tems*, l'attention des *plus célébres Médecins*, et celle de l'*Europe entière*? Qu'entend Mr. de Limbourg par *une longue suite*

de tems ? L'Europe n'a les yeux fixés sur ce Bourg que depuis notre siècle (*a*); et encore est-on bien assuré que ce sont ses Eaux qui lui donnent seules cette attention (5)? Consultez la liste des auteurs qui ont écrit sur les qualités des Fontaines de Spa, liste que Mr. de Limbourg a insérée dans le discours préliminaire de son *Traité des Eaux Minérales*, etc., et vous conviendrez que les médecins *les plus célèbres* du 17me. et du commencement du 18me. siècles ne se sont pas

---

(*a*) Avant notre siècle, Spa étoit connu sans doute de l'Europe, c'est-à-dire, de la France et de l'Angleterre; mais on n'y voyoit pas arriver, comme aujourd'hui, une multitude d'Étrangers de toutes les Nations.

soucies d'exercer leur plume sur cet objet (*a*).

VOUS savez, Monsieur, que je n'ai pas prétendu éclaircir *quelques points rélatifs à la nature des Eaux de Spa*; c'étoit à un chymiste (6) à entreprendre ce travail : j'ai seulement taché de jetter quelque clarté sur l'origine et l'Histoire de ce lieu fameux que vous vouliez connoître.

QUOIQUE je vous aie beaucoup entretenu de la Fontaine de Tongres,

---

(*a*) Voici ce qui prouve le plus en faveur des Eaux de Spa, c'est que les plus grands médecins de nos jours, tels que Sydenham, Boërhave, Van-Swieten, Tronchin, Tissot, etc., les ont beaucoup recommandées.

je suis obligé, pour suivre les observations de Mr. de Limbourg, de vous la rappeller encore. Les médecins de cette ville, du tems de Hubert Thomas, ne craignoient d'en publier les propriétés, que parcequ'ils appréhendoient que leurs malades n'y recourussent plutôt qu'à leurs ordonnances; ce n'étoit pas qu'ils ignoroient, ou qu'ils en méconnoissoient leurs vertus, mais c'étoit parcequ'ils ne consultoient que leurs intérêts (*a*), comme beaucoup de médecins Liégeois n'ont consulté que les leurs en écrivant pour les Eaux de Spa.

Mr. de Limbourg n'a-t-il pas

(*a*) *Huberti Thomæ de Tungris et Éburonibus Comment.* Anvers, Plantin, 1585, *in*-8*vo.*, pag. 77. Je ferai connoître cet auteur, né parmi nous, dans une de mes Notes, rejettées à la fin de cette Lettre.

rendu

rendu d'une manière burlesque cette phrase de l'historien Foullon, où il est question de la Fontaine de Tongres (7)? *Vidi ego ac gustavi easdem bullas, ac saporem, quæ Plinius memorat* (a). *Il a vu*, traduit-il, *et gouté les bouillons; peut-on* continue-t-il, *gouter les bouillons ou les bouteilles qui s'élévent sur une Eau*? N'y a-t-il pas de la mauvaise foi à interprêter ainsi les expressions de cet historien dont le sens est : „ J'ai vu moi-même les bouillons tels que Pline les décrit, et j'ai gouté la saveur que lui attribue cet ancien „. Pourquoi donner au verbe, *j'ai gouté*, l'accusatif, *bouillons*? N'auroit-il pas pu de même donner au verbe, *j'ai vu*, pour accu-

(a) *Historia Leod.*, tom. 1, pag. 22.

satif le mot *saveur* ? Ce qui auroit formé cette phrase tout-a-fait plaisante et ridicule à la fois : *J'ai goûté les bouillons, et j'ai vu la saveur*, etc.!

APRÈS plusieurs conjectures pour tacher de prouver que les Tongrois et les Éburons n'ont été qu'un même peuple, Mr. de Limbourg veut que le passage de Pline *se rapporte au Pays de Tongres* et non à la ville qui porte ce nom, parce qu'il croit que, du tems de cet Auteur et de Tacite, on entendoit *sous le titre de Tongres, Cité des Gaules* (8), la nation des Tongrois (*a*). Il ne faut pas confondre cette nation avec celle des Éburons; j'ai montré que c'étoient deux peuples différens: Et d'ailleurs est-il bien certain que les

(*a*) Voyez ma première Lettre.

anciens ne donnoient pas quelquefois une autre acception (*a*) au mot Cité (*Civitas*)? (9). Il tire de ce raisonnement, qu'on a déjà fait avant lui, cette conjecture, que la Fontaine, décrite dans Pline, pouvoit être aussi bien située dans quelques autres endroits du territoire des Tongrois, comme à Huy (10), à Malmedy, à Visé, qu'à Tongres même, ou à Spa. Mais quelle certitude avons-nous que les villes de Huy, Malmedy et Visé faisoient partie de cette nation? Il conclut enfin, que, *comme il n'y a aucun indice, soit historique* (*b*),

---

(*a*) J'ai observé, dans une Note de ma première Lettre, que ceci n'est pas sans exception, et c'est ce que j'observerai encore particulièrement dans la Note 9me., rejettée à la fin de celle-ci.

(*b*) On a vu le contraire, et je crois

soit géographique, où cette Fontaine étoit dans cette Province, il ne reste à en chercher des preuves que dans les qualités caractèristiques de la Source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que le naturaliste latin en faits. Opposons à cet argument les réflexions suivantes de Mr. l'abbé de Feller : On ne doit pas ignorer, dit-il, que la vertu Minérale d'une Eau s'affoiblit ou se renforce par différentes circonstances. C'est le passage des Eaux par les métaux, cachés dans le sein de la terre, qui les rend Minérales. Le cours d'une Fontaine peut changer de direction, les Minéraux peuvent s'épuiser, et insensiblement s'écouler avec les Eaux : Quelquefois

---

qu'à cet égard, il ne doit plus rester aucun doute.

la force s'insinue dans des nouvelles veines de métaux, et alors son goût se fortifie. Tout cela est dans l'ordre de la physique, et se vérifie tous les jours. Nous en appellons à tous les Naturalistes. Depuis 1692, continue le même, le Pouhon (11) est devenu plus abondant et plus Minérale. „ (*a*) (12).

PAR ces observations lumineuses, on peut juger de la solidité de l'argument de Mr. de Limbourg, qui veut, pour savoir si Pline a nommé les Eaux de Tongres, en chercher des preuves dans les *qualités caractèristiques de la Source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que ce*

(*a*) *Journal de Luxembourg*, 1776. Janvier, pag. 101.

Naturaliste en faits. Cependant c'est d'après ce principe, nullement sûr, qu'il entre dans de grands détails sur les vertus des Fontaines de Spa, en ôtant presque toutes ces vertus à celle de Tongres (13): En admettant même ce principe, n'est-ce point à cette dernière que s'approprie le mieux le fameux passage, *Tungri, Civitas Galliæ, Fontem habet insignem.*, etc.?

JE ne dispute pas aux Eaux de Spa les qualités que Mr. de Limbourg leur donne; mais n'est-il pas un peu suspect, lorsqu'il refuse en partie à celles de Tongres les propriétés de la Fontaine dont Pline fait la description (14)? Propriétés que trois savans docteurs de Louvain et vingt-sept autres médecins ont reconnues en 1700, après un examen réfléchi et des expériences mul-

tipliées? Ce n'est, ni l'intérêt, ni tout autre motif, qui ont guidé ces médecins dans leur célèbre déclaration : Ainsi, il paroit constaté que les Eaux de Tongres avoient alors, et qu'elles doivent avoir encore aujourd'hui, les qualités, spécifiées dans Pline (15).

PLUSIEURS savans croyent que César, dans ses *Commentaires*, se sert du mot *Atuatuca* pour désigner la ville de Tongres; il y a cependant aussi des écrivains, qui, s'appuyant de quelques conjectures, veulent qu'*Atuatuca* soit le nom d'un simple château (*a*) qui étoit situé à quelques lieues de Tongres. Mais sans vouloir disserter

(*a*) Tel, par exemple, que celui de Waroux.

sur cet objet, j'observerai que César y fit transporter le bagage de toutes ses troupes, en y laissant pour le garder une légion entière (*a*); j'observerai que les peuples de Westphalie, apprenant l'état déplorable dans lequel les Romains avoient réduit les Éburons (*b*), entrerent dans notre Pays, ou ils firent un grand butin et plusieurs prisonniers; ils demanderent à ces pri-

---

(*a*) *Cæsaris Comment. cum Not. Var.* 1697 *in*-8*vo.*, pag. 172 et 174. Avec ses autres légions César alla à la poursuite d'Ambiorix, chef des Éburons, qui s'étoit retiré avec quelque cavalerie dans les Ardennes.

(*b*) Ces Peuples, comme on sait, occupoient, du tems de César, une bonne partie de la Principauté de Liége.

sonniers où étoit César : un de ceux-ci leur répondi : " Pourquoi vous amusez vous à une proie si misérable et si mince, quand vous pouvez, en un moment, vous enrichir ? Vous pouvez en trois heures arriver à Tongres (16); l'armée Romaine y a laissé toutes ses richesses : La garnison y est si peu nombreuse, qu'elle ne suffit pas à border le rempart, et que personne n'ose sortir des son poste. „ (*a*) (17).

TOUT ceci n'indique-t-il pas plutôt une ville qu'un château? comment un simple château auroit-il pu contenir les richesses des Romains, le bagage de

(*a*) Traduction des *Commentaires* de César, par Wailly; édition de Barbou, 1775, *in-12.*, tom. 1, pag. 301.

l'armée entière de ces conquérans, et une légion qui formoit alors un corps de troupes assez considérable, et qui cependant ne suffisoit pas pour border le rempart de ce prétendu petit château? Ne devons-nous pas entendre par le mot *Castellum* que César employe, une forteresse, ou une citadelle, qui commandoit à la ville de Tongres dont les Romains se seront emparés, la regardant comme la place la plus importante de notre Pays?

IL y a donc de fortes conjectures pour croire que Tongres étoit dès-lors une ville du premier ordre (18); mais le peuple, connu sous le nom de Tongrois, n'avoit pas encore, comme je l'ai remarqué, des établissemens dans la Gaule Belgique du tems de César, et l'endroit par conséquent, nommé

Atuatuca, ne prit le nom de Tongres, que lorsque les Tongrois s'y fixerent. Quand ce fameux général vint dans nos contrées, cet endroit étoit-il habité par les Éburons, et formoit-il leur ville capitale ? On peut répondre ainsi à cette question : Comment ce peuple, à peine fixé, et en quelque façon agreste, toujours les armes à la main, soit pour se maintenir dans les lieux qu'il avoit envahis, soit pour s'opposer aux Romains dont l'esprit dominateur s'étendoit sur le monde entier, auroit-il pu songer à construire une capitale? Un peuple ne cherche à se rassembler dans des villes, que lorsqu'affermi dans le Pays qu'il a usurpé, il commence à jouir, dans le sein de la paix, du fruit de ses victoires. On peut encore douter que le village d'Imbour, près de Liége, ait jamais été la capitale des

Éburons, comme quelques personnes paroissent le croire; il n'en existe aucune trace dans les *Commentaires* de César : Au contraire, on y voit que l'habitation d'Ambiorix, chef de cette nation, étoit isolée et située dans les bois; pressé de toutes parts, Ambiorix ne se seroit-il pas réfugié dans sa capitale, s'il en avoit eu une (19)? Au reste, il ne dût sa liberté qu'à la position avantageuse de sa demeure; ses gens arrêterent quelque tems les Romains dans un défilé; il monta précipitamment à cheval, et se mit à l'abri des poursuites de César, en s'enfonçant dans la forêt des Ardennes (*a*).

LA situation des Fontaines de Spa

(*a*) *J. Cæsaris Comment. cum notis Variorum*, pag. 171.

dans cette forêt, seroit-elle une raison, dit Mr. de Limbourg, pour qu'elles n'eussent pas été connues des Romains? Dois-je encore répéter ici que Spa est, de tout côté, entouré de bois ou de montagnes très-élévées qui offrent plusieurs précipices affreux? Dois-je répéter que cette forêt des Ardennes étoit impénétrable du tems des Romains, et que les routes en étoient si peu frayées que César même n'osa y poursuivre les Éburons? Dois-je répéter enfin que Spa, ni les environs (20), ne présentent aucun monument dont les restes pourroient seuls attester aujourd'hui que les vainqueurs des Gaules connoissoient cet endroit? Quel appas pouvoit avoir ce canton aride et inculte (*a*)

(*a*) Voyez la Note 6me.

pour y attirer des personnes, épuisées des suites d'une longue guerre, et pour supposer qu'il aura pu être défriché, et que les habitans s'y seront multipliés considérablement, depuis l'invasion de César, jusqu'au tems de Pline, c'est-à-dire, dans l'intervalle d'environ un siècle ?

J'AI observé que, depuis ce Naturaliste jusqu'en 1541, on n'avoit fait aucune mention de la Fontaine de Tongres, ni de celles de Spa. En effet, Hubert Thomas (21) est le premier des auteurs modernes qui ait parlé de la Fontaine de Tongres, en se taisant, ce qui est assez remarquable, sur les Eaux de Spa : Et ce n'est que 18 ans après, en 1559, que Gilbert Limbourg revendiqua en faveur de celles-ci le fameux passage de Pline. Hubert Thomas

n'avance pas positivement que les médecins de son tems ne reconnoissoient pas dans la Fontaine de Tongres l'efficacité que Pline y avoit vantée; il dit qu'il ignoroit pourquoi ils refusoient d'y reconnoître ces vertus; et il ajoute que probablement ces médecins ne consultoient dans ce procédé que leurs intérêts. Et c'est parce qu'on sait que Gilbert Limbourg écrivit, le premier, sur les Fontaines de Spa, qu'on peut conclure qu'il y a de l'exagération dans ce qu'on raconte sur la vogue qu'elles avoient en 1575. J'ai prouvé, d'après les expressions de Bernard Palissy, et par les suffrages de nos auteurs, que c'est le petit ouvrage de Gilbert Limbourg qui a commencé à donner quelque cours aux Eaux de Spa : Or est-il possible qu'elles ayent pu acquérir, en seize ans de tems, cette grande célé-

brité dont on veut qu'elles jouissoient en 1575 ?

JE ne sais où Mr. de Limbourg a trouvé qu'Ambroise Paré *faisoit grand cas de ces Eaux dans lesquelles il avoit une confiance sans bornes.* J'ai cru un moment que je rencontrerois, dans les *Œuvres* de ce chirurgien, un éloge pompeux des Fontaines de Spa. Ne doit-on pas s'étonner de n'y lire, sur cet objet, que ces peu de mots : *L'on tient que les Eaux Minérales de Spa... ont vertu admirable pour tarir les fleurs-blanches et ch.....-p.....* (*a*). Jugez, Monsieur, si Ambroise Paré peut avoir conseillé à

(*a*) *Œuvres* d'Ambroise Paré, édition de Lyon, 1641, *in-folio*, pag. 636.

Henri III,

Henri III, Roi de France, le voyage de ce Bourg, où il n'a jamais été, ainsi que je l'ai démontré (*a*). Remarquez encore que dans le passage que je viens de vous citer, ce chirurgien y parle des Eaux de Plombière, auxquelles il faut accorder, sans doute, la moitié du prétendu éloge que Mr. de Limbourg veut qu'Ambroise Paré ait fait des Fontaines de Spa. Faites surtout attention

(*a*) J'ai lu exprès, depuis peu, quantité d'Ouvrages, composés par des auteurs du 16me. siècle, sur le règne de Henri III, Ouvrages réimprimés de nos jours dans l'intéressant recueil, intitulé, *Collection Universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France*; et je n'y ai rien trouvé qui eut trait au prétendu voyage de ce Roi à Spa.

à cette expression : *On tient*; et rappellez-vous la plaisanterie du célèbre Bernard Palissy sur les *femmes stériles* (22) qui alloient à Spa, *afin de concevoir* : Vous saurez à quoi vous en tenir sur cette grande vogue dont les Eaux de cet endroit étoient déjà en possession, prétend-t'on, à la fin du 16me. siècle. S'il est vrai qu'Ambroise Paré y eut une *confiance sans bornes*, comment pendant son séjour dans les Pays-Bas, n'a-t-il pas eu la curiosité de se rendre à Spa pour les examiner lui-même ?

Ce n'étoit pas pour Marguérite de Valois, Reine de Navarre, qu'on jugeoit les maisons de ce lieu, aujourd'hui si fréquenté, trop petites; c'étoit pour Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon, *qui fut conseillée par les médecins*

de demeurer à Liége (*a*). Je vous ai rapporté les motifs qui engagerent cette Reine à entreprendre ce voyage chez nous; les Eaux de Spa y entrerent pour peu de choses. Mr. de Limbourg n'avoue-t-il pas, dans ses *observations*, qu'il a mis Marguérite de Valois dans la liste des grands personnages qui ont été à Spa? Quel est donc le sujet de sa surprise? C'est parce que j'ai dit généralement, dans une Note, que Mr. de Limbourg, écrivant en faveur des Fontaines de Spa, et cherchant, aurois-je pu ajouter, à dépriser toutes les autres, a cru qu'il étoit plus important de grossir la liste des personnes illustres qui y avoient été boire les Eaux,

(*a*) *Mémoires de la Reine Marguérite*, édition de Bronckart, pag. 140.

que de s'assujettir à la vérité des faits Je n'ai point dit que Mr. de Limbourg eut écrit que cette Reine bût les Eaux de Spa dans ce Bourg même, et encore moins qu'il eut avancé qu'elle ne les prit pas au palais du prince de Liége : Mais il suffisoit que ce docteur eut placé Marguérite de Valois sur la *liste des grands personnages*, qui, selon lui, avoient été à Spa, pour que j'observasse que cette liste n'étoit pas tout-à-fait exacte.

JE ne dois pas, Monsieur, terminer cette Lettre, sans vous annoncer que les habitans de Tongres, connoissant mieux, depuis la publication de ces recherches, tout le mérite de leur antique Fontaine (23), vont enfin sortir de l'espèce d'assoupissement où ils étoient à son égard : Ce n'est pas sans raison

qu'ils se flattent de pouvoir lui rendre la renommée qu'elle avoit du tems de Pline, et qu'elle a conservée sans interruption long-tems après, comme je l'ai fait voir par les extraits des anciens régistres de l'Église collégiale de cette ville, et par la tradition que vérifierent les découvertes précieuses, faites sur l'Ysserborn.

LIÉGE, 1787.

NOTES.

J'AYME les auteurs simples qui n'ont point de quoy mesler dans les livres qu'ils font quelque chose du leur, et qui n'y apportant que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice, et d'enrégistrer à la bonne-foy toutes choses, sans choix et sans triage, nous laisse le jugement entier, pour la connoissance de la vérité.

MONTAIGNE.

NOTES Historiques, pour servir de Supplément au texte, avec des renseignemens sur les Sources Minérales du Pays de Liége.

NOTE Iere., pag. 292. *Mais les suffrages de ces Écrivains, etc.*

J'AUROIS pu citer encore ces vers :

In te prosiliisse olim, doctissimus inquit
Plinius, insignem Fontem, qui sæpè mederi
Febri sit solitus, etc.

tirés d'un morceau de poésie, que le savant Boxhorn a inséré dans un petit livre, intitulé, *de Leodiensi Republicâ, auctores præcipui*, etc., dont il est l'éditeur, et qu'il fit imprimer à Amsterdam en 1633 : voyez la pag. 434 de ce livre. Un autre poëte Latin, Mr. Ramoux, curé de Glons, a décrit, de nos jours, en vers beaucoup plus élégans, une

partie des vertus merveilleuses de la Source antique de Tongres :

Nec te prætéream, virtute insignis aquæ Fons,
Imposito quamvis jam celebrata metro :
Fons ita cui dudùm proprios sacravit honores
Plinius, ut nemo jure negasse queat.
Spada suos jactet latius : tu non minùs illis,
Vires instauras, mæstitiamquè fugas.
Hic, hic antidotum contra genus omne malorum
Protinùs expertos dicite Naïades.

IL m'est tombé, depuis peu, sous la main une Satyre Liégeoise, manuscrite, intitulée, *les Aiw di Tonk*, où l'auteur tourne assez ingénieusement en ridicule les Fontaines de Tongres et de Spa : Elle a été composée, vers 1700, par Mr. de Rickman (*a*), jurisconsulte estimé. Cette année, quantité de médecins se

(*a*) Fils de Walérand-Lambert de Rickman, Bourg-Mestre de Liége en 1682.

rendirent, ainsi qu'on l'a déjà vu, de différens endroits, à Tongres, pour examiner soigneusement la Fontaine de cette ancienne ville. Ces médecins, parmi lesquels on compte quelques docteurs de Louvain, donnèrent cette fameuse consultation dont j'ai parlé dans ma première Lettre, consultation qui est le résultat de plusieurs expériences, et qui auroit dû rendre aux Eaux de Tongres la célébrité dont elles jouissoient, non-seulement du tems de Pline, mais encore long-tems après ce Naturaliste. Je vais copier ici quelques morceaux de la Satyre dont je viens de transcrire le titre; en voici les premiers vers, où le poëte est du même sentiment, sur le passage de Pline, que Boxhorn, Mr. Ramoux et tant d'autres savans dont j'ai cité les noms dans cette Histoire :

Grâce à bon Diew qu'aintt les marasses
To' n'allant à l'chesse à Begasses,

On vint de r'trové, sain painsé,
Ciss bonn Fontênn de taim passé,
Di qui Pline (sain avu rain recu)
A pus exalté la vertu
Qui tôts les docteurs d'ajourdous
Quoiq'-forpays et corrompous.

ON voudroit insinuer, par ce dernier vers, qu'on auroit prodigué l'argent pour corrompre les suffrages des Médecins qui se rassemblerent à Tongres; mais qu'on fasse attention à la pauvreté de cette Ville, qu'on fasse attention que Bresmal, l'un de ces Médecins, ne fut payé, comme il nous l'apprend lui-même, que d'ingratitude; et alors on appréciera à sa juste valeur l'inculpation de Rickman. Au reste, ce poëte s'étend après, d'une manière plaisante et pittoresque, sur les propriétés des Eaux Tongroises; il ne sait assez les prôner :

Ossi l'môntt y vint à telle flouhe
Qu'i no farêt serré nos ouhes,
Ou bain donc, fé rebati po l'mon

To l'zant pu d'inn row di mohons,
Et qwand c'est qu'on refreu noss Citté
Ossi grande qui de taim passé,
Ecco y louwret-t'on on Stâ
Ossi chir qu'a Lige on Palâ.

L'AUTEUR motive ce grand concours de monde qui fréquentoit la Fontaine de Tongres par les cures merveilleuses que ses Eaux opérèrent; rien n'est plus piquant, rien n'est plus burlesque, rien enfin ne ridiculise mieux toutes les Sources, en général tant vantées par les Médecins, que la description vraiment originale de ces cures; je n'en rapporterai ici que deux exemples, parce que je crains d'ennuyer les personnes auxquelles notre langage n'est pas familier :

Onck, à qui treux deux d'seu l'narenn
Esteu crehou inn pair di coinn,
Ni metta qu'on po d'Aiw so s' front,
Et ses coinn toumain et Pouhon
Un etick si moir et si laid

Qui-l'Lazar esteut et wahai
Buva d' nos-t'Aiw et dvinf si cra
Qu'et rallant il crevat on gva.

J'AI essayé de traduire ces vers ; mais notre pâtois, qu'on me permette cette comparaison, ressemble au Grec (*a*) : C'est en vain qu'on chercheroit à faire passer dans un autre idiôme les beautés qui lui sont propres. Entre les causes qui contribuerent le plus à décréditer la Fontaine de Tongres, le docteur Bresmal, dans son *Parallèle des*

(*a*) Je ne veux exprimer par cette comparaison, très-déplacée sans doute, que la difficulté que j'ai éprouvée, en essayant de traduire en vers les vers Liégeois de Rickman. Je ne connois que fort peu de poëtes Français qui soient parvenus à rendre d'une manière satisfaisante quelques beaux passages des poëtes Grecs de l'antiquité. Mr. de la Harpe s'est distingué, de nos jours, dans cette carrière épineuse.

Eaux Minérales du diocèse et Pays de Liége, pag. 113, place surtout l'effet que produisit dans le public la Satyre de Rickman dont tout le monde vouloit avoir une copie. Ce Médecin rapporte qu'*on n'a jamais connu ce Pasquin de nouvelle fabrique.* Je tiens l'exemplaire que j'en possède de la Fille même de Rickman, épouse de feu le chevalier de Libert, frère de mon grand'pere. Bresmal convient que ce poëte *n'y a fait paroître que trop de génie*, et qu'il auroit dû *réfléchir au tort qu'il faisoit à sa patrie.* Le peuple, dit-il, n'en a pas seulement ri, mais il en a encore reçu une impression fatale au juste mérite des Eaux Tongroises.

NOTE 2, pag. 293. *Le passage de Pline a été un objet de dispute entre les savans, les uns voulant en faire honneur à Tongres, les autres, à Spa.*

ENTRE ces Écrivains, j'aurois dû distinguer Mr. l'abbé de Feller dont les raisonnemens sur le passage de Pline me semblent concluans. Voici ce qu'il objecte à ceux qui veulent que Spa étoit compris dans le territoire des Tongrois : « Oui, dit-il, ce pays auroit pu y être compris ; mais en ce cas, Pline détermineroit le lieu de cette Fontaine d'une manière bien vague, comme qui diroit : *Il y a en Bohême une bonne Fontaine Minérale*, en parlant de la Fontaine d'Égra. Celui qui diroit, il y a une Fontaine près de la ville d'Égra, détermineroit sûrement mieux. Pourquoi donner au passage de Pline une interprétation obscure et équivoque ;

voque, puisqu'il présente un sens simple, exact et facile à vérifier «. Voici encore ce qu'il objecte à ceux qui prétendent que la Sauvenière, ayant les qualités, décrites par le Naturaliste latin, doit être la Fontaine dont cet auteur vante les vertus dans son livre. » La Sauvenière, dit-il, eut-elle toutes ces qualités, la Géronstère, le Pouhon, le Tonnelet en ont d'autres, qui ne doivent pas être oubliées. Pourquoi donc Pline n'en parleroit-il pas ? Que diroit-on d'un homme qui, faisant la description des Eaux de Spa, ne parleroit que de la Sauvenière ? Le nom de *Fons insignis*, donné exclusivement à la Sauvenière, humilieroit furieusement les autres. Dira-t-on que du tems de Pline, on ne connoissoit que celle-là ? Mais ce *Fons insignis*, qui guérissoit tant de maux, attiroit, sans doute, du monde ; ce monde ne bougeoit apparemment pas de la place, puis-

que tout le voisinage lui est resté inconnu. Qu'on pèse bien cette observation, continue Mr. l'abbé de Feller, et on saura à quoi s'en tenir. Tous ceux, selon le même, qui ont fait une attention sérieuse à cette controverse, n'ont pas douté que Pline ne parlât de la Fontaine de Tongres. Voyez le *Journal de Luxembourg* du mois de Janvier, 1776, pag, 100 et suiv.

ON sait que Mr. l'abbé de Feller a été jésuite (*a*); je ne crains pas d'être démenti, en le classant parmi les meilleurs écrivains que cette fameuse société a produits. Au 17me. siècle, un auteur célèbre de la même société, mais qui doit sa réputation plutôt à ses opinions singulières qu'à sa grande érudition, le

(*a*) Cet homme estimable vient de mourir en Allemagne.

pere Hardouin, fit aussi mention du passage de Pline, et crut que ce Naturaliste a voulu y désigner les Eaux de Spa : *Agit*, dit-il, *hoc loco de Spadanis Aquis, salubritate celebratis.* Les raisons de Mr. l'abbé de Feller sont plus que suffisantes pour détruire le simple allégué du pere Hardouin, allégué qui n'est étayé d'aucune preuve. Ce dernier auroit bien fait de nous apprendre quelle étoit la Fontaine de Spa qui, de son tems, pouvoit le mieux s'approprier au passage de Pline. Du vivant de Henri de Heers, c'est-à-dire, en 1610, c'étoit le Pouhon qui avoit cet honneur, puisqu'on doutoit alors si la Fontaine, citée dans Pline, étoit celle de Tongres, ou bien celle du Pouhon (*a*). On convient aujourd'hui que c'est celle de la Sauvenière. On a

(*a*) Traduction du *Spadacrène*, par de Heers. édition de Liége, 1680; chap. I.

vu, dans une de mes Notes de ma première Lettre, que cette Source, du tems de Henri de Heers, éprouva une révolution singulière. Le tremblement de terre de l'an 1692 en altéra aussi si fort les Eaux, qu'on reconnut par l'analyse qui en fut faite, qu'elles avoient perdu les deux tiers de leurs Minéraux; mais les habitans de Spa, jaloux de conserver, selon Sumery (*a*), la plus ancienne de leurs Fontaines, découvrirent enfin, après avoir bien creusé, une Source d'Eau douce qui s'étoit mêlée à l'Eau Minérale. Ils remédiérent à cet accident en détournant l'Eau douce par le secours d'un conduit souterrain. Mr. Sandberg dit, dans son *Essai*, etc., pag. 34, que le Pouhon paroit être la plus ancienne des Fontaines de Spa, en avouant cependant

(*a*) Délices du Pays de Liége, tom. 3, pag. 232.

que plusieurs auteurs donnent à la Sauvenière l'avantage de l'ancienneté sur toutes les autres Sources de ce lieu.

NOTE 3, pag. 297. *Dans le riche et précieux Cabinet de Mr. Van-Muissen, etc.*

Mr. Van-Muissen joint à une grande affabilité, une connoissance très-étendue de l'antiquité. Il possède une collection nombreuse de médailles, parmi lesquelles il y en a qui sont très-rares. Voyez l'*Esprit des Journaux* du mois de Février, 1781, et celui du mois de Décembre, 1782. Une partie de ces médailles, et beaucoup d'autres morceaux très-intéressans, ont été trouvés près de Tongres; c'est ce qu'exprime très-bien Mr. Ramoux, curé de Glons, dans les vers suivans, tirés d'un poëme à l'honneur de cette ancienne Ville :

Quin etiàm prisci vestigia certa nitoris,
Passim quæ subeunt, carmine digna forent.
Scilicet in campo, latè qui circumit urbem,
Detegit effodiens aurea sæpè ligo.
Sumptibus hinc crebris tot parta numismata docti
Musæo cives inseruère suo.
Gemmatos videas cyatos, mirasque patellas,
Fractaque nobilium marmora porticuum,
Et matronali gestata monilia collo,
Æra, cados, urnas, innumeras et opes.

UN de mes Concitoyens, Mr. Malherbe, a cru traduire ces beaux vers par ceux-ci :

Je voudrois même aussi dans des vers magnifiques
Chanter, belle Cité, tes superbes antiques,
Que la bêche et la houe en tes gais alentours
Sans presqu'exagérer découvrent tous les jours,
Et dont plusieurs savans qui te doivent la vie,
Ornent leurs cabinets où luit la symétrie ;
C'est-là qu'on voit briller les perles, les rubis,
Sur des vases pleins d'art dont ils doublent le prix ;

C'est là que des guttum, des urnes, des patères,
Accablent de plaisirs tous les vrais antiquaires.

QUOIQUE Mr. Malherbe soit persuadé que sa traduction du poëme de Mr. Ramoux *à le mérite de la fidélité et de l'exactitude*, on désireroit cependant que le poëte Latin eut trouvé un autre interprête que lui. Au reste, le curé de Glons a fait encore quelques pièces de vers dans notre idiôme qui ne les cèdent en rien à celles de Rickman dont je parle dans quelques-unes de mes Notes. Mr. Malherbe s'est plu, dans la brochure où il vient de faire imprimer la traduction en question, à caractériser, dans des quatrains, plusieurs de nos litterateurs. Mr. Ramoux, entr'autres, doit être bien content de celui qui le regarde; le voici :

En distilant les vers de son heureuse veine,
O quel terrible esprit l'on en retireroit !
Car en vérité ce seroit
De l'esprit d'Hypocrène.

CE quatrain est réellement original : mais celui, consacré à Mr. Rouvroi, l'est peut-être davantage ; le lecteur en jugera :

Ce qu'il dit est piquant et fin
Comme une fine éguille ;
Ce qu'il écrit scintille
Comme l'étoile du matin.

VOILA assurément des pensées très-ingénieuses. Ce jeune auteur, dit Mr. Malherbe, en parlant de Mr. Rouvroi, ne tardera pas à montrer au public des échantillons de sa fabrique littéraire ». Et quelques pages plus haut, il a mis cette remarque à côté d'un quatrain pour Mr. Charmant, auteur d'une traduction en vers François des Élégies d'Ovide : » Cette

excellente traduction encore inédite, quoiqu'achevée depuis plus d'un an, reçoit actuellement le dernier poli de la plus fine lime de l'auteur ». On voit que la prose de Mr. Malherbe n'est pas moins originale que ses vers. J'ai lu quelques pièces de poésie, d'une tournure très-agréable, de la composition de Mrs. Rouvroi et Charmant : Mr. Comhaire, ami du premier de ces poëtes, pour lequel Mr. Malherbe monte sa lyre sur un ton très-élevé, cultive aussi les Muses avec succès. Il y a quelques omissions dans le livre de notre Concitoyen; j'y ai cherché inutilement un quatrain pour Mr. Ista, connu avantageusement parmi nous sur le Parnasse : et pour ne rien oublier, n'auroit-il pas dû encore conserver une petite place pour l'auteur du *Sage Vieillard?*

NOTE 4, pag. 299. *Et que dans les siècles suivans, on en éprouvoit toujours les influences merveilleuses*, etc.

IL est inutile de rappeller la guérison du cardinal de Mendoze, qui bût les Eaux de la Fontaine de Tongres, vers 1560, pour un mal de reins qu'on croyoit incurable. Cette guérison fit, dans ce tems, beaucoup de bruit, et attira à ces Eaux plusieurs malades : voyez ma première Lettre. Mr. de Limbourg voudroit nous persuader qu'un Réligieux de Saint Dominique, du nom de Mendoza, qui doit avoir été à Spa vers 1558, pourroit fort bien avoir donné lieu d'imaginer que le cardinal Mendoze, ou Mendoza, auroit bu les Eaux de Tongres. C'est Gilbert Limbourg, écrivain du 16me. siècle que j'ai fait connoître particulièrement dans mes No-

tes, qui parle du Moine Mendoza. Mais, premièrement, ce Réligieux étoit attaqué d'une hydropisie, et nom du mal des reins, comme le Cardinal. En second lieu, comment supposer qu'on auroit pu confondre un simple Réligieux avec un homme, décoré de la pourpre Romaine, et revêtu d'emplois importans par l'Empereur Charles-Quint ? Et d'ailleurs c'est à Spa que l'un a été, et l'autre, à Tongres. C'est en vain que Mr. de Limbourg voudroit jetter du doute sur la guérison du cardinal de Mendoze, attribuée aux Eaux bienfaisantes de l'antique Fontaine de cette Ville : ce fait, quoiqu'il en dise, est bien avéré. Et comment le même peut-il supposer encore (*a*) que la Notice que le cardinal de Granvelle composa sur les propriétés

(*a*) Voyez l'*Esprit des Journaux*, Sept. 1788, pag. 273 et 274

des Eaux Tongroises, et qu'il donna ensuite au savant André Baccio, pourroit être aussi l'Ouvrage que Gilbert Limbourg fit imprimer, en 1559, sur celles de Spa, où il est question du Moine Mendoza?

ANDRÉ Baccio ne parle pas d'un Ouvrage imprimé, mais bien d'une Notice manuscrite que lui avoit procuré Granvelle; personne n'ignore combien ce cardinal se plaisoit à recueillir des Mémoires: Et d'un autre côté le livre de Gilbert Limbourg ne fournit pas seulement des renseignemens sur les Eaux d'une seule Fontaine, mais on y fait encore la *description des Sources de Spa et du Pays de Stavelot.* Ce sont les expressions de Mr. de Limbourg. Comment donc ce docteur peut-il demander, si par l'*Eau de Tongres*, que bût le cardinal de Granvelle, *on n'auroit pas entendu celle de Spa?* Il ne s'agit nullement des Eaux

de Spa dans cette Notice ; André Baccio n'en dit rien ; il se tait de même *sur les Sources du Pays de Stavelot*, décrites cependant dans l'Ouvrage de Gilbert Limbourg ? Ce qui prouve que l'auteur Italien n'a eu aucune connoissance de ce livre. Et, ce qui est encore à observer, c'est que Baccio nomme positivement Tongres, en remarquant que cette Ville avoit été autrefois une des Villes les plus célèbres de la Belgique : ce qui ne peut s'appliquer au Bourg de Spa.

NOTE 5, pag. 302. *Est-il bien assuré que ce sont ses Eaux qui lui attirent seules cette attention*, etc. ?

NON, ce ne sont pas ses Eaux seules, selon ce passage du trop fameux Mémoire, intitulé, *de la Souveraineté des Princes-Évêques de Liége et du pouvoir des*

États : « Cet endroit célèbre, y lit-on, (Spa) ne doit son existence et sa prospérité qu'à l'affluence des Étrangers riches et de marque, que les *plaisirs* bien plus que la *salubrité* de ses Eaux y attirent ». Le médecin Sandberg avance lui-même, dans son *Traité* sur les Sources de Spa, pag. 165, que l'esprit de dissipation qui règne dans ce beau village, contribue autant que l'efficacité des Eaux mêmes au prompt rétablissement de la santé des malades. Et Mr. du Saulx, dans son gros livre *de la Passion du jeu*, p. 88 de la première édition, observe que la plupart de ceux qui vont aux Eaux, sous prétexte de santé, n'y cherchent que des joueurs. Du tems de Nessel, c'est-à-dire, en 1698, on jouoit dans Spa *publiquement à mille petits jeux ;* les bals y étoient aussi fréquens. Les jeux, sans contrédit, rassemblent aujourd'hui beaucoup de monde dans ce Bourg : et

c'est à cause de cela que l'auteur ingénieux de *Blancay* y fait arriver Saterville qui y perd en une séance presque toute la fortune de Saint-Alme, et puis se tue d'un coup de pistolet. Saint-Alme est le héros d'un Roman qu'on ne lit pas sans intérêt, même après avoir lu *Blancay* qui vaut beaucoup mieux. Mais ne sortons pas de notre sujet.

Du vivant du docteur de Heers (en 1610), il y avoit deux sortes de personnes qui se rendoient à Spa : Les malades et ceux, dit-il, qui y alloient boire les Eaux pour leurs plaisirs, comme les nouveaux mariés, et les amans qui y suivoient leurs maîtresses : voyez le *Spadacrène*, pag. 93 de l'édition souvent citée dans ces Notes. Déjà dès le 15me. siècle, les nouveaux mariés conduisoient leurs femmes aux Eaux ; c'est ce que je lis dans un passage des *Quinze joyes de*

Mariage, Ouvrage qui n'est pas commun ; il seroit bon de le consulter ; peut-être y désigne-t-on les Eaux qui étoient les plus fréquentées alors. Au reste, terminons cette Note par observer que les aubergistes de Spa ne demandoient, en 1739, pour une chambre joliment meublée, que dix sous par jour; avant on donnoit moins encore; il est vrai qu'on n'y avoit point rassemblé les divertissemens de toute espèce qu'on y trouve à présent. On voit, dans un Ouvrage du docteur Nessel, que lorsqu'on y louoit un quartier, vers la fin du 17me. siècle, l'hôte étoit alors obligé de fournir le feu pour la cuisine avec les ustensils nécessaires; il ne marque pas ce qu'on donnoit pour cela; il dit seulement qu'il y avoit des Traiteurs à juste prix pour ceux qui ne vouloient pas avoir l'embarras de tenir ménage.

NOTE 6,

NOTE 6, pag. 303. *C'étoit à un Chymiste à entreprendre ce travail.*

MALGRÉ les expériences chymiques d'une infinité d'auteurs sur les Eaux de Spa, je crois que ces Eaux ne sont pas encore parfaitement connues. Pour bien écrire l'Histoire, on a dit qu'il ne falloit avoir ni patrie ni religion (*a*);

(*a*) Je n'admets pas entiérement cette maxime, et je suis bien de l'opinion de Bernardin Henri de Saint Pierre qui dit, que le sentiment de la divinité fait le charme de nos lectures les plus agréables ; les écrivains auxquels ont revient toujours, ajoute cet auteur estimable, ne sont pas les plus spirituels, c'est-à-dire, ceux qui abondent dans cette raison sociale qui ne dure qu'un moment ; mais ceux qui nous rendent l'action de la Providence toujours présente. C'est, continue le même, parce que la plupart de nos livres

ni parens, etc. Pour bien analyser les Eaux de Spa, il faudroit être absolument étranger à ce Bourg; il faudroit enfin n'avoir aucune connexion avec tout ce qui y est relatif. Depuis Gilbert Limbourg combien de médecins ne se sont-ils pas mêlés de faire des expériences chymiques sur les Sources de Spa? Tous les dix ans on en publie des nouvelles: les unes et les autres ont tombé successivement (*a*). J'ai fait mention, dans

savans s'écartent de ce sentiment, que leur lecture est si sèche et si rébutante, et que la postérité préférera Hérodote à David Hume, et la mythologie des Grecs à tous nos traités de physique, parce qu'on aime encore mieux entendre raconter des fables de la divinité dans l'Histoire des hommes, que de voir la raison des hommes dans l'Histoire de la divinité *Etudes de la Nature*, tom. 3, pag. 182.

(*a*) Parmi tous ces livres sur les vertus et les propriétés des Eaux de Spa, celui de Mr. Sandberg mérite une distinction particulière.

les Notes de cette Histoire, de plusieurs auteurs qui ont travaillé sur cet objet; pour compléter cette nomenclature, je vais m'arrêter un moment sur deux ou trois Écrivains qui s'y sont également consacrés; l'un, le docteur Chrouet, fit imprimer, en 1714, *la connoissance des Eaux Minérales ... de Spa*, dont j'ai déjà dit un mot dans une de mes Notes; l'autre, le docteur le Drou, donna, en 1737, ses *Démonstrations sur l'utilité* des Eaux du même endroit. Le premier se vante que le *travail* qu'il a employé à faire ses expériences lui *a été des plus pénibles*, et lui *a couté au*-dela *de ce qu'on peut imaginer* : cela est possible, mais contentons-nous de puiser dans son Ouvrage les deux particularités suivantes. J'y lis, à la pag. 79, que les environs de Spa sont si arides que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on y cultive le seigle et l'avoine; *si on y mange*, ajoute-

t-on, *du froment et de l'épeautre, il faut les faire venir d'ailleurs.* Nous y voyons à la pag. 84, que l'Eau Minérale de Chévron dont j'ai parlé, *s'étoit déclarée depuis quelque tems* (vers 1710) *la rivale de celles de Spa, et qu'elle prétendoit alors en triompher absolument.*

LES *Démonstrations* du docteur le Drou sont curieuses; il voudroit nous persuader qu'il n'y a pas de maladies dont on ne puisse se guérir par la boisson des Eaux de Spa : Mais le proverbe, *qui veut trop prouver, souvent ne prouve rien du tout*, doit peut-être s'appliquer ici. Quoiqu'il en soit, le docteur le Drou a dédié le fruit de ses veilles à Georges-Louis de Berghes, prince de Liége; il nous apprend, dans un *avis* au Lecteur, qu'il s'*est arrêté* 16 *ans* dans diverses universités d'Allemagne, et il se glorifie d'avoir été le disciple de l'illustre Hoffman. Je ne sais

si le docteur le Drou est le même qu'un autre docteur en médecine, du même nom, qui publia à Liége, en 1752, *les principes contenus dans les différentes Sources des Eaux Minérales de Spa.* Celui-ci combat les assertions du médecin Chrouet sur les propriétés de ces Eaux, en le taxant d'être peu instruit dans la chymie. Il n'est pas de mon ressort de vérifier s'il a tort, ou raison. Il seroit intéressant de rassembler le résultat des expériences de tous ces docteurs; et alors on sentiroit peut-être la nécessité d'examiner de nouveau avec des yeux impartiaux les Fontaines de Spa. Mr. de Limbourg lui-même ne s'éloigne pas de mon sentiment lorsqu'il dit : « La connoissance des Eaux Minérales est d'une étendue immense; tant de livres qui en traitent, ne suffisent pas encore pour fournir le canevas d'un traité parfait et complet sur cette matière, qui, en se

développant peu à peu, découvre un abyme, qu'on ne peut espérer d'approfondir aussi-tôt ». (*a*).

A-PEU-PRÈS dans le même-tems que les docteurs Chrouet et le Drou s'occupoient des Eaux de Spa, on trouve, dans l'*Histoire de Liége* du pere Bouille, tom. 3, pag. 45, que le docteur Coquelet, Liégeois, s'en occupoit aussi: Je ne sais si le travail de ce médecin est parvenu jusqu'à nous. En 1754, un auteur anonyme fit encore présent au public d'une brochure de 15 pages, intitulée: *Abrégé des vertus des Eaux Minérales de Spa.* Celui-ci, se trainant sur les traces du docteur le Drou, n'excepte que fort peu de maladies dont on ne

(*a*) Recueil des Observations des effets des Eaux Minérales de Spa, etc., imprimé en 1765, pag. 50.

puisse trouver la guérison par la boisson de ces Eaux ; il croit même qu'elles peuvent servir de remède efficace contre la stérilité, sans faire attention que le célèbre Bernard Palissy avoit, près de deux siècles avant lui, répandu le sarcasme sur les femmes qui alloient à Spa pour cet objet. Au reste, notre auteur anonyme s'étend particulièrement sur les Eaux du Pouhon, parce que ce sont celles qui s'altèrent le moins par le transport ; il convient avec raison que la quantité qu'on peut en boire, varie selon la nature du mal et la disposition du malade, mais il établit qu'il faut en général les *boire à petits verres de 4 à 5 onces.* Pierre I, Empereur des Russies, suivoit-il ce régime à la lettre, lorsqu'un matin, après en avoir pris vingt-un verres, il mangeoit douze figues et près de six livres de cérises ? Voyez une Lettre intéressante, écrite par Mr.

de la Naye, chanoine de Liége, qui dîna, en 1717, à Spa avec Pierre-le-Grand (*a*). L'imprimeur Milst mit sous presse à Liége, en 1718, une *description du magnifique présent* que Pierre I fit au Magistrat de Spa; on lit, dans cette brochure, qu'on avoit fait courir le bruit que ce Prince ne pourroit aller en voiture de Liége à Spa, et de ce Bourg, à la Fontaine de Géronstère : Mais malgré la difficulté du chemin, Pierre visita cette Source *tant en carosse, berline, qu'à cheval;* et *souvent* il s'en retournoit *à pied en se promenant.*

IL ne me reste plus qu'à dire un mot d'un anonyme qui fit paroître, en 1776, à Liége, un livre, écrit élégamment, sur les Eaux de Spa. C'est aux

(*a*) Cette Lettre a été insérée dans la Gazette de Liége, N°. 33, an X.

personnes, affligées de maux de Nerfs ; que cet auteur a cherché principalement à être utile : il montre très-bien que ces Eaux, prises intérieurement et extérieurement, peuvent être d'un grand secours pour cette maladie. Il fait l'éloge des Bains du Tonnelet, et il regarde la Géronstère comme unique dans son espèce. Cette Source, dit-il, paroit par ses effets tenir des propriétés des Eaux Minérales froides et chaudes, et ne se distingue que par un petit goût de foye de Souffre qui la rend active et plus fondante que les autres. Notre anonyme accorde le premier rang à la Fontaine du Pouhon, et il combat le sentiment de Tissot qui donne la préférence au Tonnelet, en observant cependant que les personnes robustes prendront avec plus de succès des Eaux du Pouhon, et que les personnes foibles et délicates s'accommoderont mieux de celles du Tonnelet.

NOTE 7, pag. 305. *Mr. de Limbourg n'a-t-il pas rendu d'une manière burlesque cette phrase de l'Historien Foullon*, etc.

PARCE que dit le pere Foullon des Eaux de la Fontaine de Tongres, je ne vois pas qu'il soit aussi mauvais physicien que le prétend Mr. de Limbourg : N'a-t-on pas reconnu, depuis ce Pere, et vérifié que ces Eaux avoient les mêmes vertus que celles désignées dans l'Histoire Naturelle de Pline.

NOTE 8, pag. 306. *Sous le titre de Tongres, Cité des Gaules*, etc.

ON doit se rappeller que le passage de Pline commence par ces mots : *Tungri, Civitas Galliæ*, etc. Mr. de Limbourg

paroit souvent me faire dire des choses qu'on chercheroit inutilement dans tout ce que j'ai écrit sur les Fontaines de Spa et de Tongres. Par exemple, où ai-je avancé que si quelques auteurs ont cru que le passage de Pline concernoit une des Sources du premier de ces lieux, c'étoit qu'ils ignoroient qu'il y avoit dans le second une autre Source semblable (*a*)? Nous avons vu qu'avant Gilbert Limbourg, personne n'avoit parlé des Fontaines de Spa. C'est le premier auteur qui ait, en 1559, revendiqué en leur faveur le passage de Pline; elles étoient dans le plus profond oubli, ou, ce qui revient au même, on n'en faisoit presque point usage avant le livre de Gilbert Limbourg qui certainement connoissoit aussi les propriétés des Eaux Tongroises.

(*a*) Esprit des Journaux, Juillet, 1782, pag. 320.

J'ai cru qu'Hubert Thomas étoit le premier de nos écrivains qui eut fait mention du passage du Naturaliste Latin pour l'appliquer à la Fontaine de Tongres ; Je me suis peut-être trompé. Jean Brustem, qui étoit son contemporain, et dont nous avons une compilation manuscrite sur nos Annales, souvent citée par nos Historiens, compilation sur laquelle je m'étends ailleurs, Jean Brustem, dis-je, a peut-être, avant Hubert Thomas, fait cette application. Il transcrit le passage en question, en ajoutant que Pline a voulu désigner cette Fontaine : nous remarquerons que Brustem se tait, dans tout son volumineux Ouvrage, sur la célébrité qu'on donne dèslors à celles de Spa qu'il ne nomme même pas. Les extraits des Régistres du Chapitre de Tongres que j'ai rapportés dans le texte, prouvent le cas qu'on faisoit de la Source antique de cette

Ville dans les siècles les plus barbares ; et des monumens irréfragables attestent qu'elle jouissoit encore après d'une grande réputation : il seroit donc bien surprenant que des auteurs, comme on le suppose gratuitement, auroient connu seulement les Fontaines de Spa, sans avoir entendu parler de celle de Tongres.

NOTE 9, pag. 307. *Les anciens ne donnoient-ils pas quelquefois une autre acception au mot Cité*, Civitas ?

Mr. l'abbé de Feller, à qui certainement on ne refusera pas de bien posséder la Langue des Romains, dit que le mot *Civitas* se prend aussi pour *Ville* ; et il ajoute à cela que la Ville de Tongres, possédant effectivement une Fontaine, telle que Pline l'a décrit, il est superflu de chercher dans l'étendue in-

définie d'un pays ce qu'on trouve dans un lieu bien spécifié. Voyez le *Journal de Luxembourg* de cet auteur, Janvier, 1779, pag. 101. Voici quelques exemples, tirés d'un autre Journal du même critique, où le mot *Civitas* est pris pour *Ville*. Cicéron dit : *benè morata Civitas*, *Ville bien policée*. Et César : *eâdem æstate*, *in Brutiis jam Petitiâ a consule devictâ*, *Consentiâ et Pandosiâ*, *et ignobiles aliæ Civitates volontate in deditionem venerunt*. *Lib. de Bel. pun.* Veut-on savoir, continue Mr. l'abbé de Feller, la différence qu'il y a entre *Urbs* et *Civitas* ? Qu'on ouvre le *Latinæ Linguæ Universæ promptuarium* de Theodoricus Trebellius, Basle, 1545, en deux volumes *in-folio ;* on y verra, *Civitas dicuntur incolæ*, *Urbs autem complectitur ipsa ædificia* ; témoin ce passage de Cicéron : *Nec hæc Urbs, nec in eâ Civitas.* » ---- Et dans ce Verset de l'Écriture, le mot *Civitas* n'est-il pas

encore pris pour *Ville* ? *Samuel venit in Bethleem, et admirati sunt seniores Civitatis, occurerunt ei, dixeruntque, pacificus est ingressus tuus* ? Les livres Saints donnent à tout moment la même signification à ce mot ; je pourrois en rapporter plusieurs exemples ; je me bornerai à ceux-ci : *Tremor et horror invasit sensus eorum, ne hoc faceret Jerusalem et templo Domini, quod fecerat cæteris Civitatibus et templis earum.* Judith, chap. 4. *Egressusque Athoch, ivit ad Mardochæum stantem in platea Civitatis, antè Ostium palatii,* Esther, chap. 4. Saint Jérôme traduisoit les livres sacrés vers la fin du 4me. siècle ; mais on vient de voir que l'usage de se servir du mot *Civitas* pour exprimer une Ville, remonte jusqu'au tems de la belle Latinité. Je renvoye ceux de mes Lecteurs, qui désireront de connoître à fond la signification des mots *Ville* et *Cité*, aux *Politiques* de Vincent

Cabot (*a*), pag. 287 et suiv., Ouvrage qui par une fatalité singulière est tombé dans l'oubli, tandis que tant d'autres livres sur cette matière importante qui ne vaillent pas celui-là, sont encore lus, ou du moins cités aujourd'hui.

NOTE 10, ibidem. *Comme à Huy*, etc.

IL y a, en effet, une Fontaine à Huy, connue depuis long-tems, ainsi que le prouve ce fragment de la Vie de Saint Domitian, évêque de Tongres dans le VIme. siècle : *Draconem Hoyensibus infestum, divinâ virtute* (*Domitianus*) *extinxit, et Fontem veneno illius infectum, ita sanavit, ut diversis etiam languoribus ex indè remedio fit.* Combien de Fontaines

(*a*) Auteur François du 16me. siècle.

n'avons

n'avons nous pas dans le Pays de Liége qui pourroient toutes, d'après les *Observations* (*a*) de Mr. de Limbourg, réclamer en leur faveur le passage de Pline! Ce médecin, au sujet du fragment de la Vie du Saint Évêque de Tongres que je viens de transcrire, s'écrie : *Oh! ceci est un miracle, n'y touchons pas.* Je n'ai pas rapporté ce fragment à cause du miracle qu'il contient, miracle que je ne donne pas pour un article de foi, mais c'est à cause qu'il atteste qu'on a découvert, du tems de Saint Domitian, les vertus salutaires d'une Source à laquelle on a donné son nom. Et parce que cette Source, selon Mr. de Limbourg, ne date que du VIme. siècle,

(*a*) Ces Observations ont été insérées dans l'Esprit des Journaux, Juillet, Août, etc., 1788. J'ai déjà réfuté plusieurs points de ces Observations dans quelques-unes de mes Notes; je réfuterai les autres dans ma troisième Lettre

et que par cette raison Pline n'a pu en faire mention dans son Histoire Naturelle, il ajoute : *En voici une hors du combat.* Soit ; je crois que Pline n'a eu nullement envie de décrire la Fontaine de Saint Domitian dans le fameux passage tant de fois cité ici, quoiqu'elle pouvoit être connue sous une autre dénomination du tems de cet ancien. Mais Mr. de Limbourg auroit dû mettre aussi *hors du combat* celle, désignée actuellement sous le nom de Sainte Cathérine, située près de l'Église de cette Sainte, non loin des murs de la Ville de Huy : J'y reviendrai tantôt. Le jésuite Fisen parle de la Fontaine de Saint Domitian dans ses *Flores Ecclesiæ Leodiensis*, etc. ; et l'auteur du livre, intitulé, *Diva Virgo Sartensis*, imprimé en 1659, pag. 62, nous apprend que les fiévreux, dans le 17me. siècle, y avoient souvent recours : Ce que confirme le pere Foullon dans

son Histoire de Liége (*a*). Mr. de Limbourg veut que cette Fontaine soit Minérale ; ce qui est probable ; mais comme on n'en a pas analysé les Eaux, nous n'en n'avons point la preuve : ce qui me persuade qu'il n'a pas connu celle de Sainte Cathérine qui l'est réellement et dont il ne dit rien.

TROIS médecins de Huy, Materne de Loye, Nicolas Barbaix et Guillaume de Paire, ont composé, au commencement du 18me. siècle, différens petits écrits en faveur des Eaux de cette dernière Source qui n'en n'est pas moins

(*a*) Tom. 1, pag. 75. Voici comme cet auteur s'exprime : ... Jucunda fuit Domitiano Trajectensis habitatio, sed et Huum .... ipsi placuisse, tradita ab antiquo fama fert, Fontemque ibi serpente infestum purgasse, ægrisque reddidisse salutatem : servat hodièque medici sui nomen, et à febrientibus potari solet,

oubliée aujourd'hui (a). Il paroit cependant qu'elle meritoit un sort plus heureux, puisque Bresmal, dans son *Parallèle des Eaux Minérales du Diocèse et Pays de Liége*, etc., pag. 96, nous instruit que les expériences qu'on fit sur les Eaux de la Fontaine de Sainte Cathérine, vers 1715, ont été *si efficaces et si merveilleuses* dans la guérison de plusieurs maladies très-opiniâtres, qu'elles étoient devenues célèbres par l'usage que les Étrangers en faisoient. Bresmal avoit une prédilection pour ces Eaux; elles contiennent, dit-il, entre toutes les autres, l'esprit le plus volatil, le plus subtil et le plus pénétrant, tellement uni avec le souffre et la matière physique de Mars, qu'en se divisant, il les entraine avec lui. Cet Écrivain pousse

(a) Les Étrangers, il y a 25 à 30 ans, la fréquentoient encore avec succès.

cet éloge beaucoup plus loin ; il finit enfin par assurer qu'elles ne peuvent produire que de grands effets bues à la Source. L'Ouvrage de Materne de Loye a paru sous ce titre : *Traité des Eaux Minérales, nouvellement découvertes* (a) *au Faubourg de Sainte Cathérine de Huy*, etc., *in*-12. de 105 pages, imprimé en 1717. Ce titre semble indiquer qu'il n'y avoit, à cette époque, que fort peu de tems que ces Eaux étoient connues. L'auteur

(a) C'est ce qui est démenti par Bresmal : je remarquerai qu'il y a, dans le Faubourg de Sainte Cathérine de Huy, deux Sources, désignées sous le même nom, qui sont, dit ce docteur, semblables dans leurs principes. Les habitans de ce Faubourg, selon le même, en usoient depuis un siècle, c'est-à-dire, depuis 1621, sans se soucier d'en publier les vertus. Du vivant de Bresmal, le Magistrat de Huy fit orner ces Sources et les lieux circonvoisins. Parallèle des Eaux Minérales, etc., pag. 96.

prend la qualité de *Médecin-Artiste*. Il observe, dans un *avis*, que parmi les Payens il n'y avoit point de Fleuves, point de Fontaines qui ne fussent dédiées à quelque Dieu; et il ajoute que ce qu'ils ont dit des Eaux et des Sources en général, on peut l'appliquer en partie aux Fontaines qui coulent dans Huy, ou aux environs; il rappelle ensuite qu'elles ont été *sanctifiées miraculeusement* par Saint Domitian. Au siècle de Materne de Loye, on n'étoit pas aussi incrédule que dans le notre.

LES Médecins alors faisoient une étude particulière de nos Fontaines. Le docteur Bresmal publia à Liége, en 1720, une *Description* assez détaillée de celle de Niveset, située dans le Ban du Sart au Marquisat de Franchimont; il rapporte, dans son *avis* au Lecteur, que depuis long-tems on transportoit les Eaux

de cette Fontaine dans les Pays les plus éloignés, parce qu'elles se conservoient dans leur force plusieurs années : Elles ont la propriété de guérir la mélancolie hypocondriaque, les fièvres intermittantes, tierces, quartes, etc., la jaunisse, les obstructions des rognons, la gravelle, la strangurie, etc. Je ne m'étendrai pas davantage sur le Niveset, en ayant déjà parlé dans la Note 6me. de ma première Lettre. Il ne faut pas confondre cette Fontaine avec celle de Nivarlet. Le docteur Bresmal, dans son *Parallèle des Eaux*, etc., pag. 134, fait cette question : Combien y a-t-il des Sources Minérales dans les Ardennes? Il répond à cela : « Il y a tant de Fontaines dans ce pays, que la plupart me sont inconnues ». On y distingue le *Grand Pouhon d'Ardenne*, la *Fontaine de Nivarlet*, et une autre auprès de *Marche-en-Famine*. Elles sont toutes, plus ou moins, ferrugineuses et Miné-

rales. Je passe à deux autres Sources que le morceau suivant de la fameuse Satyre de Rickman dont j'ai donné, un peu plus haut, une légére idée, tourne d'une façon très-grotesque en ridicule :

Ainfaim si di fiz et n'awée
Gi d'hief li ress de ses mervées,
J'en n'et d'vreux fé on liv po l'mon
Comm li ci des IV Fiz-Zaimon.
Ossi d'pu l'bru di noss Fontène
Qwand on n'areut qu'inn Aiw' à rène,
Ecco ell' lomm t on Minèrale :
Exemp-al' Fontène di Flémale
Qui fait portant pu d'ma qui d'bain
A tott biess ainsi qu'à tott gen:
On vantt mèmm li ciss di Jouppée
Qu'est bain inn ossi grantt sottrée,
Pus q'li Roi Pepin, de passe.
Y lavèf si visege sains nez,
Et qu'Apaïs (j'inn n'sé po quoi)
Y rispamèf si TRIMOSET.

IL est question, dans les premiers vers de cette tirade, de la Fontaine de Tongres; et de-là le poëte Liégeois

conduit ses Lecteurs à celles de Flémalle et de Jupille ; l'une, dit-il, fait plus de mal que de bien ; et le Roi Pepin, accompagné de la belle Alpaïs, se baignoit dans l'autre. Malgré ce trait Satyrique de Rickman sur la Fontaine de Flémalle, ses Eaux ne sont pas sans mérite ; j'en parlerai plus particulièrement dans une de mes Notes, rejettées à la fin de ma quatrième Lettre.

Je citerai encore ici quelques autres Sources de notre Pays. Nous en avons une, très-agréablement située au pied d'une montagne, dans le petit village de Foy, près de Dinant ; elle est peu abondante et coule lentement. Le pere Lipsin assure, dans son *Histoire de Notre-Dame de Foy*, pag. 7, que ses Eaux ont été employées souvent et très-efficacement pour la guérison de plusieurs maladies. Au village de Luxi dans les Ardennes,

on distinguoit, au 17me. siècle, dans une prairie, près du Prieuré de Saint Tiébaut, gouverné par un Réligieux de l'Ordre des Croisiers du couvent de Huy (a), une Fontaine où les malades et principalement les febricitans alloient puiser de l'Eau, et en buvoient avec succès : C'est ce que les habitans de ce lieu ont déclaré, en 1659, à Charles Jamotte, curé de Marcour. Voyez le livre de cet auteur, intitulé, *Le Montaigu de Saint Tiébaut*, etc., pag. 46. Le même Écrivain fait encore mention d'une Source, située sur une montagne, près de Chiny, qui avoit aussi les vertus de guérir les fièvres et plusieurs autres infirmités. Cette Source a été jadis fort *célèbre*; en 1638, elle étoit encore très-fréquentée. *Loc. Cit.* C'est, sans doute,

(a) Ce Prieuré a été fondé par un Comte de Looz.

aux Minéraux qu'elles contiennent, que ces Fontaines sont redevables de leurs qualités bienfaisantes.

NOTE 11, pag. 309. *Le Pouhon, etc.*

C'EST le nom d'une des Fontaines de Spa; elle est située au milieu de ce Bourg. Je vois, dans les *Amusemens* de Mr. de Limbourg, tom. 1, pag. 11, qu'on fait dériver le mot *Pouhon* du mot Liégeois *Pouhir* (*a*), qui signifie en françois *Puiser*. Henri de Heers avoit déjà donné la même étymologie: Consultez le *Spadacrène*, pag. 4. Je trouve, dans l'Itinéraire d'Ortelius (*b*), une autre

(*a*) Selon l'auteur des Délices du Pays de Liége, tome 3, pag. 229, le terme Pouxhier, dans le patois de Spa, signifie puiser.

(*b*) Abr. Ortelii Itinerarium Gallo Brabanticum Lug-Bat. Elzevir, 1630, *in*-12., pag. 257.

étymologie de ce nom que je crois devoir transcrire, parce qu'elle nous instruit d'une particularité remarquable concernant cette Fontaine. Ortelius le fait dériver de *Pohon*, terme patois, dit-il, qui signifie *Poison*; avant qu'on eut connu, ajoute-t-il, la nature et l'usage des Eaux du pouhon, on croyoit qu'elles étoient mortelles. Mais nous observerons qu'on ne se sert point parmi nous du terme *Pohon* pour exprimer du *Poison*.

LUCAS, auteur anglois qui a écrit sur les *Eaux*, rapporte que celles du Pouhon causoient des gouëtres aux anciens habitans du Bourg de Spa qui en faisoient un usage immodéré. Ce sont les Eaux de cette Source qui font la principale boisson de ces habitans. On a lu, dans ces Notes, que le docteur Lucas vint a Spa en 1752; c'est alors qu'il s'apperçut que beaucoup de vieilles

gens de ce village, sur-tout des femmes, avoient de grosses gorges. Il fut même consulté par des Allemands, des Hollandois, des François et des Anglois qui étoient attaqués de cet accident pour avoir bu, pendant plusieurs saisons, des Eaux du Pouhon. Mr. de Limbourg a repandu du louche sur l'exactitude de l'observation du docteur Lucas; c'est ce qu'il a taché de démontrer dans une brochure, intitulée, *Recueil d'observations des effets des Eaux Minérales de Spa*, imprimée à Liége en 1765. Ce qui prouve le plus en faveur de Mr. de Limbourg, c'est que depuis 1752 jusqu'à présent, il est, je crois, peu de personnes qui puissent se plaindre d'avoir gagné des gouëtres en buvant les Eaux du Pouhon. Au reste, le premier volume de l'Ouvrage du docteur Lucas a été traduit en François par un Sieur de Vivegnis, médecin du prince Charles d'Oultremont,

auquel il a dédié son travail. Le style de Vivegnis est simple et naturel; il a mis, à la tête de sa traduction une préface curieuse où il s'etend sur les démêlés qu'il a eus avec Mr. de Limbourg. Après avoir déclamé contre la multiplicité des remèdes dont on accabloit de son tems les pauvres malades, il dit : « Lorsque je compare les mauvais effets de cette multiplicité et de leur variété, avec les bons succès d'une pratique simple, je me confirme dans l'opinion, que toute la science du médecin consiste à agir peu, mais à propos ». Rien n'est plus sagement pensé, l'expérience vient à l'appui de cette grande vérité; et ce qu'il ajoute ensuite sur l'usage des Eaux Minérales devroit servir de guide aux médecins qu'on consulte ordinairement avant de les prendre. Je crois, dit-il, que la nature tend à se guérir; qu'il faut très-peu de remèdes

pour l'aider; que quand on en ordonne beaucoup, on risque de la troubler dans ses opérations; que les qualités de l'air causent bien de maladies; que l'Eau douce est un remède à bien des maux; que dans certains cas, elle peut servir de préparation à l'usage des Eaux Minérales, qui sont des remèdes très-composés, que ces Eaux peuvent guérir bien des maladies, sans l'assistance d'autres remèdes; que tout l'office du médecin consiste à diriger le régime de son malade, à choisir une Eau impregnée de principes propres à guérir la maladie, et d'en proportionner la quantité à son tempéramment et d'en observer les effets «. Le docteur Vivegnis a placé ces mots au titre de sa traduction, *première édition*; il jugeoit avec fondement que ce livre pourroit mériter les honneurs d'une réimpression, mais il s'est trompé.

Du vivant de Henri de Heers, c'est-à-dire, en 1610, le Pouhon étoit environné d'un beau vase de marbre, contenant quatre tonnes, et suffisant pour étancher la soif de tous ceux qui alloient alors à Spa; on en remplissoit même une infinité de bouteilles qu'on envoyoit dès ce tems dans une bonne partie de l'Europe : *Spadacrène*, pag. 41 de l'édition citée. Aujourd'hui les Eaux de cette Source jaillissent des fentes du rocher, dans lequel est creusé son bassin; elle est couverte d'une niche qui par sa simplicité, dit Mr. Sandberg (*a*), et le mauvais goût de sa construction ne répond guère à la réputation qu'elle s'est faite chez les Étrangers de toutes les Nations.

(*a*) Essai sur les Eaux de Spa, pag 56.

NOTE 12, ibidem. *Le Pouhon est devenu plus abondant et plus Minérale.*

PLUSIEURS causes peuvent changer les vertus des Eaux d'une Fontaine ; des physiciens éclairés se sont occupés de cet objet ; il ne seroit pas étonnant quand la Fontaine de Tongres, qui existe depuis si long-tems, auroit éprouvé quelques légers changemens : et cependant il est bien constaté qu'elle a conservé les mêmes propriétés qu'elle avoit du tems de Pline. Au siècle de Plutarque, on remarquoit déjà que les Fontaines étoient sujettes aux révolutions ; voici comme s'exprime ce philosophe : « En plusieurs contrées nous voyons des Lacs, des Fleuves entiers, et encore plus des Fontaines Chaudes, faillir et se perdre de tout en autres, s'enfouir et se cacher dedans la terre, et

puis, aux lieux mesmes, de-là à quelqu'intervalle de tems, se montrer derechef, ou bien couler là auprès ». *Œuvres Morales*, traduction d'Amyot, édition de Cussac, tom. 5, pag. 461. C'est ce qui est arrivé à la Fontaine de Tongres; entièrement dévastée par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, on ne l'a vu reparoître que long-tems après : on prétend même qu'à cette époque, son cours prit une autre direction. Le docteur Gérinx disoit, il y a deux siècles, que ses Eaux n'etoient plus aussi abondantes qu'autrefois; il prétend qu'elles formoient un ruisseau qui se rendoient dans la Ville de Tongres (*a*). Ce médecin a été le premier à observer que si l'intention de Pline eût été de carac-

(*a*) Description de la Fontaine ferrugineuse de Saint Gilles, près de Tongres, pag. 4 et suiv.

tériser les vertus des Fontaines de Spa, il ne se seroit pas contenté de parler d'une seule Fontaine. Et d'ailleurs cet ancien n'auroit-il pas marqué que ces Sources étoient situées sur la rive droite de la Meuse, Fleuve qu'il classe parmi les plus célèbres de la Gaule-Belgique : ce qu'il n'a pas cru devoir faire pour la Fontaine dont il donne les propriétés dans son Histoire Naturelle, parce qu'elle se trouvoit dans un lieu, habituellement fréquenté par les Romains. Gérinx ajoute à cela qu'il pourroit rapporter *beaucoup d'autres argumens* contre le sentiment de ceux qui veulent que Pline a désigné les Eaux de Spa, mais *bien-loin*, dit il, que ce Naturaliste *en ait eu connoissance, leurs vertus médecinales ont été même inconnues jusqu'à notre tems.*

Ces paroles sont remarquables. Gérinx, qui étoit de Saint Trond, les écri-

voit vers 1578; il avoit, sans doute, connu Gilbert Limbourg, qui, le premier, comme on sait, composa un petit livre sur les Fontaines de Spa : il paroit donc qu'avant celui-ci en ignoroit absolument les qualités salutaires de leurs Eaux. Observons encore sur celles de Tongres, d'après Gérinx, qu'il ne faut pas s'étonner si le Naturaliste Latin n'en décrit pas toutes les vertus : c'étoient les Romains, revenant de la Gaule-Belgique, qui lui auront vanté les effets bienfaisans de cette Fontaine; et Pline, sans entrer dans de trop grands détails, se sera borné à en tracer simplement en peu de mots les principales propriétés. Nous lisons, dans l'Ouvrage de Gérinx, que les Eaux de Tongres peuvent se conserver quelque tems dans un *pot ouvert*, sans craindre leur *évaporation*, *comme il arrive à celles de Spa* qui sont plus spirituelles. Ce médecin cite un au-

teur qu'il appelle Leonhardus Turnesserus, et qu'il nous représente comme un homme qui avoit fait une étude approfondie des Eaux métalliques et ferrugineuses. Ce Turnesserus vint dans notre Pays, examina la Fontaine, oubliée aujourd'hui, de la petite Ville de Wareme sur la rivière du Jerre, et en consigna les qualités Minérales dans un écrit. Gérinx nous informe encore que, non-loin de la Ville de Wareme, au village de Bochault, il y a aussi une Source qui a à-peu-près les mêmes vertus : *celle-ci*, dit naïvement cet auteur, *est bien connues des Servantes et Lavandières, à cause de sa grande abstersion ; car par le moyen de son Eau les vaisseaux de cuivre, plomb, étain, et autres métaux, sont nettoyez sans beaucoup de peine*, etc.

NOTE 13, pag. 310. *En ôtant presque toutes ces vertus aux Eaux de Tongres.*

LES vertus, dit Mr. l'abbé de Feller, qu'on attribue à une Eau Minérale, plutôt qu'à une autre, sont une affaire sur laquelle il y a beaucoup des choses à dire : *Journal de Luxembourg*, *Loc. Cit.* En attendant qu'un chymiste impartial et éclairé (ce qui n'est pas facile à trouver) vienne examiner nos Fontaines Minérales, je vais en faire connoître quelques-unes qui ont eu autrefois de la reputation, et qui pourront peut-être en avoir encore un jour. Je commencerai par celles de Brée, petite Ville Flamande du Pays de Liége; Bresmal en a publié les vertus dans une *Lettre*, adressée (vers 1700) à un Comte de Renesse. Il y a, aux environs de cette Ville, deux Fontaines ferrugineuses qui

sont situées sur le penchant d'une colline; la première est vulgairement appellée la Source de Saint Jean, et Bresmal a nommé la seconde *de la Prairie*; celle-ci a moins d'acide. Selon cet habile médecin, plusieurs personnes qui burent de leurs Eaux, en éprouvèrent des effets surprenans : les Hollandois sur-tout en ont fait un grand usage. Bilsen, qui est aussi une de nos Villes, possède de même une Source d'Eau Minérale ferrugineuse. Bresmal, dans son livre, intitulé, *Parallèle des Eaux*, etc., pag. 134, la cite sans en désigner les propriétés; il dit seulement, pag. 155, qu'elle tient un milieu entre les Sources de Tongres, d'Aix-la-Chapelle (*a*) et de Brée. Il s'étend d'avantage, dans le même Ou-

(*a*) Cette Ville est redevable de la célébrité de ses Eaux a François Blondel, docteur en médecine, né parmi nous en 1613.

vrage, pag. 139, sur celle de Bouleau, vulgairement nommée *Boula*. Cette Fontaine est située à l'extrêmité du Faubourg de Vivegnis de la Ville de Liége. On n'a commencé à en boire les Eaux que vers 1700 : elles étoient, en 1719, en très-grande vogue : alors, et depuis, quantité de malades en ont pris avec fruit par ordre des médecins. Le savant Bresmal a reconnu qu'elles étoient ferrugineuses et impregnées de beaucoup de souffre de Mars; ce qui les rend utiles pour la guérison d'une infinité de maladies : En effet le même assure que plusieurs personnes ont eu sujet de s'en louer.

NON loin de la Ville de Liége, près de Robermont, abbaye de Réligieuses Bernardines, on distingue aussi deux Sources dont on m'a beaucoup vanté les bonnes qualités. Je vois, dans l'Histoire

du jésuite Fisen, liv. 10, N°. 2, que l'Eau venant à manquer, vers 1131, dans cette Maison, une Sainte Fille, nommée Gertrude, se mit en prières, et obtint du Ciel une Fontaine qui fournit abondamment aux besoins des Religieuses, et dont les Eaux chassoient les fièvres : On l'appelle encore aujourd'hui la Fontaine de Sainte Gertrude. Quoiqu'il en soit de ce fait merveilleux, rapporté par Fisen, qui, comme je l'ai déjà remarqué, s'amusoit souvent à ramasser des Contes très-absurdes, il n'en atteste pas moins l'époque de la découverte de cette Eau. Je ne sais au reste où ce pere a puisé cette anecdote ; je l'ai cherchée inutilement dans des fragmens en Liégeois d'une vieille Chronique (*a*)

(*a*) Voyez les premières pages d'un Ouvrage, intitulé, Manifeste des droits de la R. Abbesse de Robermont, etc. Imprimé en 1633.

de l'abbaye de Robermont; j'y ai seulement rencontré quelques particularités singulières sur les commencemens de ce Monastère, particularités que je vais consigner ici, parce qu'elles prouvent du moins que les deux Sources en question existoient dès le 12me. siècle. Je préviens mes Lecteurs que je traduirai fidèlement le texte original, sans y ajouter aucune réflexion; l'auteur étoit très-crédule sans doute, mais il règne dans son récit une certaine naïveté qui fait plaisir.

» PLUSIEURS Filles pieuses de Liége désirerent, vers 1190, de se fixer dans le Monastère de Robermont; mais ce Monastère n'avoit pas assez d'étendue pour pouvoir contenir toutes ces bonnes Filles. C'est ce qui donna lieu à la merveille suivante. Les Religieuses prierent donc un jour l'Abbesse (elle s'appelloit

Ermédis Déprez) de faire reconstruire leur Église et leurs Cloîtres : elles obtinrent ce qu'elles demandoient. Mais on étoit indécis sur l'emplacement qu'on choisiroit pour élever ces bâtimens, lorsque l'Abbesse prit un trousseau de clefs qu'elle portoit ordinairement, les jetta en l'air et dit : Que Dieu te conduise, on posera le Grand-Autel où tu tomberas ! O chose admirable ! Le trousseau de clefs s'élença au-dessus d'un chêne d'une hauteur prodigieuse, et alla tomber beaucoup au-delà d'une vieille tour qu'on nommoit la tour des Larrons. Le Grand-Autel de l'Église de Robermont a été placé au même endroit. Cependant la bonne Abbesse et ses Nones étoient très-inquietes : elles ne savoient ce que les clefs étoient devenues ; elles chercherent si soigneusement qu'elles les retrouverent enfin. On crut que c'étoit un miracle, et que par-là le Seigneur

leurs prescrivoit de commencer le Monastère. Elles s'y résolurent et mirent la main à l'œuvre. Mais on étoit très-gêné, parce que l'Eau manquoit. La Fontaine de Sainte Gertrude étoit située dans un lieu trop bas, et on ne pouvoit la faire monter plus haut. Les maçons étoient donc obligés de transporter toute l'Eau dont ils avoient besoin : Ce qui exigeoit beaucoup de tems et de peine. On s'imagina qu'il seroit possible de trouver une autre Source ; on fit des recherches. Un jour, les Nones, employées à cette besogne, apperçurent dans le bois une bête monstrueuse : Elles eurent peur et s'enfuirent. Les Maçons, aussi curieux, et plus courageux, coururent dans ce lieu, et y virent une grande et grosse Louve qui se désalteroit de l'Eau d'une Source ignorée, et qui, épouvantée de tout ce monde, s'enfonça dans le bois. Ils ne voulurent pas en savoir davantage, et,

de retour, ils s'écrierent : nous avons trouvé de l'Eau, et nous pourrons aisément la faire parvenir ici. C'est ce qu'ils exécuterent tout de suite après. Voilà l'origine de la Fontaine de Robermont, et on appella la place où elle fut découverte, *la Fosse de la Louve.* »

JE suis surpris que le pere Fisen qui se plaisoit à recueillir les choses les plus extraordinaires, n'ait pas fait usage du morceau que je viens de traduire (*a*). Cet auteur parle encore, dans son Histoire, *pars secunda*, liv. 14, N° 20, d'une autre Fontaine; il dit que la tour de l'Église de Saint Évermard, à Rutten,

(*a*) Ayant consulté les Flores Ecclesiæ Leodiensis du même écrivain, j'ai vu qu'il en fait usage à l'article, Ermedis Déprez. Fisen reproduit ordinairement dans son Histoire de Liége tout ce qu'il rapporte dans ses Flores; mais c'est ce qu'il n'a pas fait ici.

s'étant écroulée en 1498 ; il sortit, peu de jours après, du côté opposé, une Source dont les Eaux étoient très-odoriférantes. La nouveauté de ce spectacle engagea des malades a y recourir dans l'espoir qu'ils y trouveroient la santé ; ils ne furent point trompés dans leur attente ; plusieurs autres malades en suite en éprouverent aussi les bons effets. Je ne sais si les Eaux de Rutten et celles de Robermont sont ferrugineuses ; il est bien probable qu'il faut attribuer leurs vertus aux Minéraux qu'elles contiennent. On peut placer à côté de ces Fontaines, celle de Saint Fueillen, près de la Ville de Fosse dont ce Saint est le patron. Le pere Bouvier, qui, en 1657, a composé la *Vie* de ce Martyr, rapporte, pag. 177, que les Eaux de cette Source sont *belles*, *argentines*, *abondantes*, et sur-tout très-*salubres*. Du vivant de cet auteur, l'abbé du Monastère de

Saint Fueillen l'entoura d'*un riche bâtiment* où on accueilloit *les Étrangers avec honneur et charité.*

NOTE 14; ibidem. *De la Fontaine dont Pline fait la Description.*

Il est visible par les recherches que j'ai faites, que le passage de l'Histoire Naturelle de cet auteur ne peut concerner que la Fontaine de Tongres. Les Eaux de cette Source antique ont opéré quelquefois des cures surprenantes. Bresmal nous apprend qu'un habitant de la Campine Liégeoise, adonné aux liqueurs fortes, étoit dans l'état le plus déplorable; un souffle de vie soutenoit à peine sa foible existence. Sa femme, dont il n'avoit point d'enfans, l'engagea à faire un testament en sa faveur; ce qu'il fit. Mais, importuné par ses parens, de

crainte qu'il ne changeât de résolution, son intéressée compagne l'envoya aux Eaux de Tongres dont on parloit beaucoup. Ce n'est pas qu'elle crut que sa santé pût se raccommoder ; tout au contraire elle étoit bien persuadée qu'il mouroit en chemin ; mais elle se flattoit que les parens du bon homme n'ayant plus l'occasion de le solliciter, elle resteroit maîtresse de son bien. Elle se trompa. Le malade prit les Eaux de Tongres sous la conduite d'un médecin de cette Ville, et, contre l'attente de tout le monde, il récupera ses forces et sa santé. De retour dans son village, il y trouva son frère, attaqué de la même maladie ; il entre avec précipitation dans sa chambre, prend ce pauvre moribond par le bras, et lui dit : leve-toi, mon frère, mon ami, mets-toi sur une charette, et te fais mener à Tongres ; là tu te rétabliras comme moi. Il y a encore, à

quatre

quatre lieues de cette ancienne Ville ; près de l'abbaye de Val-Dieu, une Source d'Eaux Minérales ; les savans Bénédictins Martene et Durand qui ont visité cette abbaye au commencement du 18me. siècle, observent que ces Eaux n'étoient point connues alors ; je crois qu'elles ne le sont pas davantage à présent. *Voyage Littér. de deux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur*, 1724, tom. 2, pag. 199.

NOTE 15, pag. 311. *Les Eaux de Tongres ont aujourd'hui les qualités, spécifiées dans Pline.*

La Fontaine de Tongres, dit Mr. de Feller, est plus Minérale qu'on ne pense, nous en avons fait l'épreuve sur les lieux, en 1772 ; elle a vraiment un goût de fer, comme Pline l'avance ».

Journal de Luxembourg loc. cit. J'ai déjà dit, et je le répète encore, qu'il seroit à désirer que des chymistes impartiaux examinassent de nouveau les Fontaines de Tongres et de Spa. Je vais transcrire un passage d'un Ouvrage de Mr. Retz, docteur en médecine, qui contient des réflexions qui trouvent tout naturellement leur place ici. « Quand aura-t-on, s'écrie ce savant, un travail sage et vrai sur cette matière? Quand est-ce que les propriétés des Sources Minérales seront appréciées à une juste valeur, leurs succès connus, l'abus qu'on en fait divulgué, l'usage utile qu'on pourroit en faire, déterminé par l'expérience, et la charlatannerie à laquelle ce sujet donne lieu, dévoilée »? Je ne suis pas tout-à-fait du même sentiment que cet auteur, lorsqu'il ajoute a ceci : « Le défaut d'attention aux mauvais succès des Eaux, en faveur desquelles on s'est laissé pré-

venir, ou l'intérêt personnel en détruit seul les éloges; mais l'observation apprend qu'elles guérissent des maux passés et à venir, jamais des maux présens, excepté l'ennui, ce cruel fléau du genre humain, et sur-tout des riches ».

NOTE 16, pag. 313. *Vous pourrez en trois heures arriver à Tongres.*

Le traducteur suit le sentiment de la plus grande partie des savans, en rendant le mot *Atuatuca* par celui de Tongres. Samson d'Abbeville, géographe du Roi de France, convient que César par le mot *Atuatuca*, ou *Aduatuca*, a voulu désigner Tongres; et il observe, ainsi que le pere Wastelain, que ce célèbre Capitaine a entendu par les *Atuatuci*, ou *Aduatuci*, les peuples qui habitent le

Diocèse de Namur (*a*) : C'est le sentiment le plus généralement reçu, quoiqu'il ait été combattu par quelques Écrivains. Il faut avouer qu'il règne une grande obscurité sur cette matière, un chacun voulant, comme je l'ai déjà dit, interpréter à sa manière le peu de passages des anciens qui y ont trait.

NOTE 17, ibidem. *Personne n'ose sortir de son Poste.*

VOICI le texte Latin de ce morceau des Commentaires de César : *Quid vos, inquit, hanc miseram et tenuem sectamini prædam, quibus jam licet esse fortunatissi-*

(*a*) Ce Diocèse a été pris sur celui de Liége. Il faut faire attention qu'une bonne partie de ces Notes ont été écrites avant les événemens qui ont changé, depuis peu, la face politique de l'Europe.

mis? Tribus horis Atuatucam venire potestis; huc omnes suas fortunas exercitus Romanorum contulit. Præsidii tantum est, ut ne murus quidem cingi possit, neque quisqam egredi extra munitiones audeat. pag. 174 de l'édition *cum not. Var.*, imprimé à Amst. en 1697, *in-8vo.*

NOTE 18, pag. 314. *Il y a donc de fortes conjectures pour croire que Tongres étoit dès-lors une Ville du premier Ordre.*

On voit, en effet, dans Ptolomée de Pélouse, géographe ancien, que Tongres étoit la capitale des Tongrois. Et dans la Notice des Gaules, rédigée dès les premières années du 5me. siècle, et publiée par le pere Sirmond, la Ville de Tongres est comprise parmi celles de la seconde Germanie. Ammien Marcellin, en parlant des Villes de cette seconde

Germanie, cite Cologne et Tongres, et les appelle des lieux *considérables et opulens.* Liv. 15, chap. 11.

NOTE 19, pag, 316. *Ambiorix ne se seroit-il pas réfugié dans sa Capitale, s'il en avoit eu une?*

C'EST aussi le sentiment d'Étienne Rausin, Bourg-mestre de Liége, qui s'exprime ainsi dans son livre, intitulé; *Leodium*, etc., imprimé en 1639 : *Quis dubitet si præsidium, si oppidum, munitusve locus fuisset, quin multitudo, et Ambiorix maximè se se illuc recepisset, adversus invadentium et cursitantium insultus?* Quelques lignes plus haut le même auteur dit: *Fatendum est præterea ex Cæsare et Tacito colligi haud obscurè nullam tunc temporibus in Eburonibus Urbem visam.* Rausin a fait des Recherches assez curieuses sur les premiers tems de notre Histoire.

NOTE 20, pag. 317. *Dois-je répéter enfin que Spa, ni les environs*, etc.

C'EST-A-DIRE, à une ou deux lieues de ce Bourg, et même davantage; car qu'entend Mr. de Limbourg, lorsqu'il dit : *Les environs de Spa sont sur la route de Tongres, à Stavelot et Malmedy, et de-là sur Trèves....* Qu'ont de commun avec les environs de Spa, les routes de Tongres et de Trèves (*a*) ? Spa, comme on sait, est enclavé dans le Marquisat de Franchimont : ce qui me donne lieu de consigner ici les recherches suivantes sur ce Marquisat.

NOUS lisons dans l'Histoire que Charles Martel mit en déroute; en 716,

(*a*) Voyez le dernier paragraphe de la première Note de ma première Lettre.

le Roi Chilperic et ses gens qui avoient formé un camp dans les montagnes de ce Pays : De-là dérive, comme il est assez probable, le nom de *Mons* ou *Montes Francorum* (*a*), qu'on a rendu par celui de *Franchimont*. Mais on ignore quand et comment cette petite contrée du Pays de Liége a été décorée du titre de Marquisat. Nos anciens Annalistes ne nous fournissent sur cela aucun renseignement. Si Rémi du Pont d'Ensival, qui écrivoit, comme je le soupçonne, vers la fin du 17me. siècle, et dont j'ai sous les yeux un manuscrit sur notre Histoire, farci de traits assez singuliers, si, dis-je, cet auteur méritoit quelque créance, nous pourrions alors fixer l'origine de ce Marquisat. Il veut que Charles Martel, ayant vaincu les Frisons, vînt

(*a*) Foullon, Historia Leodiensis, tom. 1, pag. 121.

demeurer soixante jours à Liége, et qu'avant d'en partir, il érigea trois Comtés, celui de Moha dont le premier comte fut Mohelin d'Avroy, celui de Clermont en faveur d'Arnould, frère de Mohelin, et celui de Franchimont pour Gui d'Ambly. Ce dernier Comté, selon Remi, contenoit 28 Villages. Il se métamorphosa, peu de tems aprés en Marquisat; car nous voyons, dans le même Écrivain, que le Pape Léon IV nomma, pendant son séjour parmi nous, vers 803, douze défenseurs de l'Église de Liége, entre lesquels on rencontre le Marquis de Franchimont. Nos Historiens parlent de ces douze défenseurs. Quoique Remi du Pont ne cite pas la Chronique de Jean d'Outre-Meuse, dont je dirai tantôt un mot, c'est dans cet Ouvrage néanmoins qu'il a puisé cette origine, répétée dans d'autres manuscrits qui m'ont passé par les mains; mais comme les uns et les

autres ne s'appuyent sur aucun garant, nous devons suspecter leurs récits, et cela avec d'autant plus de raison, que le château de Franchimont, qui a donné son nom au Marquisat, n'a jamais eu, comme il paroit, de territoire, puisqu'il fait partie du Ban et de la paroisse de Theux. Cette Province n'a jamais eu non plus des loix, des coutumes particulières, un tribunal supérieur, etc., ainsi que le Duché de Bouillon et le Comté de Looz en ont : On y a toujours suivi les loix, les coutumes de Liége, etc.

DANS les anciennes Chartres on ne trouve point le nom de Franchimont, mais bien celui de Theux dont le Ban compose au moins une moitié de ce Marquisat. J'ai dit, dans mon *Essai* sur Notger, que Zuentebolde, roi de Lorraine, donna, en 898, à l'Église de Liége le village de Theux (*a*) avec ses

(*a*) Ce domaine Royal est nommé dans

dépendances : ce Prince en excepta seulement un bois qui étoit tout près de ce Bourg. Mais la même Église, en 915 (a), obtint, par un Diplôme de Charles-le-Simple, ce bois, dans lequel le village de Spa a été construit long-tems

---

l'acte de partage du Royaume de Lothaire de l'an 870, districtum Tectis, et dans les Chartres, Tecta, Theux. Le P. Wastelain, Descript. de la Gaule Belg. pag. 214.

(a) Le Franchimont, dit Etienne Rausin dans son Leodium, pag. 115, qu'on appelloit alors Forêt, Foresta, passa à l'Église de Liége sous l'évêque Etienne. Cet auteur se trompe ; il n'auroit dû parler ici que de la Forêt, ou du Bois de Theux, que Charles-le-Simple donna, sous cet Évêque, à l'Église de Liége. Le village de Theux et ses dépendances qui constituent une bonne partie du Franchimont, appartenoit déjà à cette Église dès 898. Etienne Rausin se trompe encore, en fixant dans son Livre, pag. 520, le Diplôme de Charles-le-Simple, par lequel il cède à St. Lambert le Bois ou la Forêt de Theux, à l'année 923 ; ce Diplôme, ou Char-

après; car il est bien essentiel d'observer qu'on ne fait point mention de ce lieu célébre, ni dans ce Diplôme, ni dans d'autres Chartres beaucoup postérieures. On voit seulement, dans celui de Charles-le-Simple, une description des terrains que ce bois renfermoit, avec les noms des endroits qui le touchoient, et qui forment encore à présent les frontières de notre Pays de ce côté. Entre autres endroits, il y est question de la Fontaine de *Nordrée* que je crois impossible de vouloir faire passer pour une des Fontaines de Spa. C'est sans doute la Fontaine dont parle Mr. de Limbourg, lorsqu'il dit qu'il y a dans le Ban de Theux une Source ferrugineuse, qui a

---

tre, est de l'an 915, comme on l'a vu dans le Texte. Rausin en a inséré un morceau assez considérable dans son Ouvrage; les curieux le trouveront en entier dans Mireus, pag. 263 de la petite édition *in*-4o.

été autrefois en usage, mais que les malheurs des tems ont fait négliger (*a*).

QUOIQU'IL en soit, le château de Franchimont est assis sur une éminence, à un bon quart de lieue du Bourg de Theux. C'étoit autrefois une place assez forte. Quelques-uns de nos Princes y ont entretenu un Gouverneur avec une garnison. C'est une tradition, assez vieille dans ce pays, qu'un de ces Gouverneurs prit le titre de Marquis, et qu'il laissa, après lui, au château qu'il avoit habité, le nom de Marquisat (*b*): tradition qui

(*a*) Voyez le Traité des Eaux Minérales de Spa de cet auteur, édition de Leyde, 1755, pag. 71.

(*b*) J'ai lu dans quelques auteurs, que le Duché de Bouillon avoit une origine à peu près semblable. L'illustre Godefroid de Bouillon étoit Gouverneur, ou Duc Bénéficiaire de la Lorraine; mais comme il se plaisoit à habiter le château de Bouillon qui lui apparte-

n'est pas dénuée de fondement, puisque ce château n'a, ni district, ni jurisdiction, etc. On lit, il est vrai, dans quelques manuscrits, que le dernier Marquis de Franchimont fit, avant de partir pour les Saints Lieux, une donation de son château à l'Église de Liége; mais ces manuscrits sont de mauvais guides; et je suis bien persuadé qu'on chercheroit en vain dans les anciennes Chartres le nom d'un Marquis de Franchimont. Cependant comme quelques-uns de nos Historiens se sont appuyés sur ces manuscrits pour donner à ce Marquisat une origine antique, je vais transcrire en peu de mots les détails qu'ils nous offrent, en prévenant mes Lecteurs que

---

noit en propre, il fut appellé Duc de Bouillon. Voy. l'Hist. de Valenciennes par d'Outreman, part. 2, chap. 3.

je les regarde comme fabuleux. Le pere Wastelain, sans doute d'après ces manuscrits, admet aussi assez légérement des Marquis de Franchimont; il appelle cet endroit en latin *Francicus-Mons*, château, dit-il, possédé dans le Xme. siècle par des Seigneurs qui ont pris le titre de Marquis. Reinard, le dernier de ces Marquis, n'ayant point, continue-t-il, d'enfans, donna sa terre de Franchimont à Baldric, évêque de Liége (*a*). Il faut annoter que le pere Wastelain ne cite ici, ce qu'il fait ordinairement ailleurs, aucun garant, aucune Chartre pour confirmer ce qu'il avance. Le jésuite Foullon, plus instruit de notre Histoire que le pere Wastelain, pense qu'il n'y avoit point alors des Marquis

(*a*) Description de la Gaule Belgique, pag. 216.

de Franchimont, et jette du louche sur la donation de Reinard (*a*).

TOUS nos chroniqueurs, tous nos anciens faiseurs de manuscrits ne sont que l'échô de Jean d'Outre-Meuse et de Jean de Stavelôt. Ces Auteurs rapportent que Réginard, ou Reinard, Marquis de Franchimont, enflammé d'un zèle ardent pour la Religion, s'étant décidé à partir pour la Syrie, et se voyant sans enfans, déclara, vers 1015, Saint-Lambert son héritier; ils ajoutent que notre évêque Baldric fit ratifier cette disposition par le Pape et l'Empereur. Le pere Fisen, qui a inséré cette particularité dans son Histoire, observe très-bien qu'il n'existe point de Diplômes concernant cela. Réginard mourut, prétend-on, dans le cours de son voyage. Il

(*a*) Historia Leod., tom. 1, pag. 209.

étoit,

étoit, selon Jean d'Outre-Meuse, le quatrième Marquis de Franchimont; les deux premiers, selon le même, s'appelloient Gui d'Ambly, et le troisième, Baldric (a). Nous pouvons classer ces anciens Marquis de Franchimont avec les premiers comtes de Huy dont il est question aussi dans la chronique de Jean d'Outre-Meuse. Cet auteur assure que le Comté de Huy a été possédé par l'antique famille de Deprez jusqu'au tems de St. Mangold; il nomme tous ceux de cette famille qui en jouirent successive-

(a) S'il est vrai qu'Hilsuinde, femme d'Anffrid, comte de Huy en 985, dont j'ai parlé dans un autre Ouvrage, ait eu pour Pere un Marquis de Franchimont, comme le veut le jésuite Fisen sans citer aucune autorité, ce doit être ce Baldric: mais il regne, ainsi que j'en ai déjà prévenu mes Lecteurs, la plus grande obscurité sur tout cela. Historia Eccles. Leod., pars 2a., liv. 7, N. 10, pag. 53.

ment. Mais comme personne, dit le P. Fisen, n'en parle, j'ajoute difficillement foi à un écrivain, qui, tirant son extraction des Deprez, se plait à en vanter avec emphase les richesses et les hauts-faits d'armes. *Hist. Eccles. Leod.* liv. 5, No. 28. Jean d'Outre-Meuse florissoit vers 1381; il s'attacha à Arnould de Horne, prince de Liége, qui l'honora de différens emplois. Je le ferai connoître ailleurs plus particulièrement, ainsi que Jean de Stavelot, mort en 1449, que quelques uns appellent, peut-être improprement, son continuateur: leurs Ouvrages n'ont point été imprimés, si on en excepte quelques morceaux de ce dernier. Je reviens aux Marquis de Franchimont. Fisen convient qu'il seroit difficile de débrouiller ce point de nos Annales. On a vu que Zuentebolde et Charles-le-Simple donnerent à l'Église de Liége le village de Theux et la

forêt voisine qui étoit d'une assez grande étendue puisqu'elle comprenoit, avec le domaine de Theux, une bonne partie de ce que nous nommons le Marquisat de Franchimont. Que restoit-t-il donc aux prétendus Marquis de ce petit pays ? S'il étoit possible de les admettre, on pourroit conjecturer que Zuentebolde et Charles gratifierent notre Église des droits Royaux, et que Réginard y ajouta ensuite ce qui lui appartenoit en propre. Au reste, une remarque importante à faire, c'est que les grandes charges du Marquisat de Franchimont sont héréditaire ; mais la dignité de Gouverneur, ou de Marquis, si on veut, se sera probablement, ainsi que tous les grands Fiefs qui autrefois étoient amovibles, perpétuée dans la même famille par la foiblesse ou par la connivence de nos Princes ; on aura senti en après l'abus de cette innovation ; et le dernier Marquis, ou

Gouverneur, étant mort sans enfans, peut-être en combattant contre les Infidèles, on aura prudemment conféré ce Gouvernement à un Gentilhomme pour sa vie seulement, et nos Évêques dès-lors auront pris le titre de Marquis de Franchimont.

JE compte qu'on me saura quelque gré de ces détails historiques sur une Province dont les habitans ont su trouver dans les Fontaines de Spa et dans les belles Manufactures de Draps, établies à Verviers, une mine abondante et précieuse. Ces Fontaines et ces Manufactures y ont enrichi plusieurs personnes, et contribuent à soutenir quantité de familles qui, sans ces ressources, auroient beaucoup de peine à subsister sur le sol stérile et ingrat qui les a vu naître.

CE n'a été que vers le milieu du

17me. siècle que Verviers, qui est enclavé dans le Marquisat de Franchimont, a été érigé en Ville. Je lis, dans le Traité *de la Temporalité* de Jacques de Hemricourt, un passage qui répand quelque jour sur une Procession singulière, connue sous le nom de *Croix de Verviers*, dont on a cherché en vain l'origine et l'établissement. Dans l'énumération des Villes et Bourgs de la Haute et Basse Allemagne qui ne payoient aucun droit de *Tolle* ou *Toulieu* à Liége, énumération, rapportée dans le Traité de la *Temporalité*, on distingue les habitans de Jupille et de Grivegnée et les habitans de Verviers. Pour jouir de cette exemption, les premiers devoient, au tems de la dernière Fête de la Pentecôte, envoyer leurs *Croix* et *Confanons*, escorté d'une personne de chaque ménage, dans l'Église de Saint Lambert; et là ces personnes présentoient tour-à-tour un

denier de bon alloi *pour leur chevaige* : et les habitans de Verviers, pour jouir de la même exemption, députoient aussi quelques-uns de leurs Concitoyens *avec des Croix.* Ces députés, en entrant *en Franchise*, c'est-à-dire, arrivés sur la banlieue de la Cité de Liége, devoient aussi-tôt commencer à danser sans interruption jusqu'au moment où ils faisoient dans l'Église Cathédrale leur offrante qu'Hemricourt (*a*) ne spécifie pas.

TELLE est sans doute la véritable origine d'une Procession qui subsiste encore aujourd'hui en partie. Les députés de la Ville de Verviers se contentent à présent de danser, lorsqu'ils sont parvenus dans l'Église Cathédrale (*b*), où

(*a*) Cet auteur écrivoit dans le 14me. siècle ; je l'ai fait connoître ailleurs. Son Traité de la Temporalité n'a point été imprimé.

(*b*) On traçoit ces lignes avant la démoli-

ils offrent trois pièces de monnoye, une de métal, une d'argent, et une d'or, en jurant de revenir, l'année suivante, faire la même cérémonie. Ils brisent, au milieu du Pont-des-Arches, une mesure à contenir du grain, qu'ils jettent après dans la Meuse : C'est peut-être pour s'affranchir de la servitude de danser, à l'instant où ils mettent le pied sur la banlieue de la Cité de Liége, qu'il se sont assujettis à cette dernière formalité.

---

tion de cet antique édifice. Une Procession, non moins singulière, et qui a quelques traits de ressemblance avec la notre, est celle de plusieurs Paroisses, tant de l'Eysel que des cantons voisins, qui viennent à l'abbaye d'Epternach, chacune sous sa Bannière, en exécutant une espèce de danse, où l'on doit avancer trois pas et en reculer deux. Chaque Paroisse rachete sa Bannière de l'Abbé qui leur fait ensuite distribuer une mesure de vin. Voyez l'Histoire du Duché de Luxembourg, par le P. Bertholet, tom. 2, pag. 177.

LE pere Fisen parle de cette Procession dans son Histoire, *pars secunda*, liv. 1, N°. 12. Nous ignorons, dit-il, quel motif a donné lieu à la danse qu'on y exécute ; on a prétendu, ajoute-t-il, que les habitans de Verviers, ayant voulu s'exempter de payer le denier, dû au Chapitre de Saint Lambert, furent contraints de se soumettre à danser. Fisen remarque très-bien qu'Érard de la Marck, prince de Liége, mort en 1538, ne peut être l'auteur de cette Procession, puisqu'Hemricourt, qui vivoit deux siècles avant lui, en fait mention. Du tems de notre Historien Foullon, quelques personnes disoient que c'étoit Érard de la Mark qui avoit imposé aux Vervietois, dont il avoit à se plaindre, la peine de la danse en question (*a*) ;

(*a*) Historia Leod., tom. 2, pag. 377.

mais cette danse, comme on a vu, est beaucoup plus ancienne; je crois donc qu'il faut s'en tenir à l'origine, rapportée dans le *Traité de la Temporalité* de Jacques de Hemricourt..

Il paroit que l'exemption dont jouissoient les Vervietois, s'étendit sur tous les autres habitans du Marquisat de Franchimont. Ces habitans reclamerent même le droit de bourgeoisie de la Cité de Liége: c'est ce que nous lisons dans une supplique qu'ils présenterent, en 1586, au Magistrat de cette Ville. Ils disent, dans cette supplique, que de toute ancienneté les Franchimontois ont été tenus de se rendre armés à Liége, lorsqu'on les appelloit; que pour cette raison ils participoient aux mêmes franchises et aux mêmes privilèges que les Bourgeois de la Cité; qu'ils y venoient vendre librement leurs draps et autres marchandises sans être

assujettis à payer le droit de *Toulieu ou péage*, et sans crainte d'être arrêtés. Ils se plaignent que, quoique cela soit expressément exprimé dans l'acte de reddition que font le Magistrat et les députés du Prince, *du grand Toulieu du Pont*, ils sont cependant maltraités par les Percepteurs de cet impôt, et obligés de satisfaire à un droit qui ne les regarde pas. Ils supplient enfin le Magistrat de veiller à ce qu'on ne les moleste plus, et à ce qu'ils puissent *paisiblement et franchement* vendre et distribuer leurs draps et autres marchandises dans la Ville de Liége. Le Magistrat rechercha ce qui avoit été ordonné à ce sujet par nos Princes Adolphe de la Marck, Jean de Horne, Louis de Bourbon, Érard de la Marck et Georges d'Autriche : Et après une mûre délibération, il recessa que les Franchimontois étoient *Membres de la Cité*, et qu'ils pouvoient y débiter libre-

ment leurs draps et autres effets, exempts du droit de *Toulieu*, en se conformant néanmoins aux loix et aux formalités auxquelles les Bourgeois de Liége étoient soumis (*a*).

Le Bourg de Theux, chef-lieu du Marquisat de Franchimont, est encore aujourd'hui assez florissant. C'est la patrie de Messieurs Grand-Jean, célèbres

(*a*) La supplique des Franchimontois, et le récès du Magistrat de Liége, ont été insérés à la page 25 et suiv. du livre rare, intitulé, les Éburons Liégeois, avec la suite. Il s'est encore sans doute élevé à ce sujet de tems à autre quelques difficultés, puisque le Magistrat de Liége et les habitans du Marquisat de Franchimont firent en 1779, sous la médiation du Chancelier du Prince, une transaction pour l'acquisition réciproque du droit de Bourgeoisie dans leur territoire respectif aux conditions du payement des droits accoutumés. Voyez la réimpression d'un Abrég. Chro. de l'Hist. de Liége, en 1784, pag. 145.

Oculistes, et de Mr. Pascal Taskin, jadis facteur des Clavecins de la cour de France et Garde des instrumens de la musique de la chambre du Roi. Je m'étendrai sur ces habiles Artistes dans un autre Ouvrage où on trouvera encore les noms de quelques Peintres et de quelques Graveurs distingués, nés à Spa ou dans les environs. Theux est aussi la patrie de Mr. Fréon, ancien inspecteur des Études de l'École Royale Militaire, et Avocat au Parlement de Paris. Le Roi, l'ayant nommé, quoiqu'étranger, à une place de Conseiller à Bourbon en Afrique, en 1767, il se rendit dans cette Isle, où il acquit une très-belle plantation. On a inséré, dans l'*Esprit des Journaux* du mois d'Août, 1784, quelques fragmens de Lettres, composées par Mr. Fréon, sur l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, le Commerce, etc. de l'Isle de Bourbon. Ces fragmens font re-

gretter que notre Concitoyen n'ait fait qu'effleurer cet objet. Mr. Fréon est Membre de la Société Royale d'Agriculture de Paris. En 1783, il n'attendoit que le rétablissement de sa santé, pour se préparer à revoir sa *chère Europe*, où il espéroit d'être quelques mois après : je ne sais s'il a exécuté ce projet. Le Marquisat de Franchimont a produit quelques autres savans dont je me reserve à parler dans ma *Bibliothèque Éburone*, etc.; rappellons seulement ici que l'Université de Louvain décerna, en 1642, le premier prix de philosophie à Adrien-Conrard Prévôt, né à Spa : sans cette circonstance son nom ne seroit point parvenu jusqu'à nous.

NOTE 21, pag. 318. *Sur Hubert Thomas.*

J'AI été étonné de voir que le savant auteur d'un Ouvrage Italien, intitulé, *les Lettres Américaines*, etc., s'appuyât de l'autorité de Hubert Thomas pour prouver que la mer environnoit autrefois les murailles de la Ville de Tongres (*a*). Tout ce que raconte Hubert Thomas des Éburons et des Tongrois est en général très-superficiel et peu exact. Je ne crois pas plus aux anneaux de fer qu'on distinguoit, selon lui, de son tems, aux murailles de Tongres où on attachoit les vaisseaux qui y abordoient, je ne crois, dis-je, pas plus à ce trait fabuleux, qu'aux Rois qui

(*a*) Voy. l'Esprit des Journaux, Décemb., 1783, pag. 191.

doivent avoir, d'après nos vieux chroniqueurs, établi le siège de leur empire dans cette Ville. Je sais que Gramaye (*a*) cite un auteur, nommé Amand de Ziziczée, qui rapporte que la mer touchoit jadis aux murs de la Ville de Maline ; Amand a suivi, ajoute Gramaye, les Annales de Maëstricht qui prétendent que la mer, par l'intervention de Saint Servais, s'éloigna de Tongres. Mais le jésuite Fisen, qui se plaisoit à recueillir tous les miracles de nos Saints, et qui n'a point jugé celui-là digne d'être consigné dans son Histoire, est de mon sentiment, lorsqu'il dit qu'il est peu vraisemblable que la mer ait baigné les remparts de la capitale des Tongrois (*b*).

(*a*) Historiæ et antiquitatum Urbis et Provinciæ Mechliniensis lib. 3, etc. Bruxel. in-4to. 1607, pag. 6.

(*b*) Hist. Eccles. Leod. pars 1a, N. 4. pag. 3.

Ce Jésuite taxe Hubert Thomas d'avoir été trop attaché aux erreurs des hérétiques : Ce qui me fait soupçonner qu'Hubert avoit adopté les opinions religieuses de Luther ou de Calvin qui ont pris naissance au 16me. siècle (*a*). Fisen le traite aussi d'impudent et de téméraire auteur pour avoir cherché l'étymologie du mot *Leodium* dans l'Odissée d'Homère où il est question d'un nommé *Leodes*, dont le fils, selon Hubert Thomas, vint, après le siège de Troye, se fixer sur les bords de la Meuse, où il bâtit, en mémoire de son pere, la Ville de Liége. Cette étymologie est ridicule ; mais elle ne devoit pas, ce me semble, échauffer la bile du jésuite Fisen. Avant Hubert, Angelus de Curribus avoit déjà donné,

(*a*) Ibidem, liv. 4, N. 25, et le N. 4 du même liv.

dans

dans un Poëme latin, la même origine à la Ville de Liége :

Urbs Leodina fuit Leodis de nomine Regis.

J'INSÉRERAI un extrait de ce Poëme, dont le sujet est le sac de notre Ville par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, dans ma *Bibliothèque Éburone* où je passe en revue les Liégeois qui se sont adonnés aux Belles-Lettres, aux Sciences et aux Arts, et où Hubert Thomas trouvera sa place. Cet Écrivain, né parmi nous, a été pendant quelque tems assesseur du Conseil Impérial, établi alors à Worms. Il s'attacha après aux Électeurs-Palatins Louis et Frédéric II. Il nous a transmis l'Histoire de ce dernier. Ces Princes eurent beaucoup de confiance dans Hubert Thomas, et l'envoyerent en ambassade chez presque tous les Rois de ce tems, entr'au-

tres, en France, près de François I, et en Angleterre, près de Henri VIII. Il a composé quelques Livres qui peuvent être de quelqu'utilité pour ceux qui se consacrent à l'Histoire de l'Empire-Germanique. Son Commentaire sur les Tongrois et les Éburons est le seul de ses Ouvrages qui concerne notre Pays : C'est un petit volume, assez difficile à trouver, qui, comme je l'ai dit, ne répand presqu'aucun jour sur ces deux peuples. Colomiez parle de notre auteur dans sa *Bibliothèque Choisie*, pag. 46 : Il fait le plus bel éloge de son *Histoire* de Frédéric II, Électeur-Palatin, en la plaçant à côté des *Mémoires* de Brantôme, de ceux de la Reine de Navarre et de plusieurs autres qui jouissent d'une réputation justement meritée. Pag. 184.

NOTE 22, pag. 322. *Rappellez-vous la plaisanterie du célèbre Bernard Palissy sur les Femmes stériles qui alloient à Spa, afin de concevoir.*

C'EST, dit Mr. de Limbourg, la Fontaine de la Sauvenière qui a seule toutes les prérogatives de la fécondation. Quoique ce docteur badine sur cette matière, il pense cependant que si les Eaux Minérales peuvent guérir diverses incommodités qui empêchent la génération, il n'y a pas de doute qu'elles ne puissent guérir aussi l'impuissance, ou la stérilité qui en sont les suites. On distingue, non-loin de la Sauvenière, la forme d'un pied, imprimée dans le rocher; les bonnes gens du Pays racontent que c'est celle du *pied de Saint Rémacle.* Les femmes qui veulent concevoir, mettent un pied dans cette forme,

et avalent en même-tems un verre de l'Eau de la Sauvenière. Mr. de Limbourg a connu plusieurs Dames qui se sont soumises à cette épreuve ; mais ce n'est pas sans raison qu'il semble appliquer aux vertus prolifiques des Eaux de la Sauvenière ces vers sur celles d'Aix-la-Chapelle :

Non, Monsieur Oliva, non, je n'en boirai plus ;
Vos Eaux d'Aix sont ma foi trop fades;
Quoique vous me disiez pour vanter leurs vertus,
Elles ont fait plus de cocus
Qu'elles n'ont guéri de malades.

Au reste, Mr. de Limbourg paroit croire que les diverses promenades *dont on a enrichi* les environs de la Sauvenière, peuvent *contribuer à faciliter l'opération du mystère* de la conception ; et il conclut que les effets des Eaux de cette Source seroient plus *satisfaisans* encore,

si, en les buvant, on *faisoit un tour dans le bois.* Mr. de Limbourg ne s'explique pas davantage; mais il laisse assez entrevoir qu'une belle feroit inutilement *ce tour dans le bois*, si elle n'avoit la précaution de se faire accompagner de son amant. Voyez le *Traité des Eaux Minérales de Spa* de cet auteur, édition de Leyde, 1754, pag. 315.

NOTE 23, pag. 324. *Les habitans de Tongres, connoissant mieux le mérite de leur antique Fontaine*, etc.

Mr. le médecin Driesen vient de publier tout récemment la rélation de différentes cures, opérées par la boisson des Eaux Tongroises. Entre autres choses, il rapporte que Louis XV, Roi de France, et le duc de Chartres en burent en 1747 et 1748, par le conseil

de leurs médecins ; il ajoute que ce Roi avoit fait placer des gardes près de cette Fontaine, et que son État-Major pouvoit seul en approcher. On avoit fait exécuter, à quelque distance de la Source, un grand bassin, pour en recevoir les Eaux, où les soldats de son armée eurent la liberté de puiser. Plusieurs de ces soldats étoient attaqués de la dyssenterie et d'autres maladies : ils trouverent en partie un remède efficace à leurs maux.

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA du Premier Volume.
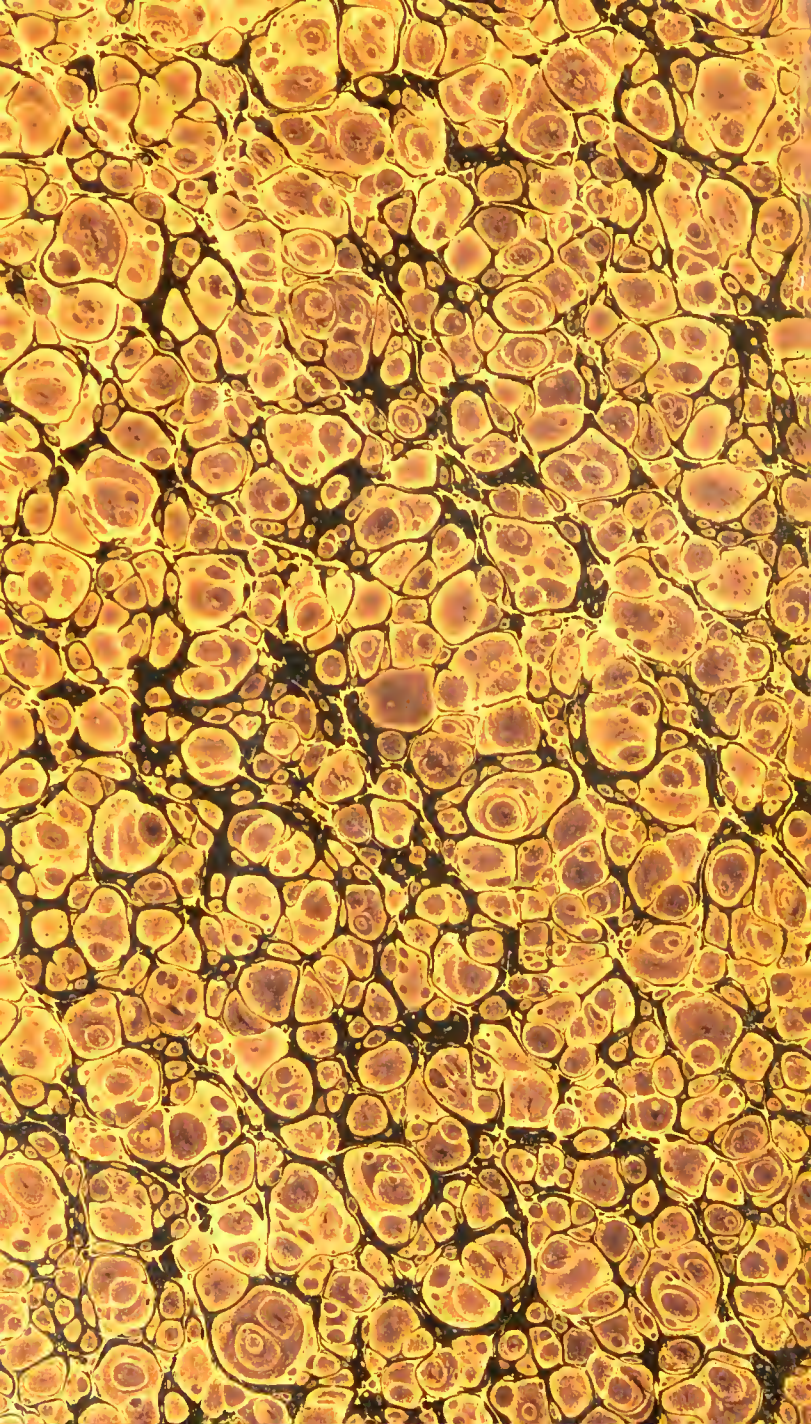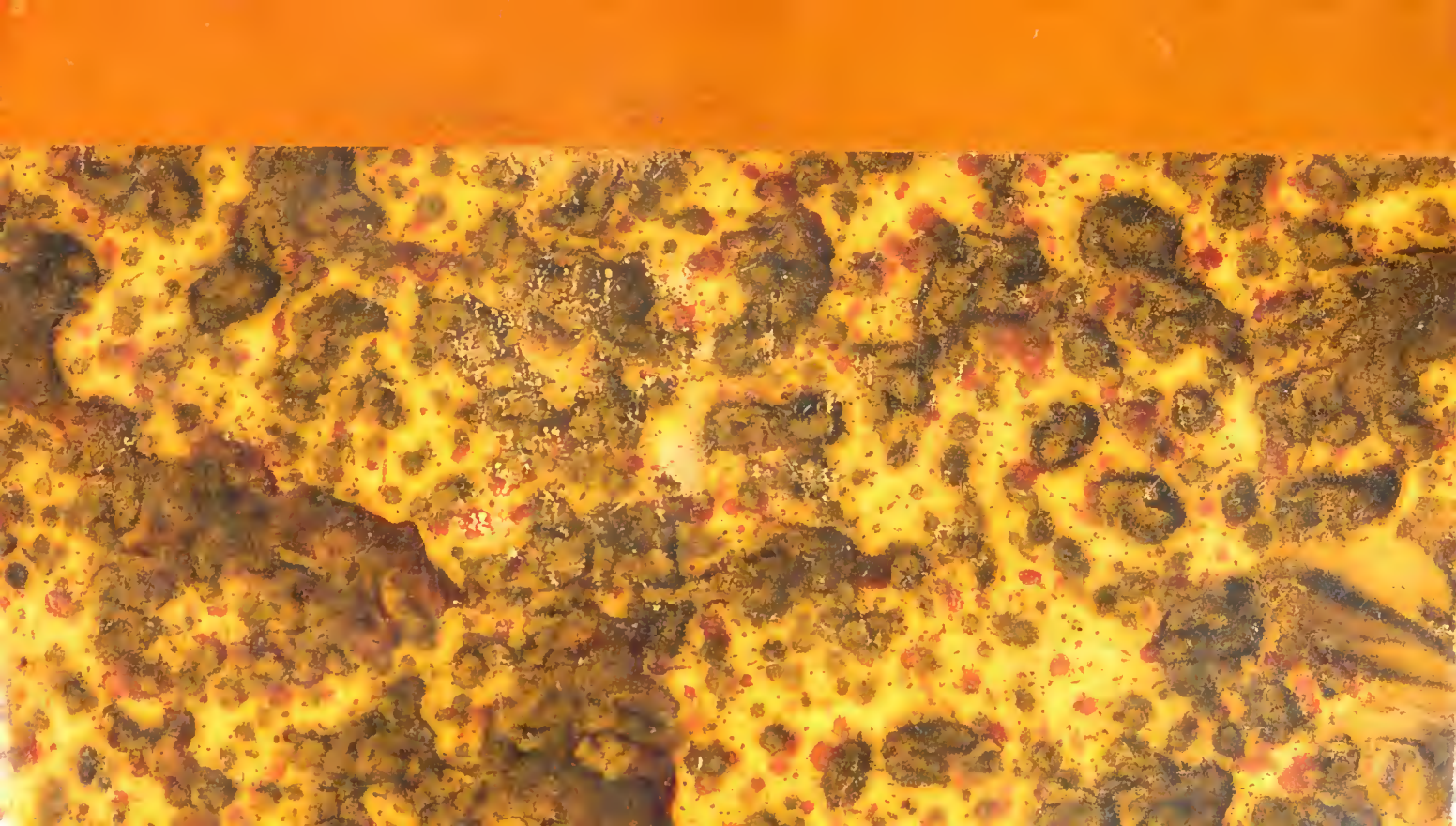
Pag. 6, lig. 12. *Transcris*, lisez, transcrit.
Pap. 10, lig. 11. *Soumi*, lisez, soumis.
Pag. 16, lig. 8. *Ses*, lisez, ces.
Pag. 41, lig. 7. *Blout*, lisez Blount.
Pag. 46, lig. 9. *Discréditer*, lisez, décréditer,
Pag. 63, lig. 5. *Éconseillée*, lisez, conseillée.
Ibidem. lig. 11. *Traget*, lisez, trajet.
Pag. 85, lig. dern. *Transcris*, lisez, transcrit.
Pag. 87, lig. 7. *N'y pas*, lisez, n'y a pas.
P. 110, lig. 18. *Signifie*, lisez, signifient.
P. 133, lig. 5. *S'y rendre*, lisez, s'y rende.
P. 139, lig. 2. *Subsistances*, lisez, subsistance,
Pag. 142, lig. 2. *Son*, lisez, sont.
Pag. 228, lig. 19. *De*, lisez, des.
Pag. 245, lig. 10 et 11. *Gouvervoit*, lisez, gouvernoit.
Pag. 269, lig. 15. *Streel*, lisez, Schell.
Pag. 304, lig. 9. *Qu'ils ignoroient*, lisez, qu'ils ignorassent.
Ibidem. lig. 10. *Qu'ils en méconnoissoient*, lisez, qu'ils en méconnussent.
Pag. 337, lig. 12. *N'en parleroit-il pas*, lisez, n'en parle-t-il pas.
Pag. 342, lig. 2. *Subeut*, lisez, *subeunt*.
Pag. 416, lig. 18. *Prétsnd-on*, lisez, prétend-t-on.